



Intégrer le genre en recherche forestière

Guide pour les scientifiques et les administrateurs de programme du CIFOR

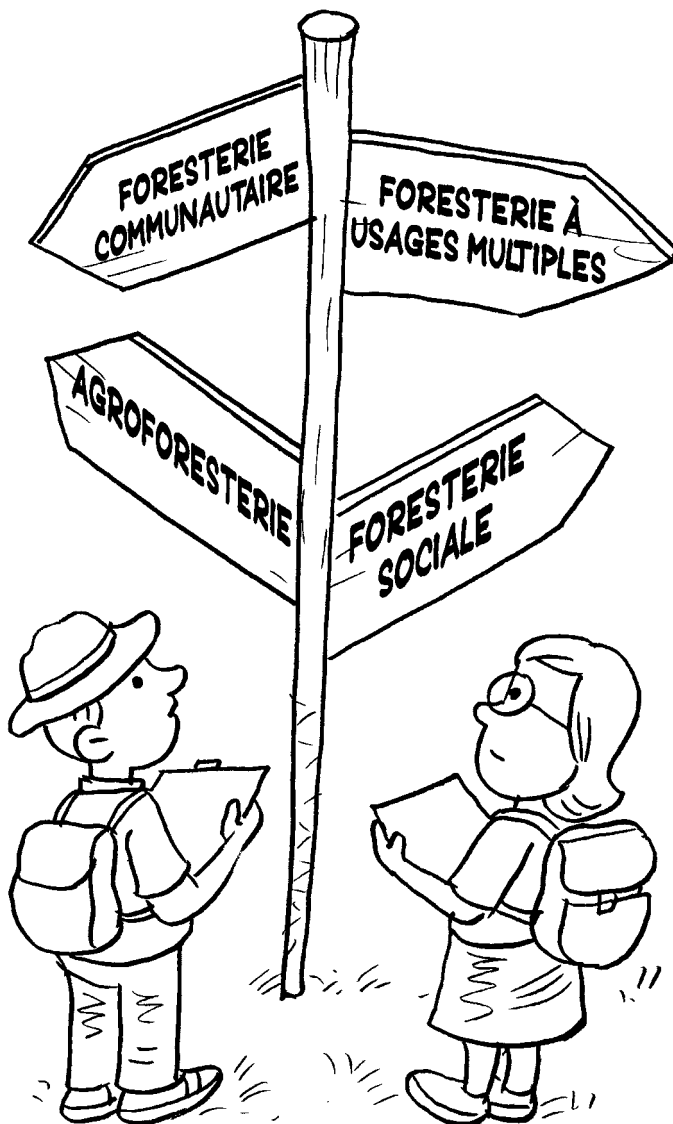
Cristina Manfre et Deborah Rubin



Intégrer le genre en recherche forestière

Guide pour les scientifiques et les administrateurs de programme du CIFOR

Cristina Manfre et Deborah Rubin
Cultural Practice, LLC



© 2013 Center for International Forestry Research
Tous droits réservés

ISBN 978-602-8693-93-6

Manfre, C. et Rubin, D. 2013 Intégrer le genre en recherche forestière: Guide pour les scientifiques et les administrateurs de programme du CIFOR. CIFOR, Bogor, Indonésie.

Traduction de: Manfre, C. and Rubin, D. 2012 Integrating gender into forestry research: A guide for CIFOR scientists and programme administrators. CIFOR, Bogor, Indonesia.

Illustrations: Komaruddin

CIFOR
Jl. CIFOR, Situ Gede
Bogor Barat 16115
Indonésie

T +62 (251) 8622-622
F +62 (251) 8622-100
E cifor@cgiar.org

cifor.org

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement celles des institutions dont les auteurs font partie ni des personnes ou institutions ayant financé la publication du présent ouvrage.

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Introduction	viii
Guide d'utilisation du manuel	ix
À qui ce manuel est-il destiné ?	xi
Comment utiliser ce manuel ?	xi
Pertinence du genre dans le domaine de la recherche forestière	xii
Foire aux questions	xv
Partie I. Principaux enjeux	1
1.1 Qu'est-ce que le genre ?	3
1.2 Pratiques et connaissances différentes selon le genre	7
1.2.1 Pratiques différentes selon le genre	8
1.2.2 Connaissances différentes selon le genre	10
1.2.3 Priorités selon le genre	12
1.3 Genre et changement climatique	13
1.4 Genre et participation	17
1.4.1 Participation en vue de l'efficacité et de l'autonomisation	17
1.4.2 Déterminants de la participation	18
1.4.3 Types de participation	20
1.4.4 Quel nombre de femmes est considéré suffisant ?	21
1.5 Échelons au-dessus de la communauté	23
1.5.1 Absence de données et de volonté politique	25
1.5.2 Participation des femmes	25
1.5.3 Défenseurs du genre et influence	26
1.5.4 Traduire les politiques en pratique	27
1.6 Genre et droits fonciers	28
1.6.1 Comprendre les aspects des droits fonciers relatifs au genre	28
1.6.2 Action collective	30
1.7 Genre et REDD+	32
1.7.1 Participation des femmes et représentation des intérêts des femmes dans les processus REDD+	32

1.7.2	Régime foncier et accès au partage des avantages	33
1.7.3	Ne pas nuire	34
1.8	Schémas du partage des avantages selon le genre	35
1.9	Genre et analyse de la chaîne de valeur	38
1.9.1	Déterminants de la participation	39
1.9.2	Genre et performance	40
1.9.3	Genre et partage des avantages	40
Partie II. Comment appliquer l'analyse axée sur le genre à la recherche forestière		43
2.1	Principes directeurs	46
2.2	Cerner la dimension genre en recherche forestière	47
2.2.1	Quel est le lien entre le genre et mes travaux de recherche ?	47
2.2.2	Le continuum du genre	51
2.3	Concevoir et mettre en œuvre l'approche	55
2.3.1	Le « pluralisme méthodologique », pourquoi ?	55
2.3.2	Méthodes de recueil des données et approches analytiques	57
2.3.3	Effectuer une étude sur le terrain prenant en compte les spécificités de genre	66
2.3.4	Mixte ou unisexe	71
2.3.5	Conseils supplémentaires	72
2.4	En savoir plus : manuels et boîtes à outils pour l'analyse axée sur le genre	76
2.5	Constituer la bonne équipe	79
2.5.1	Maintenir le professionnalisme sur le terrain	80
2.6	Suivre les résultats	82
2.6.1	Conseils pour concevoir des indicateurs prenant en compte les spécificités de genre	83
3.	Bibliographie	86

Liste des figures, tableaux et encadrés

Figure

1	Continuum du genre	53
---	--------------------	----

Tableaux

1	Déterminants de la participation	19
2	Typologie de la participation	21
3	La dimension genre dans mes travaux de recherche	51
4	Différences entre les approches qui tiennent compte du genre et celles qui sont transformantes	55
5	Les méthodes mixtes peuvent être la meilleure solution.	56
6	Avantages et inconvénients des enquêtes	62
7	Avantages et inconvénients des interviews	64
8	Avantages et inconvénients des méthodes participatives	64
9	Formes de résistance et de contre-résistance	74
10	Exemples d'indicateurs prenant en compte les spécificités de genre	84

Encadré

1	Travaux de recherche féministes et environnement	xiii
2	Principaux termes et concepts	4
3	« The other half of gender »*	6
4	Pouvoir	7
5	L'emploi du temps des femmes	9
6	Différences de genre en matière de systèmes de connaissances	10
7	Les femmes, la cuisine et la biodiversité végétale	11
8	Stratégie de la Tanzanie sur le genre et le changement climatique	26
9	Agents de résistance	37
10	Pourquoi intégrer les questions de genre ?	48
11	Définition de la gestion adaptative collaborative par le CIFOR	54
12	Données sur la condition des femmes et les inégalités entre les sexes	60
13	Combien y a-t-il de personnes dans votre famille ?	68
14	Code de déontologie du CIFOR	81
15	Qu'est-ce qu'un indicateur prenant en compte les spécificités de genre ?	82

Sigles et acronymes

ACM	Adaptive collaborative management (Gestion adaptative collaborative)
CEDAW	Committee on the Elimination of Discrimination against Women (Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes)
CFG	Community forest group (groupe des forêts communautaires)
GCRAI	Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale
ACDI	Agence canadienne de développement international
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale
CRP	CGIAR Research Program (Programme de recherche du GCRAI)
ENERGIA	International Network on Gender and Sustainable Energy (Réseau international sur le genre et les énergies durables)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
IFPRI	International Food Policy Research Institute (Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires)
OIT	Organisation Internationale du Travail
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
JFM	Joint forest management (Gestion forestière conjointe)
PANA	Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation
ONG	Organisation non-gouvernementale
PFNL	Produits forestiers non-ligneux
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
RECOFTC	The Center for People and Forests (Centre pour les populations et les forêts)

REDD	Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation forestière
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement)
UNDRIP	United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People (Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
WOCAN	Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (Les femmes s'organisent pour changer l'agriculture et la gestion des ressources naturelles)

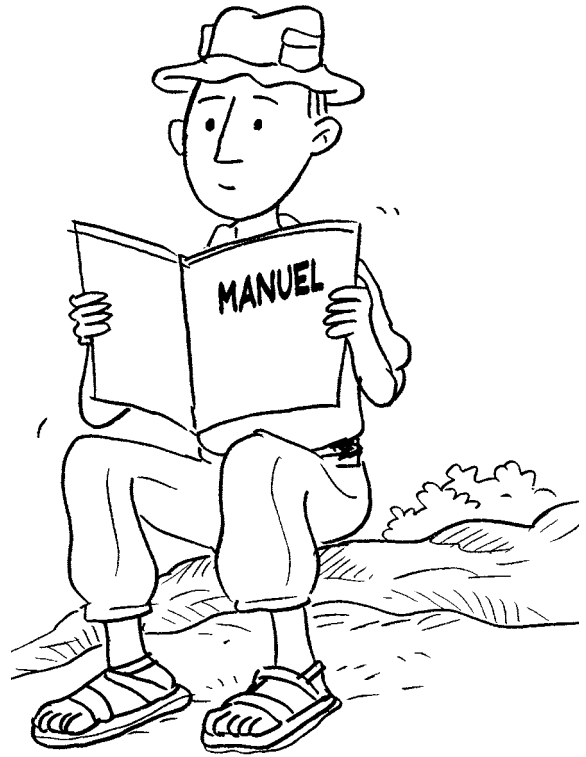
Introduction

L'intérêt porté actuellement au genre au Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) est l'opportunité de développer la capacité des scientifiques du CIFOR à intégrer les questions de genre dans les travaux de recherche. Cet intérêt a été suscité par divers facteurs internes et externes. Depuis quelques années, le CIFOR a amorcé un dialogue et une communauté de pratique à propos du genre, qui est un thème transversal dans le dernier plan à moyen terme du CIFOR (2009-2012). Dans le même temps, les examens externes des programmes et de la gestion, les initiatives du Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale (CGIAR) et les bailleurs de fonds soulignent la nécessité d'être plus attentif aux questions de genre. Ce manuel contribue aux efforts du CIFOR pour intégrer l'analyse axée sur le genre de manière plus systématique dans les travaux de recherche. L'objectif est de développer la connaissance des concepts de genre au sein des scientifiques du CIFOR, et de renforcer leurs capacités afin qu'ils soient à l'aise dans l'analyse axée sur le genre lors des travaux de recherche forestière, qu'ils soient seuls ou qu'ils collaborent avec d'autres experts.

Ce manuel a été élaboré par Cultural Practice LLC, sous la supervision de deux chercheurs du CIFOR, Esther Mwangi (Scientifique senior) et Yen H. Mai (Chargée de Projet, Programme Forêts et Gouvernance). Il prend en compte les suggestions recueillies lors d'une enquête réalisée en 2009 auprès du personnel du CIFOR et lors de conversations avec les scientifiques du Centre à la réunion annuelle du CIFOR en 2011. Les scientifiques et l'ensemble du personnel ont émis le souhait d'être éclairés sur ce qu'implique « l'intégration du genre » et de pouvoir disposer de recommandations précises afin de connaître les possibilités d'action et les objectifs visés, et aussi de savoir qui est concerné par la mise en œuvre.



Guide d'utilisation du manuel



À qui ce manuel est-il destiné ?

Si vous lisez ce guide, vous êtes sans doute un scientifique du CIFOR, un de ses partenaires ou un tout autre chercheur intéressé d'apprendre comment intégrer les questions de genre en recherche forestière. Ce guide a été élaboré pour tous les chercheurs—en partant de ceux qui n'ont aucune connaissance des concepts de genre ou de l'analyse axée sur le genre à ceux qui sont déjà un peu familiarisés avec le sujet. Les concepts et outils décrits dans ce manuel peuvent vous aider lorsque vous travaillez avec des communautés forestières et sur des études qui contribuent à la santé et à l'économie des forêts.

Comment utiliser ce manuel ?

Dans ce guide, vous trouverez des informations sur les questions de genre en recherche forestière et sur les moyens qui permettent d'être davantage attentif au genre lors de vos travaux de recherche. Ce manuel est destiné à servir de référence. Il ne vous dotera pas de l'expertise nécessaire pour mener une analyse axée sur le genre mais vous aidera à comprendre les aspects de vos travaux qui sont liés au genre en vous donnant les ressources qui vous permettront de trouver des réponses à vos questions. Le manuel vous aidera aussi à savoir quand faire appel à un spécialiste du genre afin de vous épauler dans votre processus de recherche. Il n'est pas nécessaire de

lire le manuel dans l'ordre des chapitres du début à la fin. Certaines parties peuvent présenter plus d'intérêt et plus d'informations pour vos activités de recherche que d'autres.

Ce manuel comporte deux parties :

- **Partie I. Principaux enjeux.** Cette partie aborde les questions de genre dans le cadre des principaux sujets de recherche forestière. Elle résume les points de rencontre entre le genre et les thèmes importants de la recherche forestière, tels que le changement climatique, les chaînes de valeur, le REDD+ et le droit foncier. À la fin de chaque résumé, vous trouverez des exemples de questions de recherche dans un encadré intitulé « *Quel est le lien avec mes activités de recherche ?* ».
- **Partie II. Comment appliquer l'analyse axée sur le genre à la recherche forestière.** Cette partie fournit des conseils permettant aux scientifiques du CIFOR et à leurs partenaires d'être plus attentifs aux questions de genre et d'appliquer l'analyse axée sur le genre à leurs activités actuelles et futures.

Pertinence du genre dans le domaine de la recherche forestière

Cela fait plusieurs dizaines d'années que les chercheurs et les universitaires se penchent sur le genre et l'environnement. Les études réalisées recouvrent divers courants reliant des points de vue féministes sur l'environnement avec les constructions sociales du genre et de l'identité (Encadré 1). En dépit de ces études, la recherche forestière classique a souvent négligé le rôle des femmes dans le domaine de la gestion des forêts. On a souvent considéré que le secteur des forêts était dominé par les hommes. La recherche et son application sur le terrain n'ont pas pris en compte les connaissances que les femmes possèdent sur les ressources forestières, leur rôle dans la gestion de celles-ci et aussi leur dépendance par rapport à celles-ci pour la subsistance et le bien-être.

Aujourd'hui, il est de plus en plus admis que, si l'on veut faire progresser la gestion forestière durable, il est essentiel d'examiner comment les normes relatives au genre conditionnent la façon dont les hommes et les femmes utilisent et gèrent les forêts. Les questions de genre se sont imposées dans les programmes internationaux de recherche agricole. Tandis que les engagements nationaux et internationaux insistent sur l'importance de la suppression des inégalités entre les femmes et les hommes, la mise en œuvre de démarches plus équitables reste un défi. Dans le même temps, des problèmes tels que le changement climatique transforment les notions de bien-être de la personne, d'équité et de conservation environnementale. La décentralisation permet maintenant à de nouveaux acteurs d'exprimer leurs souhaits et leurs demandes. Dans cet environnement qui évolue rapidement, il est nécessaire de plaider sans cesse en faveur de la pertinence du genre en recherche forestière.

Encadré 1. Travaux de recherche féministes et environnement

Les travaux de recherche féministes sur l'environnement ont vu le jour dans les années 1970 et témoignent de différents discours à propos des points de vue des hommes, des femmes et du genre sur la transformation de l'environnement, ses problèmes, ses solutions et le militantisme. Les principaux courants sont les suivants :

- **L'écoféminisme** qui souscrit à la notion que les femmes et la nature ont en commun de subir depuis longtemps l'oppression exercée par un système patriarcal. Il affirme l'existence d'une relation positive entre les femmes et la nature qui, pour certains, s'enracine dans des fonctions biologiques identiques alors que, pour d'autres, il s'agit d'une construction sociale.
- **Le féminisme environnementaliste** qui souligne le fait que les tâches et les responsabilités différentes qui incombent aux hommes et aux femmes les conduisent à avoir un intérêt différent selon le genre pour les ressources et les processus écologiques.
- **Le féminisme socialiste** qui intègre l'économie politique dans son discours et les concepts de production et de reproduction.
- **Le poststructuralisme féministe** qui prend en compte les connaissances contextuelles, lesquelles sont conditionnées par l'identité – genre, classe sociale, race, ethnicité et âge.
- **L'environnementalisme** qui intègre le genre dans une optique féministe libérale impliquant les femmes comme participantes et partenaires de la protection de l'environnement et de la conservation.
- **L'écologie politique féministe** qui met en avant le genre comme variable essentielle dans les processus de prise de décision et dans les contextes sociaux, économiques et politiques qui modèlent les pratiques et les stratégies environnementales. Le genre, comme les autres variables sociales, façonne l'évolution écologique.

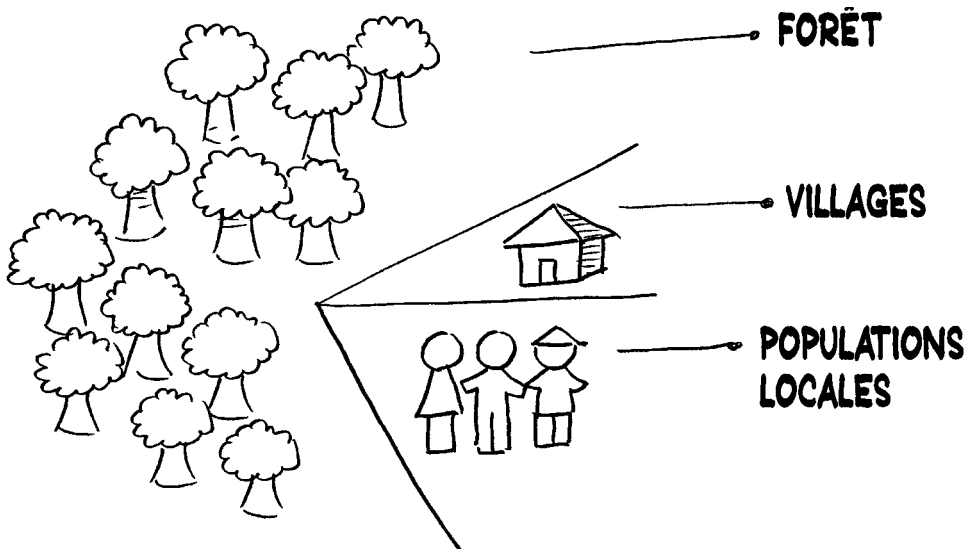
Source : Rocheleau *et al.* 1996.

- **La participation des femmes à la gestion forestière améliore la gouvernance, l'affectation des ressources et la durabilité des ressources forestières.** Les femmes ne disposent pas du même accès que les hommes aux institutions qui tiennent les rênes de la gestion et de l'utilisation des forêts. Cependant, on a observé que si l'on favorise la participation des femmes aux comités décisionnaires au sein des institutions des forêts communautaires, la gouvernance forestière et la durabilité des ressources s'améliorent (Agarwal 2009, 2010). Les études montrent aussi que les résultats sont meilleurs quand les femmes siègent dans les groupes d'usagers des forêts communautaires et qu'elles y occupent des postes de décision (Acharya et Gentle 2006). On a également découvert que la participation des



femmes atténuait l'accaparement des avantages par les élites au moment de la décentralisation et améliorerait l'accès aux processus budgétaires au niveau du district (de Vries et Sutarti 2006; Syamsuddin *et al.* 2007; Komarudin *et al.* 2008).

- **Le fait de ne pas tenir compte des différences de genre dans la gestion et l'utilisation des forêts peut réduire l'efficacité des politiques.** Faire abstraction des différences de genre peut déboucher sur des évaluations incorrectes des compromis et des effets des politiques sur les communautés forestières. C'est ce qui apparaît maintenant évident dans la recherche sur le changement climatique. Les études récentes soulignent que le fait d'ignorer les différences existant entre les stratégies d'adaptation au changement climatique des femmes et des hommes conduit à l'incertitude des prévisions en matière de changement climatique et réduit l'efficacité des réponses (Nelson *et al.* 2002 ; Shea *et al.* 2005 ; Djoudi and Brockhaus 2011 ; Peach Brown 2011).
- **Les activités forestières des femmes comme celles des hommes contribuent à faire vivre le ménage.** Selon la Banque mondiale, les femmes des communautés forestières tirent 50 % de leur revenu des forêts, tandis que pour les hommes il ne s'agit que d'un tiers (Banque mondiale *et al.* 2009). D'après des études réalisées par le PEN, le Réseau Pauvreté et Environnement du CIFOR, le revenu provenant des activités forestières constitue environ un cinquième du revenu total des ménages ruraux vivant dans les forêts ou aux alentours ; les hommes contribuent davantage que les femmes car leurs activités génèrent un revenu tandis que les femmes s'occupent plus d'activités de subsistance. L'importance des



activités forestières dans la contribution des hommes et des femmes à la marche des ménages requiert d'observer attentivement l'incidence sur leurs conditions de vie des changements de règles associées à l'accès et à l'utilisation des ressources forestières.

Foire aux questions

Les termes de « genre » et de « femmes » sont-ils identiques ?

Non, les termes de « genre » et de « femmes » ne sont pas identiques. Le concept de genre fait référence à des notions qui concernent les hommes comme les femmes. Dès lors, si l'examen du rôle des femmes, de leurs besoins et de leurs préférences fait partie d'une analyse axée sur le genre, un examen identique pour les hommes en fait aussi partie. Le genre concerne aussi les relations entre les hommes et les femmes et étudie le rôle que le pouvoir et les institutions jouent dans la détermination de leurs différences.

Comment intégrer une analyse axée sur le genre dans mes travaux de recherche ?

Ce manuel devrait vous donner quelques éléments de réponse. Il a en effet été conçu pour vous aider à comprendre les concepts et les termes relatifs au genre, comme pour apporter des conseils pratiques que vous pourrez mettre immédiatement en application dans vos travaux de recherche. Cependant, ce manuel n'aura pas réponse à tout. Nous vous conseillons de puiser également dans les ressources internes du CIFOR, y compris de faire appel aux responsables du genre. Le GCRAI a aussi mis

en place un réseau de recherche sur le genre et l'agriculture, dirigé par un conseiller senior sur le genre et la recherche, en vue de s'atteler aux questions de genre communes à divers programmes de recherche de ce Groupe. À la fin de ce manuel, nous avons indiqué une liste de ressources et d'organismes où vous trouverez des informations complémentaires.

Est-ce que l'analyse axée sur le genre augmentera le coût du projet et en rallongera le calendrier ?

Pas forcément. Cependant, l'intégration d'une analyse axée sur le genre à vos travaux peut se traduire par une hausse des coûts si vous n'en avez jamais fait auparavant et si vous devez inclure dans votre équipe un scientifique en sciences sociales spécialiste du genre. D'autre part, parce que les femmes des communautés forestières ont souvent de multiples responsabilités et disposent de peu de temps, cela peut s'avérer plus onéreux et prendre plus de temps d'aller à leur rencontre et de les impliquer dans la recherche participative. Néanmoins, avec une organisation rigoureuse, les ressources, le personnel et le temps appropriés peuvent être prévus dans le programme de recherche lors de la phase de conception. Des données de plus en plus nombreuses indiquent que l'intégration dans les projets de l'analyse axée sur le genre débouche sur des résultats plus justes et plus durables.

Le genre n'est pas la variable la plus importante dans mes travaux de recherche. Pourquoi le prendre en compte ?

Nous sommes conscients que le genre n'est qu'une des variables sociales sur lesquelles porte vos travaux. De plus, certains d'entre vous étudient peut-être des aspects biophysiques de la science forestière, dans laquelle les variables sociales ne sont pas incluses de manière explicite dans la recherche. Que vos travaux comportent ou non une variable « genre », notre souhait est que vous puissiez exposer dans votre proposition de projet comment il contribue à l'objectif du CIFOR qui est de faire progresser « le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité ».

Que faire si seulement quelques femmes (ou quelques hommes) répondent dans un entretien de groupe ou dans un groupe de discussion ?

Si vous vous trouvez dans une situation dans laquelle seuls quelques individus répondent, vous devrez réfléchir pour trouver comment rééquilibrer les forces en présence. Vous pouvez essayer plusieurs stratégies. Changez la configuration spatiale de votre réunion en vous déplaçant vers un autre endroit de la pièce. Rappelez aux participants qu'il faut que tout le monde puisse donner son avis. Scindez le groupe en sous-groupes et en séparant ceux qui parlent plus de ceux qui s'expriment moins. Bien que votre but immédiat soit de recueillir de l'information, tirez les enseignements de cette expérience. Repérez ceux qui parlent le plus fort et déterminez

ce qui leur confère ce pouvoir. Il se peut que ce ne soit pas un problème de genre mais que cela provienne de leur statut dans la communauté, de leur âge ou d'une autre variable socioculturelle. Dans les entretiens suivants, envisagez de stratifier le groupe selon différentes catégories socioculturelles afin d'encourager une large participation de la communauté.

Quand j'interroge seulement des femmes, parfois des hommes s'attardent et écoutent. Que puis-je faire ?

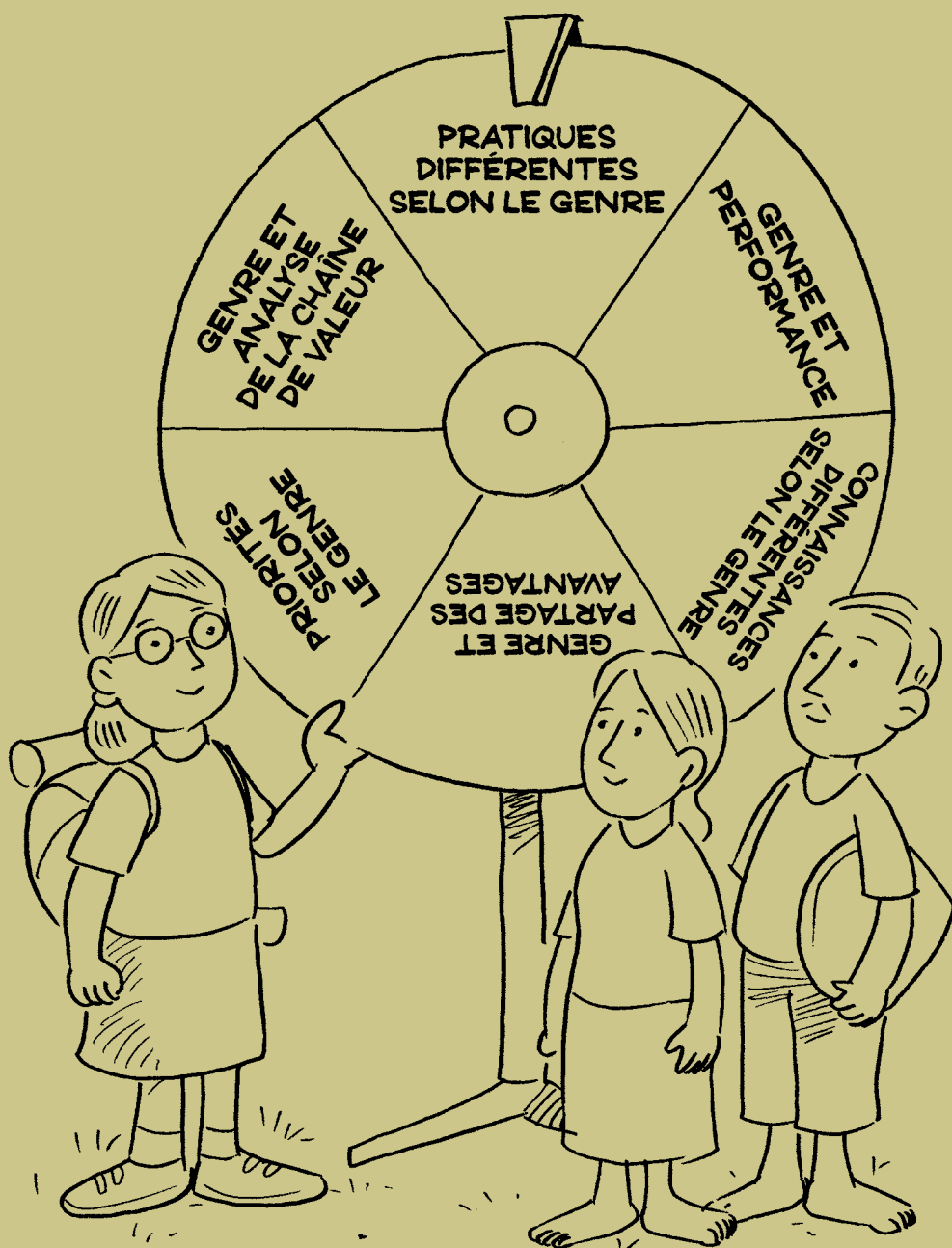
Donc, vous avez prévu d'interroger des femmes et votre belle organisation s'écroule quand vous remarquez que des hommes s'attardent à l'extérieur de la salle de classe ou qu'ils ont apporté des chaises sous l'arbre d'à côté ! Si vous vous trouvez dans une situation semblable, c'est l'occasion parfaite pour que d'autres membres de votre équipe interviewent les hommes ou engagent une conversation avec eux de manière à les éloigner du groupe des femmes. Lors de la préparation des interviews, vous pouvez envisager d'organiser des entretiens séparés mais simultanés pour les hommes et les femmes afin d'éviter ce scénario.

Que doivent faire les hommes de l'équipe quand les groupes de discussion ou les interviews ne ciblent pas les femmes ?

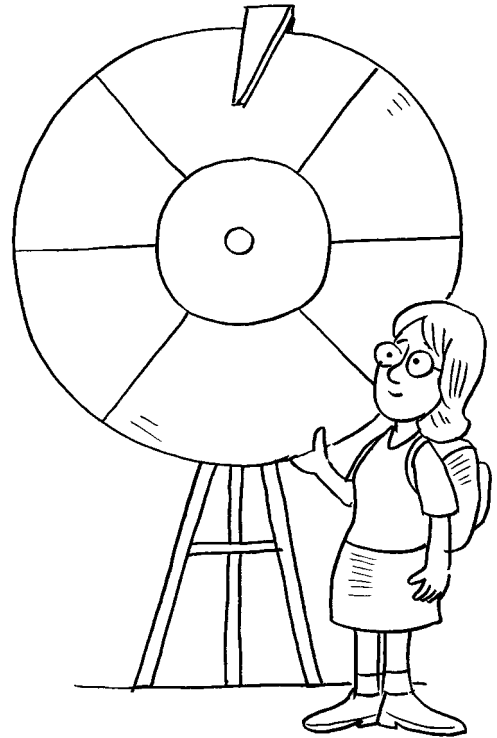
En fonction du contexte, la présence d'une équipe masculine lors des interviews ciblant des groupes uniquement constitués de femmes peut se répercuter sur la participation et aussi sur les réponses aux questions. Si cela risque de se produire, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, prévoyez des interviews ou des groupes de discussion séparés mais en même temps, dirigés par des collaborateurs pour les uns et des collaboratrices pour les autres. Utilisez le temps de façon productive !

Sommes-nous en train de transformer la culture en parlant du genre ?

Le but global de nos travaux de recherche est de réduire les pratiques ou comportements néfastes qui affectent la durabilité des forêts pour favoriser ceux qui font progresser le bien-être de la personne, la conservation environnementale et l'équité. Que cela implique ou non de parler du genre, il s'agit certainement de transformer la culture : ce qu'on cherche en effet ce sont des moyens d'améliorer les pratiques habituelles pour répondre aux défis locaux, nationaux et mondiaux. L'implication plus directe des femmes dans la recherche peut bousculer l'organisation courante des choses, mais n'est pas susceptible de modifier le rapport de forces ni le sort des femmes. Les études qui s'attachent à comprendre comment améliorer le sort des hommes et des femmes (p. ex. la recherche transformante pour le genre) peuvent, en fait, modifier les rôles, les relations et les activités des uns et des autres. Cependant, ce n'est pas différent du fait de transformer la relation qui existe entre les communautés et les forêts dont elles dépendent.



Partie I. Principaux enjeux



1.1 Qu'est-ce que le genre ?

Le **genre** désigne les caractéristiques économiques, politiques et culturelles liées au fait qu'on soit un homme ou une femme. Ces caractéristiques varient dans le même pays et aussi en fonction des pays, en évoluant aussi au fil du temps (Encadré 2). Le genre est différent du **sexe**, qui fait référence aux caractéristiques biologiques universelles différenciant les individus de sexe masculin de ceux qui sont de sexe féminin, notamment pour ce qui est de la reproduction. Bien que ces termes soient souvent utilisés de façon interchangeable, il est important de faire la distinction entre les deux dans un but analytique. Les catégories basées sur le sexe ne changent pas. La catégorisation fondée sur le genre, cependant, permet de reconnaître les transformations sociales qui touchent les ménages et les communautés au fil du temps.

Lorsque nous entendons le mot genre, nous avons tendance à raisonner simplement en termes d'hommes et de femmes. Nous cédon à la facilité quand nous faisons référence aux catégories hommes/femmes, dans lesquelles les hommes et les femmes sont censés être des groupes aisément identifiables ayant des intérêts qui se font concurrence et entrent en conflit (Cornwall 2001). Un certain nombre de problèmes compliquent cette simple dichotomie.

Encadré 2. Principaux termes et concepts

Le genre est un concept qui désigne les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles liées au fait qu'on soit un homme ou une femme. Souvent confondu avec le **sexe**, qui correspond aux caractéristiques biologiques universelles différenciant les individus de sexe masculin de ceux qui sont de sexe féminin, le genre se construit socialement, les caractéristiques du genre n'étant pas les mêmes sur toute la planète et changeant au fil du temps. Le genre englobe les rôles et les relations qui existent entre les hommes et les femmes.

Les rôles hommes/femmes se rapportent aux tâches, aux responsabilités et aux comportements que la société a définis et considère appropriés pour les hommes et les femmes. Ils sont aussi spécifiques au contexte et peuvent évoluer dans le temps. Par exemple, l'introduction de nouvelles technologies ou de nouveaux services peut modifier la division du travail dans les exploitations agricoles, entraînant le transfert vers les hommes de certaines tâches jusqu'ici dévolues aux femmes et vice versa.

Les rapports de genre définissent les modes d'interactions entre les hommes et les femmes. Les rôles hommes/femmes comme les rapports de genre sont des constructions sociales, sont renforcés par les institutions sociales et s'inscrivent dans une période historique. Les manières de se comporter des hommes et des femmes en public, par exemple avec des employés de banque ou des formateurs, sont différentes en fonction des pays mais aussi au sein d'un même pays.

L'analyse axée sur le genre est une méthodologie qui nécessite le recueil et l'analyse de données désagrégées par sexe. Les données peuvent être recueillies à l'aide de méthodes quantitatives et qualitatives. Une analyse axée sur le genre décrira d'abord les rapports de genre existant dans un contexte précis, allant des ménages aux entreprises et des groupes de gestion forestière aux institutions décidant des politiques. Elle précisera comment les rôles hommes/femmes et les rapports de genre créent des opportunités ou des obstacles pour atteindre les objectifs de développement et déterminera des moyens de remédier aux disparités entre hommes et femmes.

D'abord, une trop grande simplification ne rend pas compte de l'interdépendance des conditions de vie des hommes et des femmes et de leurs liens. Si l'on oppose les hommes et les femmes, il n'est pas possible de comprendre leurs relations interpersonnelles ni comment ils se complètent. Par exemple, comme l'expliquent Rocheleau et Edmunds (1997), si les points de mire sont les espaces séparés et les lieux de contrôle des ressources, on laisse de côté les « espaces intermédiaires » où les femmes s'occupent de terres situées au-dessus, au-dessous et entre les cultures et les arbres des hommes.

Une trop grande simplification masque aussi les interactions entre le genre et les autres variables sociales, telles que l'ethnicité, l'âge, la situation de famille et la race. Les femmes ne constituent pas un groupe homogène et les différences qu'on observe entre elles sur le plan du pouvoir, des opportunités, des ressources et des activités sont le résultat de l'influence d'autres variables sociales. Au Zimbabwe, Nabane (1997) met en relief le cas des femmes Korekore qui profitent plus que les femmes Vadoma des avantages des programmes communautaires de gestion de la faune sauvage. L'âge et la situation familiale contribuent aussi à l'institution de hiérarchies parmi les femmes. Bradley (1991) a découvert que, parmi les Luhyas dans la forêt Kakamega du Kenya, les veuves plus âgées ont un plus grand pouvoir de décision que les veuves plus jeunes sur la gestion des parcelles boisées et des haies d'arbres. Sithole (2005) décrit comment les épouses des chefs des communautés disposent de davantage de pouvoir et d'influence que les autres femmes. Par ailleurs, les modèles d'allégeance et de pouvoir ne sont pas toujours ceux auxquels on pourrait s'attendre. Les normes sociales peuvent entraver davantage les femmes des castes supérieures que celles des castes inférieures dans leurs déplacements et la prise de parole (Agarwal 2001).

Pourquoi un tel intérêt pour les femmes ? Les termes de genre et de femmes sont souvent employés comme des synonymes, ce qui est une erreur, et laissent entendre, à tort, que les besoins des femmes ont plus d'importance que ceux des hommes. Cette attention accordée aux femmes provient du fait que, comparativement aux hommes, celles-ci disposent de moins de droits et moins d'opportunités. Les femmes font l'objet de discriminations, certaines officielles et d'autres non. Les études portant sur le genre cherchent à identifier les obstacles qui sont à l'origine de cette inégalité pour remédier à ce déséquilibre. Bien faite, une analyse axée sur le genre examine la situation des hommes comme celle des femmes et repère les moyens de mettre à profit les points forts de chaque groupe pour compenser les points faibles constatés dans l'un ou l'autre groupe. De surcroît, il devient aussi difficile d'ignorer les difficultés que rencontrent les hommes et les garçons lorsque leurs conditions de vie se transforment et évoluent (Encadré 3).

Le genre ne définit pas uniquement les individus, c'est un élément des relations sociales (Cornwall 2001). Les rapports de genre renvoient aux constructions sociales liées aux relations interpersonnelles des hommes et des femmes. Ceci englobe non seulement les relations entre mari et femme, mais aussi les interactions entre frères et sœurs, avec les pères et les mères, les filles et les fils, et même au-delà des liens de parenté. Les rapports de genre font aussi référence aux réseaux sociaux hors de la famille : dans les communautés, sur les marchés et dans la sphère politique. Les réseaux sociaux peuvent être une source de pouvoir et souvent se modifient pour s'adapter à l'évolution de l'environnement.

Encadré 3. « The other half of gender »*

Une grande partie de la littérature sur le genre décrit la situation des femmes et les inégalités qu'elles subissent dans de nombreux aspects de la vie. Ceci est dû au fait que, comparativement aux hommes, les femmes rencontrent davantage d'obstacles. Contrairement à leurs homologues masculins, les femmes ont moins accès à la terre, passent plus de temps en tâches ménagères, gagnent des salaires inférieurs et participent moins à la vie politique. Les initiatives concernant le genre et le développement ont d'abord cherché à remédier à ces inégalités en concentrant les efforts sur les femmes et sur la suppression des obstacles qui les empêchent d'accéder aux mêmes opportunités que les hommes. Pour cette raison, l'analyse axée sur le genre consacre généralement une attention considérable aux rôles, aux conditions et aux expériences des femmes. Ce manuel souligne de nombreux cas dans le secteur forestier où les femmes sont désavantagées comparativement aux hommes.

On constate cependant un intérêt de plus en plus grand pour la masculinité et les disparités de pouvoir entre divers groupes d'hommes et de garçons. Les licenciements dus à la crise économique mondiale dans les secteurs historiquement dominés par les hommes (p. ex. la construction ou la finance), le fort taux d'absentéisme à l'école des garçons, la violence en bande et le sida sont quelques problèmes de genre qui touchent les hommes et les garçons. Ces problèmes affectent aussi les relations qu'ils ont avec les femmes. La division du travail se redéfinit au sein de nombreux ménages car les hommes subissent des périodes de chômage plus fréquentes et plus longues. Les hommes et les garçons sont confrontés à des défis notamment en Amérique latine et en Afrique.

*L'énoncé « The other half of gender » (c'est-à-dire L'autre moitié du genre) provient du livre éponyme de Bannon et Correia publié en 2006 sur les questions relatives aux hommes dans le domaine du développement.

Comme le genre, le pouvoir est une question transversale, qui a diverses origines et se manifeste de nombreuses manières. Le genre et les autres dimensions de l'identité déterminent d'une part les personnes qui ont accès à différentes formes de pouvoir et, d'autre part, les conditions d'accès à la propriété, la répartition et le contrôle de la propriété, ce qui fait que le pouvoir est particulièrement pertinent en recherche forestière. Ce manuel fait souvent référence à la notion de pouvoir parce qu'elle est étroitement liée à ceux qui participent et influencent les processus de prise de décision s'appliquant aux ressources, à la planification et aux avantages forestiers. L'encadré 4 définit les divers aspects de la manifestation du pouvoir.

Il n'est pas inutile de redire que les rôles hommes/femmes et les rapports de genre sont dynamiques. Ils évoluent au fil du temps en réponse aux circonstances, aux besoins et aux intérêts qui changent. Tout comme les forêts croissent, diminuent en surface, se transforment et évoluent, les rôles hommes/femmes et les rapports de genre sont en mutation constante. Si l'on ne saisit pas la complexité des rôles hommes/femmes et des relations sociales, on ne parvient pas à repérer les opportunités d'amélioration en gestion forestière ni les pistes possibles vers une plus grande équité. Le repérage des différences (et des similitudes) entre les hommes et les femmes et aussi entre les individus de chaque sexe revêt une importance primordiale pour la compréhension du contexte de la recherche forestière.

1.2 Pratiques et connaissances différentes selon le genre

Les idées sur le genre dictent tout, du type de vêtement qu'il convient de porter quand on est homme ou femme, au type d'occupation et d'emploi auxquels on peut prétendre, à celui qui prend les décisions dans le ménage. Ces idées imprègnent aussi les règles qui encadrent l'accès aux forêts et la façon dont les hommes et les femmes utilisent les ressources des arbres et des forêts.

Encadré. Pouvoir

Le pouvoir se manifeste de diverses façons. On observe :

- **Le pouvoir sur** : Ce type de pouvoir comprend une relation de domination ou de subordination. Il est essentiellement fondé sur des menaces de violence et sur l'intimidation, approuvées par la société. Il demande une vigilance constante si l'on veut le maintenir et suscite la résistance active et passive.
- **Le pouvoir de** : Ce type de pouvoir se rattache à la prise de décision, à la résolution de problèmes ; il peut être créatif et stimulant.
- **Le pouvoir avec** : Ce pouvoir concerne des personnes, ayant un but commun ou des connaissances communes, qui s'organisent en vue d'atteindre des objectifs collectifs.
- **Le pouvoir intérieur** : Ce pouvoir renvoie à la confiance en soi, à la conscience de soi et à l'affirmation de soi. Il se rapporte à la façon dont les individus peuvent, en analysant leurs expériences, prendre conscience de l'influence du pouvoir sur leur vie et de gagner en assurance afin d'agir pour changer la situation.

Source : Williams *et al.* 1994.

La compréhension de l'éventail des pratiques forestières des hommes et des femmes se rattache au concept de la « division du travail en fonction du genre ». Ce concept désigne les activités distinctes réalisées par les hommes et par les femmes, approuvées par la société et renforcées par les institutions. Cela englobe en général trois différents types d'activité. 1) Le travail productif, qui comprend les tâches et les responsabilités qui débouchent sur la production de biens et de services pour la vente ou la consommation. Cela inclut le salariat, le travail indépendant et les activités des secteurs formel et informel. 2) Les travaux ménagers et ceux liés à la reproduction, qui concernent les activités associées à l'intendance de la maison et de la famille, telles que la cuisine, le nettoyage et s'occuper des enfants, des personnes malades ou âgées. 3) Le travail communautaire, qui comprend la contribution des hommes et des femmes aux projets communautaires dans le cadre des groupes de foresterie communautaire, des associations de producteurs et des groupes d'usagers de l'eau. Ceci peut être payé ou non.

1.2.1 Pratiques différentes selon le genre

En général, l'hypothèse de départ à propos des pratiques différentes selon le genre dans les travaux forestiers est que les hommes prennent souvent davantage part aux activités des grosses sociétés forestières, telle que l'abattage des arbres, tandis que les produits forestiers non ligneux (PFNL) consommés dans le ménage ou vendus pour avoir un petit revenu sont surtout du ressort des femmes. La recherche forestière tend à étayer cette hypothèse. En raison de l'absence de données concernant la participation des femmes aux activités forestières, et notamment à l'exploitation forestière à grande échelle, il est difficile de se faire une idée précise de leur implication. Ceci indique peut-être que le rôle des femmes dans ce secteur est invisible et informel, entraînant de mauvaises conditions de travail et une rémunération plus faible (Banque mondiale *et al.* 2009). Cependant, nous devons nous préparer à remettre en question nos présupposés sur les différences entre les hommes et les femmes et à étudier le degré réel de participation des hommes et des femmes aux diverses activités, ainsi que les facteurs qui dictent cette participation.

Concernant les activités liées aux PFNL, on observe des situations extrêmement variées dans les pays et entre divers pays en termes de types de produits et d'étapes de la chaîne allant de la production à la consommation dans lesquelles les hommes et les femmes sont impliqués (Alexaides et Shanley 2004 ; Kusters et Belcher 2004 ; Sunderland et Ndoye 2004). Par exemple, la cardamome est récoltée par les hommes en République démocratique populaire lao, mais par les femmes au Vietnam (Kusters et Belcher 2004). Dans le Sud de l'Éthiopie, les femmes récoltent la résine de l'arbre à encens en entaillant son écorce, tandis que, dans le Nord et le Nord-Ouest du pays, ces activités sont du ressort des hommes (Shackelton *et al.* 2011). Si ce sont les femmes qui fabriquent les paniers en bambou au Laos,

c'est une activité masculine au Népal (FAO non daté). D'autre part, les femmes participent à de nombreuses activités relatives à la forêt, au travail dans les pépinières et les plantations par ex., ainsi qu'à la chasse et à la pêche (Ruiz-Pérez *et al.* 2002).

Les travaux considérés appropriés pour les hommes et les femmes sont continuellement modelés par les rapports de force, les normes sociales et l'évolution des contextes socio-économiques. Bon nombre des activités des femmes sont perçues comme un prolongement de leurs responsabilités dans le ménage. Bolaños et Schmink (2005) ont découvert qu'en Bolivie les hommes comme les femmes jugent naturel que la participation des femmes à la gestion forestière consiste essentiellement à assurer les repas des travailleurs. Les idées sur le rôle des hommes comme principal soutien de famille et sur celui des femmes lié surtout aux affaires du ménage, ainsi que les opinions sur les soi-disant « aptitudes naturelles » des hommes et des femmes peuvent freiner la mobilité sociale ascendante des femmes ou se traduire par un salaire inférieur pour un emploi équivalent. Les normes régissant la mobilité des femmes peuvent avoir une incidence sur leurs lieux de cueillette des produits forestiers ou les distances qu'elles peuvent parcourir pour vendre leurs produits. La responsabilité disproportionnée des femmes s'agissant des tâches ménagères les rend moins disponibles pour participer aux réunions sur la foresterie communautaire ou pour investir afin de développer leur commerce (Encadré 5). Comme l'ont remarqué Bolaños et Schmink (2005) en Bolivie, la participation des femmes aux réunions était plus entravée par un manque de temps global que par l'heure de la journée à laquelle elles avaient lieu. Mwangi *et al.* (2009) émettent l'hypothèse que les groupes de femmes sont confrontés à des contraintes de travail et de temps qui obèrent leur capacité à effectuer des activités de régénération, telles que la plantation d'arbres

Encadré 5. L'emploi du temps des femmes

Dans le monde entier, les femmes ont une plus grande part de responsabilité que les hommes vis-à-vis des tâches de la maison. En Inde, les femmes consacrent 354 minutes par jour aux activités ménagères, notamment à la cuisine et aux enfants, et les hommes 36 minutes. En Tanzanie, les femmes passent 270 minutes par jour à ces tâches et les hommes 54 minutes. Comparativement à leurs homologues des villes, les femmes en milieu rural passent plus de temps à aller chercher de l'eau ou du bois de feu, comme à des activités semblables, car elles ont moins accès aux services de base.

Source : Budlender 2010.

ou le dégagement des sous-bois. Ruiz Pérez *et al.* (2002) identifient le manque de temps comme l'un des facteurs empêchant les commerçantes camerounaises de développer leur activité. L'emploi du temps très dense des femmes restreint leur implication dans un certain nombre d'activités forestières, du développement de leur commerce de PFNL à la participation aux réunions sur la foresterie communautaire.

Cependant, quand on définit des produits forestiers précis comme relevant exclusivement du domaine des hommes ou des femmes, il y a le risque de laisser de côté les normes socio-culturelles qui ont conditionné l'accès et le contrôle des ressources forestières. Au fur et à mesure que les produits prennent de la valeur sur le marché, les normes de genre correspondantes ont tendance à évoluer. Dolan (2001) a découvert que, bien que la production horticole au Kenya ait été principalement aux mains des femmes dans l'histoire, l'accroissement de la demande des marchés européens a suscité des mouvements de contestation dans le secteur horticole, et même l'appropriation par les hommes du revenu, du travail et de la terre cultivée par les femmes.

1.2.2 Connaissances différentes selon le genre

Les connaissances qu'ont les femmes des forêts et de leurs produits diffèrent du savoir des hommes à plusieurs égards (Encadré 6). Les femmes acquièrent des connaissances sur les produits forestiers qui les aident dans leurs responsabilités au sein du ménage—préparation des repas, complément aux revenus du ménage et réponse à d'autres besoins survenant à l'occasion de sécheresses, de famines ou de catastrophes. Leur connaissance du matériel génétique et leur expérience de l'adaptation et de la culture des espèces forestières leur permettent de surmonter les hauts et les bas touchant le ménage et de s'adapter au changement climatique. D'autre part, dans de nombreux endroits, les femmes entretiennent la biodiversité car c'est un aspect important du maintien de leurs traditions culturelles. Howard

Encadré 6. Différences de genre en matière de systèmes de connaissances

Huisinga *et al.* (1993) recensent quatre catégories de différences de genre en matière de systèmes de connaissances liées aux forêts :

- Les femmes et les hommes ont des connaissances sur des choses différentes.
- Les hommes et les femmes ont des connaissances différentes sur les mêmes choses.
- Les femmes et les hommes peuvent organiser leurs connaissances différemment.
- Les hommes et les femmes peuvent recevoir et transmettre leurs connaissances par différents moyens.

(2003) expose le lien entre la cuisine et la biodiversité, en avançant aussi que les préjugés sur les connaissances des femmes empêchent d'apprécier à leur juste valeur les lieux où l'on cuisine et où l'on conserve les aliments qui sont d'une grande importance pour la biodiversité végétale (Encadré 7).

À certains endroits, les connaissances des femmes sur la biodiversité forestière sont parfois considérables. Au Laos, le projet de conservation et de gestion forestière a révélé que les femmes utilisent tout un éventail de ressources forestières pour se nourrir, se chauffer et gagner de l'argent : 37 aliments, 68 plantes médicinales, 18 types de produits destinés à d'autres usages et 18 espèces animales. À Acre au Brésil, Kainer et Duryea (1992) ont mis en évidence que les femmes avaient des connaissances botaniques et des compétences en gestion des plantes portant sur plus de 150 espèces sauvages et cultivées, surtout celles servant à l'alimentation ou entrant dans la fabrication des épices, des médicaments ou des boissons.

La recherche ne fait pas abstraction des connaissances des hommes, mais explore les différences entre le savoir des hommes et celui des femmes. Les connaissances des hommes se rapportent davantage à leurs activités agricoles (p. ex. l'utilisation des produits forestiers comme paillage). En Tanzanie, les hommes ont des connaissances spécialisées sur diverses plantes fourragères pour le bétail (Kajembe *et al.* 2000), tandis que les connaissances des femmes sur les essences et les plantes portent plus sur le bois de feu, les légumes et les fruits (Katani 1999).

Le mode d'acquisition des connaissances est aussi différent en fonction du sexe, même s'il s'agit d'un même produit pour le même but. Les hommes comme les femmes connaissent les produits forestiers dotés de propriétés thérapeutiques.

Encadré 7. Les femmes, la cuisine et la biodiversité végétale

Dans le monde entier, le maintien de la biodiversité végétale joue un rôle important dans les domaines de la diversité culinaire, de la consommation des ménages et du patrimoine culturel.

- Dans les Andes, un vaste éventail de variétés de pommes de terre et de maïs est utilisé dans diverses préparations culinaires. Dans les communautés quechuas, les femmes entretiennent ces connaissances (Howard-Borjas 1999).
- Plus d'une cinquantaine de plantes sauvages entrent dans la réalisation des soupes dans la région italienne de la Toscane (Pieroni 1999).
- Dans l'état mexicain de Quintana Roo, les femmes mayas du Yucatan transplantent des espèces végétales dans le jardin qu'elles ont en ville afin de préserver leurs traditions culturelles et la biodiversité (Greenberg 2003).

Chez les Masai, par exemple, les garçons apprennent les plantes médicinales tout en gardant les chèvres et les moutons dans la brousse. En revanche, ce sont les mères et les grands-mères qui enseignent ce savoir aux filles près de la maison (Sindiga 1994).

1.2.3 Priorités selon le genre

On considère souvent que, dans le domaine des pratiques forestières, les priorités pour les femmes découlent de leurs responsabilités au sein du ménage, telles que le ramassage du bois de feu pour la cuisine ou des plantes de la forêt pour se soigner. En même temps, les femmes privilégient les activités qui facilitent leur travail lié aux besoins du ménage en alimentation et en bois de chauffage. Les hommes, en revanche, exercent souvent des activités très valorisées, telles que l'exploitation forestière (abattage, etc.), qui correspondent à l'idée que leur rôle principal est de faire vivre la famille et que leur force physique est présumée plus grande.

De ce fait, les modifications affectant les ressources forestières touchent les hommes et les femmes de manière différente. Quand une forêt devient une aire protégée et qu'on n'y accède plus comme avant, selon que les règles d'accès tiennent ou non compte des préoccupations des femmes, l'accès aux ressources peut se révéler plus facile ou difficile pour elles. La détermination des conséquences éventuelles des changements aidera les décideurs, les bailleurs de fonds, les investisseurs et les autres acteurs à prendre des décisions plus éclairées, notamment en matière de stratégies de conservation et d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.



Il y a cependant ici un équilibre délicat à trouver pour tenir compte des priorités des hommes et des femmes sans accentuer les inégalités entre les sexes. Si, pour les femmes, les droits d'accès sont prioritaires car ils leur permettent de remplir leurs obligations au sein du ménage, on ne devrait pas leur refuser d'autres droits qui sont importants pour les hommes.

Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

La documentation sur les pratiques, les connaissances et les priorités selon le genre est une composante essentielle de la compréhension des questions de genre dans le domaine des forêts. Cela fournit non seulement des informations de référence sur les relations que les hommes et les femmes entretiennent avec les forêts et les institutions forestières, mais nous éclaire aussi sur les moyens éventuels permettant de les impliquer dans la conservation, l'aménagement du territoire, le reboisement ou la régénération des espaces boisés. Voici quelques questions possibles dans le cadre de la recherche :

- Quels sont les produits forestiers utilisés par les hommes et les femmes ? En quoi utilisent-ils les produits forestiers différemment ? Comment peut-on développer les chaînes de valeur des PFNL de manière à maintenir ou à renforcer la situation des femmes dans telle ou telle chaîne ?
- Quelles sont les espèces d'arbres qui ont de la valeur aux yeux des femmes ? Quelles sont celles qui ont de la valeur aux yeux des hommes ? Quelles en sont les conséquences sur le plan de la conservation ?
- Comment évoluent les priorités, les pratiques et les comportements des hommes et des femmes en fonction du stade de la forêt sur la courbe de la transition forestière ?

1.3 Genre et changement climatique

Si, en 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a reconnu que le changement climatique n'aura pas les mêmes conséquences pour les hommes et les femmes, les connaissances sur les liens entre le genre et le changement climatique sont toujours aussi lacunaires. La majeure partie des études portant sur le genre et le changement climatique se concentre sur deux aspects : la vulnérabilité des femmes au changement climatique et le peu d'attention porté aux femmes lors des décisions liées au changement climatique aux niveaux national et international. En privilégiant leur vulnérabilité au changement climatique, la recherche a délaissé la contribution des femmes comme agents de changement dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation.

La vulnérabilité des femmes au changement climatique est conditionnée par leur dépendance des ressources naturelles pour vivre et assurer l'intendance du ménage.

Il n'est pas impossible que le changement climatique exacerbe les inégalités entre les sexes et accentue la vulnérabilité des femmes de diverses façons. En milieu rural, les femmes tirant leur revenu des forêts subiront une dégradation de leurs conditions de vie en raison des changements qui réduiront la disponibilité des ressources. La raréfaction de l'eau et du bois de chauffage forcera peut-être les femmes et les filles à aller plus loin pour les chercher et à y passer plus de temps. En raison de la différence d'accès aux ressources en fonction du genre (ressources productives et réseaux sociaux entre autres), les hommes et les femmes ne s'adapteront pas de la même manière à l'évolution et aux chocs climatiques qu'ils vivront également différemment. Les femmes sont aussi plus susceptibles d'être les principales victimes des catastrophes naturelles survenant dans le sillage du changement climatique. Plus que les hommes, les femmes et les enfants mourront sans doute en plus grand nombre lors de catastrophes naturelles et subiront tout le poids des efforts à faire pour remonter la pente au lendemain de ces désastres (Terry 2009).

Cependant, les femmes ne sont pas seulement victimes du changement climatique. Leur implication active dans la gestion et la conservation des forêts et des autres ressources naturelles en fait des acteurs clés des mesures d'atténuation et d'adaptation. Selon Djoudi et Brockhaus (2011), les résultats positifs de l'implication des femmes dans la gestion durable des ressources permettent de penser que celles-ci possèdent des capacités d'adaptation qu'il ne faut pas ignorer. Il est aussi probable que les femmes contribuent aux actions d'atténuation, mais leur participation n'est pas bien documentée ou prise en considération dans le paiement pour les services environnementaux. Dans le même temps, de nombreux défenseurs de la cause du genre se montrent préoccupés par l'absence des femmes lors de la définition des politiques nationales et internationales sur le changement climatique et aussi par le peu d'attention que ces politiques consacrent aux femmes. Dans son étude des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) dans le bassin du Congo, Peach Brown (2011) souligne l'absence des femmes dans l'élaboration de ces stratégies.

De plus en plus dans le domaine du développement, praticiens et chercheurs utilisent l'analyse axée sur le genre comme outil pour améliorer l'efficacité des stratégies d'adaptation. Ce type d'analyse appliqué aux stratégies d'adaptation examine les stratégies adoptées par les hommes et les femmes, les ressources que nécessitent ces stratégies, et l'évolution des rôles et des responsabilités suscitées par le changement climatique. Les responsabilités des hommes et des femmes conditionnant la façon dont ils voient le risque, elles sont donc aussi susceptibles d'avoir une incidence sur leur choix d'une stratégie d'adaptation. Thomas *et al.* (2007) ont analysé les points de vue sur le risque climatique en Afrique du Sud, ce qui a révélé que les hommes perçoivent la sécheresse comme un risque car ils



s'occupent du bétail. Les femmes, en revanche, perçoivent davantage le risque que représentent les pluies imprévisibles et les crues parce que les champs qu'elles cultivent sont susceptibles d'être inondés. Djoudi et Brockhaus (2011) décrivent une transformation de la division du travail selon le genre au Mali. Ici, en raison de la migration des hommes comme stratégie d'adaptation, les femmes s'attellent à des activités précédemment dominées par les hommes, telles que garder les troupeaux et fabriquer le charbon de bois.

Il ne fait aucun doute que les hommes comme les femmes s'adapteront au changement climatique. Ce qui est plus important est de savoir comment ils s'adaptent et quelle est leur capacité à s'adapter de façon à garantir ou à améliorer leurs moyens de subsistance. Les études montrent que la capacité d'adaptation des femmes est entravée par leur absence relative d'actifs¹. Conséquence du changement climatique, les femmes du bassin du Gange changent de cultures et se mettent à l'aquaculture. Ces femmes se sont rendu compte qu'elles avaient un

1 Les actifs correspondent à l'ensemble des ressources auxquelles une personne accède, qu'elle contrôle ou qu'elle possède. On peut les classer dans ces grandes catégories : ressources naturelles (p. ex. terre, arbres, eau) ; capital physique (p. ex. technologie, véhicules, infrastructure) ; capital humain (p. ex. études, compétences, santé) ; capital financier (p. ex. épargne ou crédit) ; capital social (p. ex. réseaux, adhésion à des organisations) et capital politique (p. ex. citoyenneté ou participation effective). La recherche sur le genre et l'agriculture s'intéresse de plus en plus à la dynamique de genre en matière de possession et de contrôle des actifs parce qu'on s'est aperçu qu'ils aident les hommes et les femmes à se sortir de la pauvreté. Pour de plus amples renseignements, voir le Projet GAAP (Gender, Agriculture, and Assets Projects) de l'IFPRI sur le genre, l'agriculture et les actifs <http://gaap.ifpri.info/>.

besoin d'information, de formation et d'encadrement pour les aider à adopter avec succès de nouvelles pratiques (Terry 2009). En Tanzanie et au Kenya, bien que les femmes et les hommes des mêmes ménages soient également capables d'adopter de nouvelles stratégies, les femmes étaient limitées par un manque de capital financier, par les normes relatives au genre qui restreignent leurs activités et le manque de temps en raison des autres tâches qui leur incombent (Terry 2009). Les femmes au Mali ont rencontré des difficultés pour intégrer le secteur du charbon de bois parce qu'il était dominé par les hommes et socialement réservé aux femmes Iklan (Djoudi et Brockhaus 2011). L'autre obstacle pour elles était l'accès aux réseaux et aux marchés.

On sait peu de choses sur la façon dont l'analyse axée sur le genre peut améliorer les actions en faveur de l'atténuation. Certainement, une meilleure compréhension des comportements actuels des hommes et des femmes peut permettre de définir et de cibler des stratégies selon le genre susceptibles de modifier ces comportements. Les travaux de l'International Network on Gender and Sustainable Energy (ENERGIA) cherchent à comprendre la dynamique du genre dans l'utilisation de l'énergie pour déterminer des sources d'énergie alternatives et propres. Par exemple, des cuisinières solaires ou fonctionnant au méthane peuvent soulager les femmes du besoin d'aller ramasser du bois de feu. Il est aussi nécessaire d'étudier davantage les moyens permettant aux hommes et aux femmes de bénéficier équitablement du REDD+ dans le cadre des actions d'atténuation. Enfin, quand des techniques agricoles non dommageables pour le climat seront mises au point, il faudra les adapter et les diffuser de manière à ce que les femmes comme les hommes puissent les adopter.

Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

- Comment les femmes peuvent-elles participer plus efficacement à la conception des politiques locales et nationales en matière de changement climatique ?
- Quelles stratégies d'adaptation adoptent les hommes et les femmes ? Quelles sont les ressources dont les femmes ont besoin pour améliorer leurs stratégies d'adaptation ? Comment le changement climatique affecte-t-il l'emploi du temps des hommes et des femmes, leur accès au revenu ou aux forêts ?
- Quelles sortes de stratégies peuvent améliorer les actions d'atténuation des femmes ? En quoi celles-ci diffèrent-elles de celles des hommes ?

1.4 Genre et participation

Ces dernières décennies, la participation est devenue la pierre angulaire du développement et de la recherche dans presque tous les secteurs. Ce concept recouvre un certain nombre d'idées dont l'autonomisation, le souci de n'exclure personne, la démocratie et l'efficacité. À certains moments, elle a été présentée comme une panacée pour les défis posés par le développement. De nombreuses définitions s'appliquent au terme de « participation », qui est souvent mal interprété ou utilisé à mauvais escient. Ce terme peut désigner l'intégration de ceux qui sont les plus touchés par certaines interventions de développement. C'est souvent un raccourci pour évoquer l'intégration de groupes marginalisés. Cela peut renvoyer à l'utilisation de méthodes participatives et aussi au fait de prendre part au processus de décision (Akerkar 2001). En recherche forestière, la participation prend la plupart de ces formes.

Il y a un certain nombre de questions, à la fois conceptuelles et méthodologiques, concernant le genre et la participation qui méritent qu'on s'y intéresse. Cette section traite des questions et débats conceptuels les plus importants. Plus loin, ce manuel abordera les aspects méthodologiques.

1.4.1 Participation en vue de l'efficacité et de l'autonomisation

La justification de la conduite d'une analyse de la participation selon le genre est fondée à la fois sur l'efficacité et l'autonomisation. D'une part, la participation



est citée comme nécessaire pour l'efficacité institutionnelle des groupes de foresterie communautaire et des autres organisations communautaires locales. Bardhan (1999) s'est aperçu que le respect des règles d'utilisation de l'eau au sein des groupes d'usagers de l'eau était lié à la participation à l'élaboration de ces règles. Agarwal (2009, 2010) a démontré que si l'on favorise la participation des femmes aux comités décisionnaires des institutions des forêts communautaires, la gouvernance forestière et la durabilité des ressources s'améliorent. On a également découvert que la participation des femmes atténuait l'accaparement des avantages par les élites au moment de la décentralisation et améliorait l'accès aux processus budgétaires au niveau du district (de Vries et Sutarti 2006; Syamsuddin *et al.* 2007; Komarudin *et al.* 2008).

D'un autre côté, une participation équitable est un indicateur important de la citoyenneté, la possibilité de se faire entendre et une forme de représentation. Quand on néglige de prendre en compte tous les individus et que la participation favorise les besoins d'un groupe au détriment de ceux d'un autre, cela exacerbe les rapports de force inégaux et les inégalités. Peu de temps après que l'Inde ait institué le programme de gestion forestière conjointe (JFM) en vue d'encourager la participation des communautés à la gestion forestière, Sarin (1995) a repéré qu'à certains endroits le temps passé et la distance parcourue par les femmes avec un fagot de bois sur la tête avaient été multipliés. En fait, les groupes responsables de la gestion forestière conjointe n'avaient pas pris en compte l'usage que les femmes faisaient de la forêt et leur en avaient complètement interdit l'accès.

1.4.2 Déterminants de la participation

Selon Agarwal (2001), la capacité à participer et les modalités de la participation sont conditionnées par un certain nombre de facteurs, dont les règles d'entrée, les normes sociales, les valeurs, les actifs et les caractéristiques de ceux qui sont affectés (Tableau 1). Les déterminants sont propres au contexte ; ils sont fixés par les politiques nationales (p. ex. les critères d'entrée dans les groupes de foresterie communautaire) et par les normes et les convictions socio-culturelles (p. ex. les femmes ne doivent pas prendre la parole en public). Ceci signifie que les pierres d'achoppement de la participation des femmes aux prises de décision sur un pied d'égalité avec les hommes varient au sein d'un même pays et en fonction des pays.

Les déterminants de la participation définissent non seulement l'acceptation, mais aussi les motifs d'exclusion de certains groupes ou individus. L'« exclusion de la participation » peut écarter des personnes des institutions décisionnaires ou créer des pratiques d'exclusion au sein des institutions participatives (Agarwal 2001). L'exclusion des femmes des processus de décision dans le secteur forestier a été remarquée par plusieurs auteurs (Saigal 2000; Agarwal 2001; Gupte 2003,

Tableau 1. Déterminants de la participation

Déterminant	Définition	Exemple
Règles d'entrée	Se rapportent aux critères d'adhésion aux groupes des forêts communautaires, aux groupes d'usagers de l'eau et aux associations de producteurs. Elles peuvent être définies par les associations elles-mêmes ou par des politiques publiques.	Dans les associations de producteurs, l'adhésion est souvent fondée sur l'accès à la terre, ce qui exclut en général les femmes qui n'en possèdent pas. Les groupes des forêts communautaires qui admettent une personne par ménage excluront les femmes des ménages dont le chef est un homme, même si les hommes et les femmes du même ménage n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes intérêts.
Normes sociales	Concernent les normes qui indiquent les espaces publics auxquels peuvent accéder les hommes et les femmes, comment les uns et les autres doivent se comporter dans ces lieux et comment les hommes et les femmes occupent leur temps (division du travail en fonction du genre).	Les femmes peuvent être dans l'incapacité de se rendre aux réunions quand celles-ci ont lieu à des heures où elles préparent les repas ou sont occupées à d'autres tâches ménagères. Les tâches ménagères les empêchent aussi de participer aux réunions qui durent plusieurs heures.
Mentalités	Désignent les croyances sur les capacités et les compétences des hommes et des femmes.	Il est fréquent d'entendre que les femmes sont des trésorières parce qu'elles gèrent bien l'argent. Les femmes peuvent aussi être perçues comme des personnes n'ayant pas le savoir ou l'estime de soi nécessaires pour diriger des organisations. Ces points de vue peuvent réduire la marge de manœuvre des femmes (ou des hommes) lors de leur participation dans des groupes.
Moyens personnels	Font référence à l'accès aux ressources, à la fois physiques et sociales, dont disposent les hommes et les femmes et qui affectent leur statut dans la communauté.	Toutes les femmes ne sont pas sans pouvoir et ne sont pas vulnérables. Les veuves ont souvent des moyens personnels plus importants ; elles peuvent souvent parler plus librement ou se déplacer plus facilement que les femmes mariées.

Déterminant	Définition	Exemple
Caractéristiques et moyens du ménage	Traient des ressources du ménage qui ont une incidence sur le statut des membres de ce ménage dans la communauté.	La femme du chef du village jouira d'un certain pouvoir et d'une certaine influence en raison de l'importance de son ménage. La classe et la caste du ménage peuvent avoir des conséquences sur la capacité de l'individu à participer, de façon surprenante parfois. Les normes sociales peuvent entraver davantage la participation des femmes des castes supérieures que celle des femmes des castes inférieures.

Adapté d'Agarwal 2001

2004; Benjamin 2010; Buffum *et al.* 2010 ; Giri and Darnhofer 2010 ; Sunam et McCarthy 2010).

Il y a une tendance à penser que la participation ne comporte que des aspects positifs, c'est-à-dire qu'elle n'entraîne pas de coûts mais simplement des avantages. Cependant, le coût pour les femmes peut se révéler important en termes de temps. Étant donné la division inéquitable du travail dans le ménage, les femmes gèrent une journée très dense et il peut être difficile de trouver le temps de participer à des réunions. De plus, la transgression des normes et convictions sociales qui définissent les modalités de la participation n'est pas sans risque : atteinte à la réputation, culpabilité ou honte. Pour certaines, le fait de défier les normes peut conduire à une censure publique, au rejet par la famille ou les réseaux sociaux, ou même pire encore. Les arguments d'efficacité institutionnelle en faveur de la participation ne tiennent pas compte du prix à payer par les hommes, les femmes et les communautés qui prennent davantage de responsabilités.

1.4.3 Types de participation

La participation n'est pas un scénario « tout ou rien ». Il existe divers degrés de participation et un certain nombre de typologies ont été élaborées pour la caractériser (Arnstein 1969; White 1996). Agarwal a établi une typologie selon le genre à partir de ses travaux dans le secteur forestier (Tableau 2).

Selon la typologie ci-dessus, les femmes participent souvent de manière passive ou consultative, en influençant la prise de décision de façon non officielle. Comme Sithole (2005) l'observe au Zimbabwe, les femmes ne participent pas directement

Tableau 2. Typologie de la participation

Forme/niveau de participation	Caractéristiques
Participation nominale	Membre du groupe
Participation passive	Être informé des décisions a posteriori ; ou assister aux réunions et écouter les décisions qui sont prises sans prendre la parole.
Participation consultative	On demande son avis à la personne sur des sujets précis sans garantie que sa réponse influence les décisions.
Participation à une activité précise	On demande à la personne d'entreprendre des tâches précises (ou elle se porte volontaire pour celles-ci).
Participation active	Donner son avis, solliciter ou non, ou prendre d'autres initiatives.
Participation interactive (autonomisation)	Participer aux débats du groupe et influencer sur ceux-ci.

Source : Agarwal 2001

aux décisions liées à la foresterie communautaire, mais considèrent qu'elles ont un rôle très influent dans le ménage. Elles discutent des propositions avec leurs maris avant les réunions publiques. D'autres ont aussi cité les stratégies auxquelles recourent les femmes pour se faire entendre (Schroeder 1993; Dolan 2001). Nemarundwe (2005) indique que ces stratégies deviennent plus visibles car les femmes s'assurent le soutien des organisations non gouvernementales (ONG) locales ou des groupes de femmes locaux pour exporter l'influence qu'elles ont au sein du ménage vers la sphère publique. D'ailleurs, le rôle des ONG et d'autres acteurs extérieurs en faveur du progrès de la participation des femmes à la gestion forestière est un des sujets étudiés par le CIFOR en Ouganda et au Nicaragua².

1.4.4 Quel nombre de femmes est considéré suffisant ?

L'un des principaux débats liés au genre et à la participation tourne autour de l'importance de l'augmentation du nombre de femmes dans les processus de décision et du niveau de participation auquel les femmes commencent à avoir une influence (« seuil de représentativité » ou « masse critique »). C'est encore un sujet de controverse précisément parce que les déterminants de la participation mentionnés plus haut sont si variables d'un pays à l'autre (Agarwal 2010). Un

² Voir par exemple Banana *et al.* 2012.



tiers de représentation semble souvent le minimum, par exemple dans les partis politiques en Amérique latine et dans les conseils de village en Inde et au Pakistan (Agarwal 2010).

D'autre part, on ne voit pas toujours clairement si la participation des femmes produit de meilleurs résultats pour ce sexe. En d'autres termes, les femmes représentent-elles les intérêts des femmes ? Les femmes ne constituant pas un groupe homogène, leurs intérêts ne sont pas uniformes. Certaines femmes peuvent promouvoir leurs propres intérêts aux dépens de l'amélioration de la situation des autres femmes, créant ainsi des inégalités fondées non sur le genre, mais sur la classe, l'ethnicité, la race ou d'autres catégories sociales. Cornwall et Goetz (2005) n'ont trouvé aucun lien entre une plus grande participation des femmes en politique et l'application de politiques publiques visant l'égalité entre les sexes.

Bien entendu, face à ces questions et à ces enjeux, personne ne nie l'importance de veiller à l'égalité des chances en matière de participation à la gouvernance forestière. Au contraire, ils semblent indiquer que d'autres recherches sont nécessaires pour comprendre les variables spécifiques au contexte qui empêchent ou facilitent une participation équitable à divers niveaux de gouvernance, et les effets potentiels d'une large participation sur les indicateurs de la durabilité de la forêt, du bien-être et de la réduction de la pauvreté.

Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

- En quoi la participation des hommes et des femmes fera-t-elle une différence dans vos travaux? Que pouvez-vous faire pour l'encourager ? Quels obstacles allez-vous rencontrer en impliquant les hommes et les femmes plus équitablement ? Quels mécanismes sont nécessaires pour faire en sorte que les hommes comme les femmes aient la possibilité de participer et d'influer sur la prise de décision ?
- Quels sont les déterminants de la participation à diverses activités forestières qui sont différenciés selon le genre, par exemple les chaînes de valeur, les plans nationaux d'adaptation et les actions de conservation ? Quelles sont les conséquences d'une plus grande participation des femmes dans l'ensemble des thèmes du programme de recherche du GCRAI (CRP) intitulé « Les forêts, les arbres et l'agroforesterie » ?
- Comment évaluer l'efficacité des mécanismes ou des outils d'aide à la décision pour encourager une participation équitable dans le domaine de la conservation, de l'utilisation des forêts ou des politiques sur le changement climatique ?

1.5 Échelons au-dessus de la communauté

On s'accorde généralement pour reconnaître que le milieu dans lequel sont élaborées les politiques n'est pas neutre sur le plan du genre (Williams 2003 ; Tran-Nguyen et Zampetti 2005 ; Banque mondiale 2011). Le contexte dans lequel les politiques prennent forme et sont mises en œuvre est influencé par le genre. Les femmes et les hommes travaillent habituellement dans des secteurs différents et pratiquent des métiers différents, ne disposent pas du même accès aux ressources et aux services de base, et enfin, ont un rôle différent dans le ménage, dans les communautés, en gestion forestière et dans l'économie. Ces spécificités font que les hommes et les femmes sont susceptibles de ne pas bénéficier de la même façon de la transformation des politiques. Dans le même temps, elles influencent aussi le degré de participation des hommes et des femmes aux processus qui façonnent le contenu des politiques.

La recherche sur les questions de genre s'intéresse surtout au niveau de la communauté et beaucoup moins à ce qui se passe « aux échelons au-dessus de la communauté ». Ceci est dû en partie au fait que les chercheurs peuvent « voir » les disparités et les inégalités entre les hommes et les femmes dans leurs occupations, qui participe aux réunions et comment ils participent au niveau local. Les méthodes et outils participatifs, qui sont nombreux, à propos de l'implication



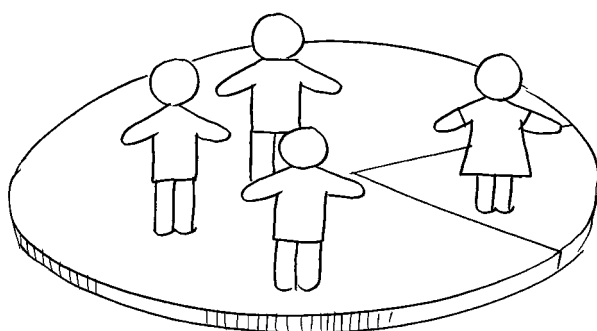
des femmes au niveau local intéressent aussi davantage que ceux qui améliorent le processus de prise de décision aux niveaux régional et national. Quand on observe les échelons plus élevés de prise de décision, on constate l'absence réelle des femmes dans les institutions qui dirigent et le fait qu'on ne fait pas appel aux organisations qui œuvrent en faveur de l'égalité entre les sexes ou de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes.

Il est cependant important de porter une attention particulière aux questions de genre « à des niveaux au-dessus de la communauté » pour améliorer l'action au niveau local. Si la promotion d'une participation plus équitable dans les associations horizontales renforce l'action collective, les associations verticales sont nécessaires afin que les individus et les communautés influencent les décideurs, les entreprises et les autres intervenants du secteur forestier (Pierce Colfer 2005). Comme le souligne Agarwal (2001), la participation à n'importe quel niveau est « ...une mesure des droits du citoyen et...une forme d'autonomisation et une façon de se faire entendre. » Actuellement, les niveaux de négociation et de prise de décision se multiplient. D'une part, les pouvoirs publics s'engagent dans la décentralisation et transfèrent des compétences aux communautés et, d'autre part, les actions régionales et internationales prolifèrent pour répondre aux changements climatiques et gérer les forêts. La plupart des pays font partie d'instances régionales qui s'occupent des questions transfrontalières ayant trait aux paysages, aux échanges commerciaux et aux relations économiques. Ceci signifie que la recherche se retrouve confrontée à l'obligation de tenir compte des inégalités entre les sexes aux multiples échelons de prise de décision.

1.5.1 Absence de données et de volonté politique

L'intégration du genre dans la recherche aux niveaux régional et national se heurte à l'absence de données désagrégées par sexe et à l'absence de volonté politique pour demander une analyse axée sur le genre et investir dans ce type d'analyse à des échelons plus élevés que celui de la communauté. Néanmoins, il existe un certain nombre d'exemples d'analyses selon le genre qui ont porté sur des politiques dans différents secteurs. ENERGIA a effectué des audits de la question du genre dans les politiques énergétiques de sept pays : Botswana, Kenya, Sénégal, Philippines, Inde, Nigéria et Ghana. Ces audits peuvent être consultés ici : <http://www.energia.org/what-we-do/policy-influencing/gender-audits/>. En Tanzanie, à la demande de la ministre d'État du cabinet du vice-président, l'*Union Internationale pour la Conservation de la Nature* (UICN) a élaboré une politique sur le changement climatique tenant compte du genre, qui est destinée à s'intégrer à la stratégie nationale sur le changement climatique (Encadré 8).

1.5.2 Participation des femmes



Les disparités de genre dans la sphère politique se remarquent dans les pays développés comme dans ceux en développement. Les femmes sont sous-représentées dans les parlements nationaux, parmi les chefs d'État et aux postes de décision ;

en moyenne, elles occupent 17 % des sièges des parlements nationaux et sont 17 % à diriger un ministère (ONU 2010). L'enquête de gouvernance 2006 du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sur l'intégration des questions de genre dans l'ensemble des ministères de l'environnement a révélé que les femmes sont surreprésentées aux niveaux inférieurs de la prise de décision et sous-représentées aux échelons supérieurs ; on estime que, dans les pays étudiés, il y a 41 % de femmes aux niveaux inférieurs et 27 % à l'échelon directorial (en excluant les ministres eux-mêmes). Au ministère népalais de la Conservation des Forêts et du Sol, il y a cinq femmes sur 246 employés administratifs dans le bas de la hiérarchie, et 27 femmes seulement parmi les 1189 gardes forestiers. Il n'y a aucune femme au niveau décisionnel. En Indonésie, les femmes composent 22 % du personnel technique et administratif du ministère des Forêts tandis qu'au Cambodge elles représentent 10 % du personnel administratif et 0,5 % des postes de direction (Gurung *et al.* 2011).

Encadré 8. Stratégie de la Tanzanie sur le genre et le changement climatique

L'engagement de la Tanzanie en faveur de l'égalité des sexes est inscrit dans la constitution, dans la déclaration des droits et dans un certain nombre de conventions et d'accords internationaux ratifiés par le pays. La stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté « MKUKUTA » comme la Tanzania Vision 2025 soulignent l'importance de l'égalité entre les sexes afin d'atteindre le développement, la croissance et le bien-être à long terme de ses citoyens.

Bien qu'il ne fasse pas partie des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation et ne présente pas de communication nationale à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'État tanzanien est conscient que remédier aux inégalités entre les hommes et les femmes est primordial si l'on veut atteindre les objectifs nationaux dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. En juin 2011, le Dr Terezya L. Huvisa, ministre d'État de la Tanzanie, a demandé l'aide de l'UICN pour élaborer une stratégie nationale intégrant le genre dans les actions contre le changement climatique en Tanzanie. Une série de consultations et d'entretiens avec les décideurs concernés et un atelier réunissant les parties prenantes ont permis d'élaborer un projet qui a été présenté fin octobre 2011. La stratégie définit le rôle du cabinet du vice-président et intègre le genre dans six secteurs prioritaires : agriculture, eau, santé, énergie, forêts/REDD et gestion côtière.

Source : UICN 2011.

Cette absence des femmes aux postes de décision révèle des obstacles liés au genre qui les empêchent d'accéder à ces niveaux. L'étude de ces entraves mettra en lumière les barrières structurelles que rencontrent les femmes et les moyens potentiels de les lever pour créer un environnement plus équitable.

1.5.3 Défenseurs du genre et influence

Récemment, les travaux de recherche sur le genre et la définition des politiques se sont concentrés sur la question de l'influence des femmes. En effet, des efforts sont faits pour repérer le moment où la participation des femmes commence à avoir une influence ou à susciter un changement dans les institutions. Les arguments en faveur de l'habilitation des femmes à participer aux décisions liées aux politiques concernent surtout l'élimination nécessaire des pratiques discriminatoires qui les bloquent. Les arguments relatifs à l'efficacité sont souvent davantage axés sur la manière dont les femmes améliorent la prise de décision. Quand on s'intéresse à l'influence, on associe les arguments de l'habilitation et de l'efficacité en cherchant

à connaître le point où l'autonomisation des femmes commence à produire des résultats différents. Par exemple, Norgaard et York (2005) remarquent que les pays dont le parlement compte de nombreuses femmes sont plus susceptibles de ratifier les traités internationaux sur l'environnement. En étudiant la dynamique de genre en politique scandinave, Dahlerup (1988) a découvert que les stéréotypes et les pratiques d'exclusion étaient fréquents jusqu'à ce que la représentation féminine atteigne environ 30 %. Ces conclusions ont inspiré un certain nombre d'études sur des thèmes semblables dans le secteur forestier qui ont souligné que le fait d'être impliqué dans un processus n'est pas la même chose que d'avoir la possibilité de s'exprimer ou d'influer sur la situation.

1.5.4 Traduire les politiques en pratique

Une étape essentielle du développement est la traduction des politiques dans la pratique. De nombreux États portent davantage attention à l'égalité entre les sexes dans les politiques. Dans certains cas, les exigences des bailleurs de fonds pour que l'égalité entre les sexes soit plus clairement exprimée aident les États à peser dans le jeu politique lors des débats sur cette question. Cependant, un abîme sépare les textes des politiques publiques de leur mise en pratique. L'examen des PANA par Peach Brown (2011) dans le bassin du Congo démontre que, si un document fait référence au genre, il n'est pas pour autant suivi par une action concrète. Elle insiste sur l'importance de l'encouragement de la participation dès le début du processus de définition d'une politique. Elle s'inquiète aussi de voir que les organismes publics responsables de l'action sont mal équipés pour diriger les efforts en faveur de l'égalité entre les sexes dans la préparation au REDD+. Il est nécessaire de consacrer plus d'attention aux stratégies et aux approches qui favorisent la mise en œuvre de politiques forestières équitables pour les deux sexes.

Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

- Quels facteurs contribuent à accroître la participation et l'influence des hommes et des femmes sur la prise de décision au niveau national ? Quelles conséquences entraîne une plus grande participation des femmes à différentes échelles de gouvernance ?
- Quels mécanismes sont nécessaires pour traduire en pratique les engagements nationaux en faveur du genre dans le secteur forestier ?
- Quelle est la représentation des femmes dans le personnel des instances forestières ? Quels sont les facteurs qui limitent la participation des femmes dans ces instances ?

1.6 Genre et droits fonciers

Ce manuel serait incomplet s'il ne faisait pas état de la dimension genre dans le domaine des droits fonciers et de l'accès aux forêts. Les droits fonciers se rapportent aux

Pour approfondir la question des droits fonciers, voir Larson, A. sous presse.

« relations sociales et aux institutions qui régissent l'accès à la terre et aux ressources ainsi que leur utilisation » (Larson sous presse). Ils définissent le rapport qui existe entre des individus, des communautés et des institutions d'une part, et la terre, les arbres, l'eau et d'autres ressources de l'autre, ainsi que les relations des différents groupes de personnes entre eux. Les droits fonciers peuvent déterminer les droits de propriété, l'accès aux ressources, leur utilisation et leur gestion, et les droits de transfert. S'appuyant sur un certain nombre de caractéristiques socio-économiques, et notamment le genre, les relations sociales et les structures de pouvoir conditionnent tous ces droits qui en sont le reflet. Par ailleurs, ils sont sujets à mutation et sont, par conséquent, révisés et renégociés quand les pressions internes et externes transforment les intérêts, et la valeur des arbres et des ressources forestières. Une analyse axée sur le genre dans le domaine des droits fonciers peut

- Éclairer les dispositions complexes (dont l'application se superpose parfois) qui régissent l'utilisation, l'accès et la gestion des arbres, des forêts et des autres ressources naturelles par les hommes et les femmes ;
- Guider la réforme du régime foncier forestier pour qu'il soit plus équitable.

1.6.1 Comprendre les aspects des droits fonciers relatifs au genre

Il est nécessaire de comprendre les liens qui existent entre le genre et le régime foncier pour faire progresser la gestion durable des ressources forestières, améliorer les moyens de subsistance et remédier à l'inégalité des rapports de force. Malheureusement, les discussions dans le domaine de l'agriculture et des forêts ont uniquement porté sur le fait que les femmes ne peuvent accéder officiellement à la propriété de la terre et des bois. Ceci est dû, d'une part, au fait que peu de femmes possèdent un titre de propriété et, d'autre part, à la précarité des droits des femmes sur la terre et aux nombreux exemples d'appropriation par les hommes de terres ou de ressources naturelles gérées par les femmes. Bien entendu, les femmes ont besoin d'un cadre foncier qui les protège et de titres de propriété sur la terre ou les bois, mais comme l'exposent les paragraphes suivants, la dimension genre en matière de droits fonciers est bien plus compliquée que la simple absence de titres de propriété officiels.

Bien que les femmes aient beaucoup de mal à accéder à la terre et aux ressources naturelles, la focalisation sur la question de la propriété laisse de côté le problème de leur accès aux ressources forestières et l'utilisation qu'elles font de ces ressources

dans des buts divers. Cela ne tient pas compte non plus de l'existence de mesures complexes qui confèrent divers droits aux femmes par différents moyens, dans des buts différents et à des moments différents ; tout cela alors que les femmes ne sont pas propriétaires. Sur la côte du Kenya, par exemple, les femmes Swahili possèdent des arbres sur des terres qui ne leur appartiennent pas car elles sont la propriété de certains hommes de leur famille (Fortmann 1985).

Rocheleau et Edmunds (1997) ont livré l'une des études les plus connues de la dimension genre dans le domaine de la propriété sur les arbres. Dans leur analyse, ils brossent un tableau différent des questions foncières pour s'attacher surtout aux droits d'usage, et mettre en évidence les espaces séparés et ceux qui sont accessibles aux hommes comme aux femmes pour utiliser les arbres et les ressources forestières. Ils montrent les espaces « intermédiaires » auxquels les femmes ont accès : des espaces se trouvant entre les cultures et les arbres des hommes, ou des terres dégradées où elles peuvent ramasser du bois de chauffage ou cueillir des plantes sauvages. Ils attirent aussi l'attention sur l'importance de la compréhension des droits *de facto* découlant des normes coutumières ou locales. Il s'agit de droits fondés sur la parenté, les normes de réciprocité, ou les associations informelles. Les normes locales peuvent aussi conférer des droits sur des parties précises des arbres qui appartiennent aux hommes (p. ex. les feuilles ou les fruits), des droits saisonniers (p. ex. en saison sèche), ou bien pendant ou après des catastrophes (p. ex. sécheresses ou inondations). Ils affirment que la connaissance de la dimension genre dans la situation existante peut permettre de trouver des mesures plus adaptées et plus souples qui contribueraient à la gestion durable des ressources et, en même temps, satisferaient aux besoins de divers usagers.



La protection de l'accès des femmes aux ressources forestières ne doit pas pour autant faire oublier de chercher à améliorer leur situation en matière de propriété sur la terre et sur les autres ressources. Le fait de posséder des actifs, de la terre ou des arbres renforce la position des femmes dans les ménages et les communautés (Meinzen-Dick *et al.* 1997) et les motive pour gérer les ressources de manière durable. Il est par conséquent important d'examiner les modes, différenciés selon le genre, d'acquisition et de transfert de la propriété de la terre : l'État/state, l'héritage, l'appartenance à une communauté, ou le marché. Les individus peuvent aussi acquérir des terres par l'investissement. Par exemple, il est possible de revendiquer de la terre en s'occupant des arbres ou en en plantant, ou bien en abattant les arbres en changeant l'utilisation qui est faite de la terre. Les hommes et les femmes n'ont pas la même capacité à devenir propriétaire par les moyens évoqués. Les femmes en milieu rural disposent rarement d'un capital suffisant pour acheter un terrain mis en vente sur le marché. Si la législation donne aux hommes et aux femmes les mêmes possibilités en matière d'héritage, le droit coutumier peut favoriser les hommes.

1.6.2 Action collective

Le droit foncier et le droit d'accès aux forêts sont révisés et reformulés car la course aux terres augmente et la déforestation et la dégradation des forêts se poursuivent. En raison de l'accentuation des pressions en faveur de la protection et de la conservation des forêts, de leur conversion en terres agricoles ou de leur privatisation, il est encore plus important de trouver des solutions qui répondent aux besoins et aux attentes des différents groupes d'intérêt. C'est un véritable défi de gérer les pressions des différents groupes d'intérêt et cela peut se solder par des décisions favorisant certains groupes par rapport à d'autres. En général, les réformes qui privatisent les forêts ou les considèrent comme des marchandises laissent tomber les droits d'accès complexes et ne tiennent pas compte des droits de certaines communautés et de certains individus qui dépendent des ressources forestières pour vivre. Dans ces réformes, les relations



sociales, dans lesquelles s'enracine le système existant, sont aussi renégociées. Si l'on veut trouver des solutions équitables et efficaces, il faut comprendre les intérêts des divers usagers et avoir la volonté de les impliquer aux divers niveaux décisionnels.

L'action collective joue un rôle clé dans la recherche de solutions équitables d'une part parce qu'elle a été un instrument au service de la défense des droits des différents groupes d'intérêt auprès des autres parties intéressées par les forêts et, d'autre part, parce que bon nombre de forêts sont administrées par les communautés. Comme on l'a mentionné précédemment, les femmes sont absentes des plus hauts niveaux de décisions et de pouvoir qui accordent peu d'attention à leurs besoins. De ce fait, les femmes n'ont pas la possibilité de participer à la définition du régime foncier dans les forêts au niveau du district, de la région ou du pays. L'action collective peut être pour les femmes un vecteur de protection et de garantie des droits sur les arbres, la terre et les autres ressources. Le regroupement pour les femmes peut être un moyen de consolider l'accès aux ressources dont elles disposent. Dans les cas où les femmes n'arrivent pas à faire valoir leurs droits au plan individuel, il se peut qu'elles parviennent à obtenir l'accès aux ressources, ou à conserver cet accès, grâce à des droits conférés à un groupe.

Il est important de rappeler ici que la dynamique de genre dicte à l'individu s'il lui est possible de participer à une action collective, ce qui fait que celle-ci ne produit pas toujours des résultats pour les femmes. L'intégration de femmes dans des instances dominées par des hommes ne garantit pas la prise en compte de leurs besoins ou de leurs intérêts. Les femmes peuvent éprouver des difficultés à participer efficacement aux structures de gouvernance au niveau de la communauté, surtout quand celles-ci sont informelles. Des études en Ouganda ont révélé que les femmes étaient davantage susceptibles de participer à des groupes formels d'usagers forestiers plutôt qu'à des groupes informels (Banana *et al.* 2010). Cependant, en œuvrant par l'intermédiaire d'un groupe de femmes, les femmes peuvent renforcer leur capacité à défendre efficacement leurs droits et à négocier avec d'autres institutions.

Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

- Quels droits les hommes et les femmes ont-ils sur les produits forestiers selon différents régimes fonciers ? Comment la transformation du régime foncier affectera-t-elle l'accès aux PFNL pour les hommes et les femmes ?
- Quels mécanismes renforcent les droits des femmes à utiliser les forêts à différentes échelles de gouvernance ? Quels mécanismes consolident le droit de propriété des femmes sur les parcelles boisées à différentes échelles de gouvernance ?
- Comment les groupes de femmes influencent-ils les politiques et les processus de prise de décision pour promouvoir l'accès aux actifs et la propriété des actifs ou pour faire valoir les droits sur les forêts, les arbres et la terre ?

1.7 Genre et REDD+

La possibilité de réduire les émissions de gaz à effet de serre par des incitations financières est l'une des propositions les plus intéressantes du programme international de lutte contre le changement climatique. Le mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière (REDD+) affecte une valeur financière au carbone stocké dans les forêts et offre des incitations aux pays en développement pour réduire les émissions des espaces boisés. Déjà plus de 40 pays mettent au point des stratégies nationales REDD+ et un certain nombre ont démarré des projets pilotes. Les règles s'appliquant aux mécanismes d'éligibilité, de suivi et de partage des avantages obligent les acteurs locaux, nationaux et internationaux à trouver des dispositifs qui satisfont aux normes internationales en pouvant s'adapter aux contextes locaux.

La communauté œuvrant en faveur de l'égalité entre les sexes a été rapide pour apporter une contribution essentielle aux débats du REDD+. Nombre de préoccupations concernent des questions de genre fréquentes contre lesquelles bataillent depuis longtemps la communauté des chercheurs et celle de la sphère du développement, avec quelques succès cependant. Parmi les principaux soucis se trouvent la sous-représentation des besoins des femmes à tous les échelons décisionnels, l'absence de mécanismes efficaces pour faciliter l'accès des femmes aux forêts et les dispositifs inéquitables de partage des avantages. D'un côté, les problèmes liés aux disparités entre les sexes étant bien connus, on peut certainement aller vite pour trouver les moyens d'intégrer la question du genre aux initiatives de REDD+. D'un autre côté, parce que le REDD+ comporte de grands enjeux et que des compromis devront être trouvés, on a le sentiment perturbant que ces problèmes resteront sans solution.

1.7.1 Participation des femmes et représentation des intérêts des femmes dans les processus REDD+

Le développement d'initiatives REDD+ équitables sera plus probable quand seront reconnus les droits fondamentaux (p. ex. l'accès à la terre) et ceux qui sont liés aux procédures (p. ex. le droit de consultation) (Peskett 2011). Il est nécessaire que les hommes comme les femmes aient la possibilité de participer et de représenter leurs intérêts dans les débats régionaux, nationaux et internationaux. Tout le monde s'accorde en général sur le fait que les communautés locales doivent prendre part aux négociations et aux consultations. Les droits des populations autochtones sont clairement pris en considération dans les normes sociales et environnementales du REDD+ et sont inscrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et dans la décision 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (RECOFTC 2011). Cependant, en dépit de nombreux accords internationaux sur l'égalité entre les sexes et de la création du Comité

pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), aucun engagement officiel n'a été pris pour faire respecter cette égalité.

Au niveau national, l'intérêt porté à la question du genre a été inconstant dans les stratégies REDD+ et dans les politiques liées au changement climatique. Gurung *et al.* (2011) attirent l'attention sur les questions concernant le genre et les femmes dans l'élaboration des politiques ou des stratégies nationales de REDD+ dans plusieurs pays d'Asie. Au Vietnam, en Indonésie et au Népal, ils ont constaté des efforts pour intégrer les femmes aux processus consultatifs, tandis qu'au Cambodge ils ont remarqué l'absence de toute mention du genre ou des femmes. Peach Brown (2011) a trouvé une situation similaire dans le bassin du Congo, où les différences de genre en matière d'utilisation et de gestion forestières n'ont pas été initialement prises en considération dans les processus de préparation au REDD+.

1.7.2 Régime foncier et accès au partage des avantages

La conception de la structure d'incitation sur laquelle repose le REDD+ requiert une bonne gestion des diverses attentes des États, des bailleurs de fonds, des communautés, du secteur privé et des individus (hommes et femmes). La question de savoir qui seront les bénéficiaires des avantages, en liquide ou non, est essentielle, comme celle du mode de transfert. Une réforme du régime foncier, notamment des forêts, peut aussi s'avérer nécessaire afin de clarifier la relation qui existe entre les individus et les communautés en ce qui concerne la terre, les arbres et le carbone.

Si l'on reprend ce qui a été évoqué précédemment à propos du genre et des droits fonciers, un certain nombre de problèmes ne facilitent pas la prise en compte de l'équité dans les programmes REDD+. Le rapport des femmes à la terre et aux arbres s'enracine souvent dans les relations sociales qui confèrent un droit d'accès et d'utilisation, mais rarement sous forme de titres de propriété officiels. Si l'on exige des titres de propriété officiels sur la terre ou les parcelles boisées, les avantages qu'elles pourraient tirer des programmes REDD+ seraient limités. Tout aussi problématiques seraient les cas où le travail des femmes est exploité pour gérer les arbres situés sur des terrains appartenant aux hommes ou à la communauté sans pour autant qu'elles aient accès aux avantages issus des actions de conservation ou de reboisement.

Comme pour les autres paiements pour services environnementaux, les femmes risquent d'être exclues. Les règles et les normes sociales qui encadrent les différentes institutions auxquelles appartient les femmes (p. ex. ménages, communautés ou groupes communautaires) détermineront si elles peuvent ou non accéder aux avantages et en fixeront les modalités. Le fait de cibler les ménages ne générera

pas forcément des avantages parce que la dynamique régnant au sein des ménages peut récompenser injustement certains membres de la famille plus que d'autres. En fonction des critères d'entrée et de la possibilité pour les femmes de défendre leurs intérêts, la participation à des groupes des forêts communautaires peut aussi ne pas apporter les récompenses nécessaires. Les données relatives aux programmes de paiement pour les services environnementaux ont montré que, si les femmes ne sont pas clairement ciblées comme bénéficiaires (p. ex. en inscrivant leurs noms sur les certificats et les contrats), elles n'en profiteront pas (Leimona et Amanah 2010).

1.7.3 Ne pas nuire

L'un des plus grands défis pour les défenseurs du genre est de pouvoir aider les décideurs et les praticiens à gérer les compromis. Si le discours des bailleurs de fonds présente l'égalité entre les sexes comme une des grandes priorités des initiatives de développement, quand on est confronté à l'arbitrage entre les diverses priorités, à l'érosion des budgets et à la complexité des problèmes sociaux, certains sujets disparaissent de l'ordre du jour. De toute évidence, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ne sont pas les premières priorités des initiatives de REDD+.

Et cependant, les avantages (ou les risques) du REDD+ ne seront sans doute pas les mêmes pour tout le monde. Les risques éventuels du REDD+ pour les femmes comprennent la restriction de leurs activités de subsistance ou de l'accès à la forêt, ce qui peut entraîner une charge de travail plus lourde ou une perte de revenu, et l'exclusion des mécanismes de partage des avantages (Gurung *et al.* 2011). La plupart des risques peut aussi affecter les hommes. Les règles et pratiques organisant le REDD+ devraient chercher à faire évoluer l'égalité des hommes et des femmes vis-à-vis de la participation aux initiatives et des avantages qu'ils peuvent en retirer. Au minimum, elles devraient chercher à ne pas nuire. Cependant, le simple fait de poser un principe « d'abord, ne pas nuire » ne sera pas chose facile. Il sera d'abord nécessaire de fixer des valeurs de référence, par exemple, pour l'emploi du temps ou le revenu, afin d'évaluer les changements relatifs et absolus des conditions de vie des hommes et des femmes au fil du temps.

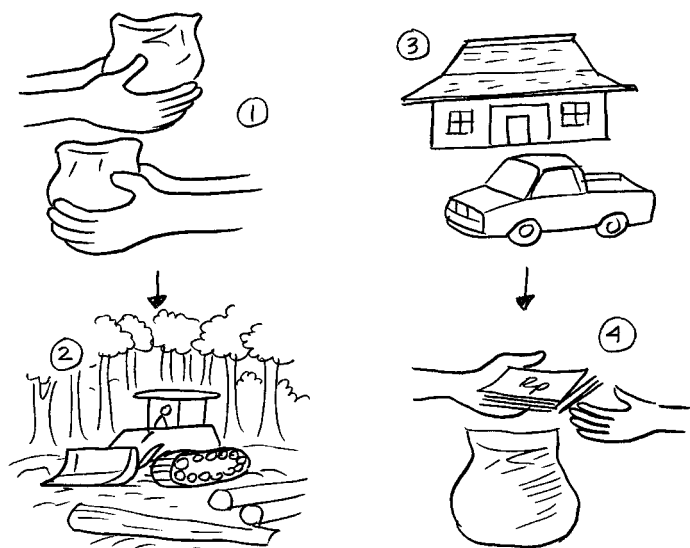
Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

- Comment concevoir les politiques pour garantir un accès équitable aux avantages du REDD+ ? Comment concevoir les mécanismes de partage des avantages pour récompenser les femmes et les hommes de leurs efforts en faveur de l'atténuation ?
- Quels sont les outils nécessaires pour mesurer les effets, différenciés selon le genre, du REDD+ ?

1.8 Schémas du partage des avantages selon le genre

Les rapports de genre conditionnent les schémas de l'affectation des ressources et la répartition des avantages dans les ménages et les communautés. Au niveau du ménage, le pouvoir de négociation de l'homme et de la femme détermine l'influence relative qu'ils ont sur les décisions à propos de l'affectation des ressources, y compris la nourriture, le revenu et les technologies. Le genre, associé à d'autres facteurs, détermine en partie l'ampleur du pouvoir de négociation de l'individu dans le ménage. Il est nécessaire de comprendre la dynamique de répartition des avantages si l'on veut que le produit des activités forestières soit distribué équitablement.

L'un des enseignements importants dégagés par la recherche sur la dynamique qui règne au sein des ménages est que certains ménages mettent leurs ressources en commun, tandis que d'autres ne le font pas. Dans certains ménages, on juge naturel que les hommes investissent leur revenu dans des activités productives (p. ex. les activités agricoles), dans certains besoins du ménage (p. ex. la santé et les études des enfants) et, en même temps, qu'ils en réservent une partie pour leur usage personnel. Les femmes peuvent dépenser leur revenu pour acheter de la nourriture et de petits articles pour la maison, ainsi qu'investir dans la santé et les études des enfants. Quand les ménages règlent des dépenses précises grâce au revenu de l'homme et d'autres au moyen de celui de la femme, il est important de soutenir les activités lucratives des hommes et des femmes afin qu'ils puissent assurer les paiements qui leur incombent. D'autres ménages mettent leurs ressources en commun, ce qui permet une plus grande souplesse dans les recettes et les dépenses.



Antinori et Bray (2005) identifie quatre catégories d'avantages découlant des projets liés aux forêts communautaires : partage des bénéfices, investissement dans les projets communautaires d'infrastructure et d'aide sociale, investissement dans des initiatives liées aux forêts

communautaires et emploi (salaires et avantages associés). Dans les projets liés aux forêts communautaires, Agarwal (2009) repère des avantages sous forme de virements en argent liquide, de paiements en nature (p. ex. fourrage ou combustible) ou de projets financés par la communauté. Le mode de répartition de ces avantages est une question primordiale. Dans le Sud de l'Asie, Agarwal (2001) a remarqué que les fonds générés par les projets liés aux forêts communautaires étaient consacrés à des activités dont les femmes n'étaient pas susceptibles de bénéficier : création de clubs de jeunes, achat de tambours ou de tapis et financement des déplacements des membres du comité exécutif. Les virements en liquide aux membres du groupe profitent aussi souvent davantage aux hommes qu'aux femmes. L'argent liquide peut être distribué sous forme d'une seule part par ménage même quand l'homme et la femme sont membres, ou simplement remis au chef de ménage. Dans chaque cas, la dynamique et les rapports de force au sein du ménage auront une incidence sur l'accès de la femme à cet argent liquide, comme on l'a évoqué plus haut. Sarin (1995) et Agarwal (2009) ont trouvé que, en raison des schémas établis dans les ménages et les communautés, les femmes préféraient que les époux aient des parts séparées ou bien égales. Certaines ont refusé de participer à des groupes sans ces conditions.

La participation aux activités forestières peut apporter des avantages indirects en donnant la parole aux femmes et en leur permettant de peser sur les décisions. Quand les conditions sont propices, la participation permet aux hommes et aux femmes de développer leur capacité de représentation, de développer leurs réseaux sociaux, et d'accéder à des informations et à des connaissances qui peuvent les aider à consolider leurs stratégies de subsistance.

Si les résultats issus de la recherche forestière doivent avoir un effet positif sur la vie des ménages et des communautés qui dépendent des forêts, il est essentiel de comprendre les schémas de distribution des ressources. Un certain nombre de facteurs socioculturels, dont la possession d'actifs, le statut social, le lignage et l'âge, interagissent avec le genre pour renforcer le pouvoir de négociation dans les ménages et ailleurs. Les schémas de distribution des ressources changent avec l'instauration de nouvelles règles de gouvernance (p. ex. critère d'entrée dans les groupes des forêts communautaires, ou accès aux avantages liés à l'appartenance à ces groupes), ce qui rend l'analyse axée sur le genre nécessaire pour garantir un partage équitable des avantages. Le fait de ne pas tenir compte de ces schémas peut contribuer à accentuer les inégalités dans la communauté et dans les rapports de genre. Les femmes et les hommes qui ont peu de motivations pour respecter les règles forestières peuvent être davantage susceptibles de les enfreindre ou de ne pas consacrer de temps ni d'énergie à soutenir les activités communautaires (Encadré 9).

Encadré 9. Agents de résistance

Bien trop souvent, les femmes sont représentées comme victimes de discrimination ou participantes passives des travaux de recherche ou des actions de développement. Ce portrait des femmes ne tient pas compte des innombrables cas où elles font des choix, pèsent sur les décisions et résistent au changement. Les actes de résistance des femmes sont souvent motivés par une menace visant leurs moyens de subsistance comme le montrent les exemples suivants :

- En Gambie, Schroeder (1993) expose la résistance des femmes aux tentatives de conversion de leurs potagers en parcelles boisées et en vergers en intentant des procès et par le sabotage.
- Les femmes de Kibale en Ouganda ont déraciné et piétiné des semis pour résister à la conversion de collines soi-disant dégradées en plantations forestières communautaires (Edmunds 1997).
- Au Cameroun (Veuthey et Gerber 2010), les femmes se sont interposées entre les arbres et les bûcherons dans une résistance « spontanée » pour empêcher les entreprises forestières d'exploiter le moabi.

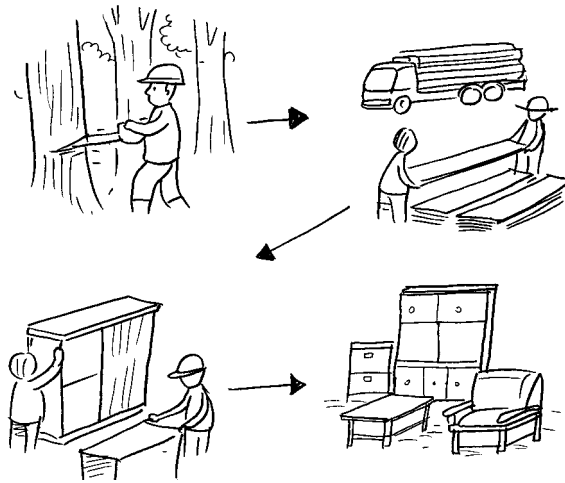
Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

- Quels sont les mécanismes, les politiques, et les stratégies nécessaires à une répartition équitable des avantages monétaires et non monétaires issus du REDD+, des projets liés aux forêts communautaires, de la certification forestière ou d'autres initiatives ?
- Quels sont les avantages auxquels les femmes attachent le plus d'importance ? Quels sont les avantages auxquels les hommes attachent le plus d'importance ? Comment imaginer des incitations différentes en fonction du genre pour améliorer les actions de conservation ?
- Comment le REDD+ ou d'autres services environnementaux mesurent-ils les contributions des hommes et des femmes à la conservation ou à l'atténuation ?

1.9 Genre et analyse de la chaîne de valeur

Le genre conditionne la totalité de la production, de la distribution et de la consommation dans une économie, mais cet aspect a souvent été négligé lors du développement des chaînes de valeur. Une chaîne de valeur comprend les acteurs, l'ensemble des relations commerciales et les diverses étapes que suit un produit ou un service : conception, production, transformation, marketing, livraison, vente aux consommateurs, consommation et élimination.

Les schémas comportementaux selon le genre conditionnent les occupations et les métiers exercés par les hommes et les femmes, la répartition des ressources et des avantages provenant des activités lucratives de la chaîne, ainsi que de l'efficacité et de la compétitivité des chaînes de valeur sur le marché international. La recherche forestière s'intéresse de plus en plus près à ces chaînes de valeur pour étudier la commercialisation du bois et des PFNL.



La technique des chaînes de valeur est très répandue parce qu'elle précise les relations commerciales entre différents intervenants, mais il y a peu de consensus sur les méthodes les plus utiles pour l'analyse ou le développement de ces chaînes. La plupart des techniques ne répondent pas vraiment au besoin d'organiser les marchés d'une manière équitable pour les deux sexes (p. ex. recherche de la meilleure solution pour accroître la participation des femmes aux activités forestières ou pour réduire les inégalités entre les sexes dans l'accès aux moyens et aux services).

Dans le contexte du commerce, l'analyse des chaînes de valeur comprend le recueil d'informations sur les entreprises et les liens commerciaux en vue de mettre en évidence les points forts (ou les points faibles) dans la coordination des activités et d'examiner la position et l'influence de ces entreprises par rapport aux autres acteurs de la chaîne. Dans le contexte du développement, l'intégration du genre dans l'analyse des chaînes de valeur s'articule autour de trois catégories d'obstacles et d'opportunités : participation, performance et avantages. La prise en compte du genre dans l'analyse des chaînes de valeur met en évidence les différents niveaux et catégories de participation des hommes et des femmes à différents stades et

permet de repérer les opportunités d'amélioration de la situation des uns comme des autres tout au long de la chaîne. Dans ce contexte, l'« entreprise » peut être un ménage, un groupe de forêts communautaires ou une société dont l'activité est de produire, de transformer, de transporter ou de commercialiser des produits forestiers—ou de contribuer à ces étapes. L'analyse des chaînes de valeur selon le genre précise comment les hommes et les femmes peuvent faire progresser la performance de leur « entreprise » par la réduction des coûts ou la promotion de la spécificité de leurs produits ou services (ou des deux), ce processus étant appelé la « valorisation ». En même temps, l'analyse doit déboucher sur des moyens permettant de développer les avantages que les hommes et les femmes tirent de leur participation à la chaîne.

1.9.1 Déterminants de la participation

La participation des hommes et des femmes dans les chaînes de valeur est influencée par les différences d'actifs entre les sexes. Les options dont dispose chaque sexe sont déterminées par leur accès à la terre, aux moyens, à l'éducation, à la formation et au financement. Les hommes et les femmes peuvent faire partie des chaînes de valeur en tant qu'employés, qu'entrepreneurs ou petits exploitants. En général, les hommes possèdent davantage d'actifs (p. ex. la terre, les moyens et le crédit) qui facilitent leur participation en tant que petits exploitants, entrepreneurs et directeurs. Quant aux femmes, ayant moins de ressources à leur disposition, elles participent en tant qu'employées à des activités de production et de transformation à grande échelle, dans lesquelles l'accès à la terre n'est pas un prérequis, ou en tant que collaboratrices non rémunérées dans les petites exploitations familiales. Cependant, on peut aussi trouver des femmes petites entrepreneures dans le secteur informel, ou commerçantes ou détaillantes sur les marchés locaux. C'est le cas en Afrique de l'Ouest où les femmes font beaucoup de commerce. Les études sur le commerce dans cette région montrent aussi comment l'accès aux ressources influence la taille des entreprises des hommes et des femmes (Ruiz-Pérez *et al.* 2002; Awono *et al.* 2010; UNECA 2010). La valeur et la taille des entreprises des hommes sont souvent supérieures à celles des entreprises des femmes à cause des produits qu'ils vendent, du temps dont ils disposent et parce qu'ils ont accès aux ressources financières, aux informations sur le marché et aux réseaux, ce qui leur permet de développer leurs affaires.

Les opinions répandues concernant les travaux appropriés pour les hommes et les femmes conditionnent aussi leur participation aux chaînes de valeur. En Indonésie, les hommes et les femmes participent à toutes les étapes de la chaîne de valeur du mobilier, mais dans des emplois différents et en nombre différent. Les femmes sont plus nombreuses dans les postes qui sont perçus comme leur convenant mieux, le service clients et la gestion financière. Quant aux hommes, ils sont employés

dans des postes qui sont plus exigeants physiquement ou nécessitent l'utilisation de la technologie, là où l'on considère qu'ils ont un avantage sur les femmes. Les emplois des hommes sont souvent mieux rémunérés, ce qui conforte l'opinion que les hommes sont les principaux soutiens de famille (Nansereko non daté). Ces mentalités influencent les opportunités de formation et de mobilité ascendante dans les entreprises.

1.9.2 Genre et performance

Comparativement aux hommes, les femmes ont moins accès à la terre, au travail, à l'information, à la formation et aux réseaux. La dynamique au sein du ménage comme le système social et juridique ont une incidence sur l'accès aux ressources pour les hommes et pour les femmes et sur l'accumulation qu'ils peuvent en faire. Ces disparités affectent la capacité des hommes et des femmes à maintenir et à faire progresser leur performance dans les chaînes de valeur. Par exemple, si l'accès des femmes aux forêts et aux produits forestiers est variable, donc non garanti, cela peut les freiner dans le développement de leurs affaires car elles ne pourront pas se procurer leurs matières premières de manière régulière. En Tanzanie, les relations horizontales entre les petits producteurs sont associées à chaque fois à la valorisation de leur pouvoir dans la chaîne de valeur (Bloom *et al.* 2008). De plus, l'accès aux chaînes de valeur est favorisé quand les femmes comme les hommes ont la possibilité de participer activement à des discussions et à des activités de groupe (Van Ingen *et al.* 2002).

1.9.3 Genre et partage des avantages

Les rapports de genre ne sont pas sans incidence sur les avantages que tirent les individus, les ménages et les communautés de leur participation à une chaîne de valeur. Les avantages de la participation à une chaîne de valeur comprennent l'emploi, les salaires ou autres types de revenu, et l'autonomisation, tout cela pouvant concerner un individu ou un ménage. Les hommes et les femmes peuvent optimiser les modalités de leur participation à une chaîne de valeur en acquérant des compétences et en perfectionnant leur pouvoir de négociation. La dynamique de genre et les rapports de force aux différents stades de la chaîne de valeur déterminent qui est le plus fort, et quelles sont les modalités de l'accès aux avantages et de leur répartition. Comme le soulignent Coles et Mitchell (2011), étant donné que les schémas de la répartition des avantages sont fonction du genre, la participation à une chaîne de valeur ne se traduit pas toujours en profit pour ceux qui y prennent part. En même temps, le fait de ne pas participer n'équivaut pas forcément à une absence d'avantages. La chaîne de valeur du haricot vert au Kenya en est l'illustration. Les femmes constituent 72 % de la main d'œuvre, mais ne reçoivent que 38 % du revenu (Dolan 2001). L'important n'est pas seulement

le niveau de revenu provenant des activités liées à une chaîne de valeur, mais aussi les aspects relatifs à la propriété ou à la gestion d'une marchandise, l'échéancier des paiements et les points d'entrée dans la chaîne.

Quel est le lien avec mes travaux de recherche ?

- Comment les rôles hommes/femmes et les responsabilités correspondantes affectent-ils la participation des hommes et des femmes à telle ou telle chaîne de valeur ? À quels stades de la chaîne les femmes sont-elles absentes ? Pourquoi ?
- Comment les disparités entre les actifs des hommes et des femmes affectent-elles leur capacité à participer à telle ou telle chaîne de valeur ? Comment les disparités entre les actifs des hommes et des femmes affectent-elles leur capacité à améliorer leur position dans les chaînes de valeur ?
- Comment la transformation de telle ou telle chaîne de valeur précise afin d'atteindre des objectifs de durabilité affecte-elle différemment la participation des hommes et des femmes à ces chaînes ?



Partie II. Comment appliquer l'analyse axée sur le genre à la recherche forestière



La partie II de ce manuel fournit des conseils aux chercheurs intéressés de savoir comment intégrer des éléments d'analyse axée sur le genre dans leurs travaux ou comment ajuster leurs stratégies actuelles. On observe une abondance de ressources disponibles pour les chercheurs et les praticiens concernant la conduite d'une analyse axée sur le genre. Cette section puise dans une infime partie de cette littérature. Les lecteurs pourront consulter d'autres ressources pour compléter les informations données ici.

La section suivante s'organise ainsi :

- Les **principes directeurs** indiquent les bonnes pratiques à suivre pour intégrer l'analyse axée sur le genre à la recherche ;
- **Cerner la dimension genre en recherche forestière** passe en revue les questions relatives au genre abordées dans la partie 1 ;
- **Concevoir et mettre en œuvre l'approche** recommande des méthodes et des outils divers pour le recueil et l'analyse de données, en donnant un certain nombre de conseils pour le travail de terrain ;
- **Constituer la bonne équipe** expose les principaux points auxquels il convient de veiller pour avoir une équipe capable d'effectuer une analyse axée sur le genre ;

- Le **Suivi des résultats** apporte des conseils sur les indicateurs prenant en compte les spécificités de genre.

2.1 Principes directeurs

- **Pas d'approche unique.** Parce que les rôles hommes/femmes et les rapports de genre se définissent dans l'espace et dans le temps, les chercheurs doivent être préparés à modifier et à adapter les méthodes et les outils qu'ils utilisent en fonction des différents contextes.
- **Connaissez votre contexte.** Précisément à cause de l'ancrage de la dynamique des genres dans la dynamique socio-culturelle locale, le fait de vous familiariser avec le site que vous étudiez vous aidera à cerner les méthodes et outils appropriés à vos travaux. Par exemple, la connaissance du site à étudier peut vous aider à déterminer si les groupes de discussion doivent être mixtes ou non, ou s'il faut les désagréger par âge et/ou sexe. L'acquisition de ces connaissances peut se faire par la recherche primaire et secondaire.
- **Utilisez des méthodes quantitatives et qualitatives.** L'association des méthodes permet la triangulation et accroît la confiance que vous avez dans vos conclusions. Cela vous donne aussi la possibilité d'adapter vos arguments en fonction de divers publics et de leurs préférences pour les résultats quantitatifs ou qualitatifs.
- **Recherchez de multiples points de vue.** Une des plus grandes erreurs que vous pouvez faire lors de l'intégration des questions de genre à vos travaux est d'interroger un trop petit nombre d'individus. Si vous n'interviewez que des femmes, vous n'obtiendrez que des informations selon l'angle de vue des femmes, mais vous ne comprendrez pas la nature des divergences et des conflits d'opinion entre les hommes et les femmes, des points sur lesquels ils s'accordent ni des situations dans lesquelles tout cela s'observe. De même, le tableau sera déformé si vous n'interviewez que la femme qui parle le plus fort.
- **Prévoyez un temps et un budget suffisant pour les phases de la recherche itérative.** La compréhension de la dynamique du genre est un processus itératif qui peut vous obliger à retourner sur le terrain plusieurs fois. Il peut s'avérer nécessaire de rencontrer plus d'une fois les personnes interrogées, pour une interview ou une conversation, afin d'apprécier pleinement la dynamique du ménage ou de la communauté. Il est de votre responsabilité de faire en sorte de prévoir les ressources financières et le temps suffisants dans votre projet de recherche.

2.2 Cerner la dimension genre en recherche forestière

La partie I de ce manuel a présenté un certain nombre d'importantes questions de genre qui sont pertinentes en recherche forestière. Cette section les reprend et va plus loin pour vous aider à cerner différents types de questions de genre que vous pourriez traiter dans vos travaux.

2.2.1 Quel est le lien entre le genre et mes travaux de recherche ?

Si vous lisez ce manuel, il est probable que vous êtes intéressé(e) de savoir comment vous pouvez intégrer l'analyse axée sur le genre à votre recherche. Vos principaux sujets de recherche ne sont peut-être pas d'enquêter sur les questions de genre dans le secteur forestier, mais vous êtes sans doute conscient(e) que les rôles hommes/femmes ou les rapports de genre peuvent influencer le processus et les résultats de vos travaux. Quelle que soit la façon dont vous arrivez à ce sujet, il vous faudra réfléchir aux répercussions de l'intégration des questions de genre aux diverses étapes de vos travaux de recherche.

Vous vous demandez peut-être si le genre est une variable significative ou non dans vos travaux. Souvenez-vous qu'il est rarement possible de déterminer si le genre est significatif dans les travaux de recherche *avant* d'effectuer une analyse. Pour cette raison, il est important de s'assurer que les méthodes et les pratiques que vous avez choisies permettent le recueil et l'analyse de données désagrégées par sexe. De nombreux aspects de la recherche forestière peuvent s'analyser du point de vue du genre. Le choix d'inclure cet angle de vue peut dépendre du fait que vous savez ou que vous supposez que les rôles hommes/femmes et les rapports de genre sont susceptibles de modifier les résultats de vos travaux de recherche ou bien que cette question soulève votre curiosité (Encadré 10).

L'analyse axée sur le genre dans le secteur forestier cherche à comprendre les relations existant entre les hommes et les femmes qui affectent les déterminants, les processus et les résultats de la politique et de la gestion forestières. Tout au long de ce manuel, nous avons apporté un éclairage sur la façon dont la question des rôles hommes/femmes et des rapports de genre et celle des problèmes forestiers actuels et naissants s'interpénètrent. Dans la partie I, cette interaction a été abordée en relation avec divers thèmes. À la fin de chaque thème, un encadré intitulé « Quel est le lien avec mes travaux de recherche ? » comportait des points de repère supplémentaires sur les liens qui existent entre le genre et ce thème.

Sachant que les rapports de genre conditionnent de diverses façons la situation des hommes et des femmes dans le monde, il y a quatre catégories de renseignements

Encadré 10. Pourquoi intégrer les questions de genre ?

Les raisons de l'intégration des questions de genre en recherche forestière ont été expliquées plus haut. Ces explications tentaient de plaider en faveur de l'analyse axée sur le genre en s'appuyant sur les arguments d'efficacité et d'équité, arguments qui n'inspirent pas forcément le scientifique.

Alors pourquoi tenir compte du genre ? Voici trois raisons supplémentaires de le faire.

1. Parce que vous **savez** que le genre a une influence sur le cadre de votre recherche mais vous n'êtes pas très sûr(e) du résultat que cela aura sur vos travaux.
2. Parce que vous **supposez** que le genre peut être une variable importante dans vos travaux de recherche, mais vous ne savez pas quels aspects du genre sont les plus importants à étudier.
3. Parce que vous êtes **curieux/curieuse** !

Adapté de : Quisumbing, A. sans date

que les scientifiques du domaine des forêts doivent connaître pour porter davantage d'attention au genre dans les recherches du CIFOR.³ Il s'agit de :

Différences de connaissances, de préférences et de priorités entre les sexes

Les femmes et les hommes utilisent habituellement les ressources des arbres et des forêts dans des buts différents. Leurs connaissances, leurs préférences et leurs priorités sont le résultat de processus de socialisation qui leur confèrent certaines responsabilités parce qu'ils sont hommes ou femmes. On considère souvent que les priorités pour les femmes découlent de leurs responsabilités au sein du ménage, telles que le ramassage du bois de feu pour la cuisine ou des plantes de la forêt pour se soigner. Il est cependant important de ne pas généraliser ou faire des suppositions à propos des connaissances, des préférences et des priorités des hommes et des femmes. Au contraire, la recherche doit découvrir les préférences des hommes et des femmes et utiliser ces informations pour établir des priorités

3 Ces catégories sont fondées sur le cadre d'analyse de la dimension genre et s'inspirent des principes d'autres cadres décrits autre part. Elles ont été perfectionnées pour être utilisées spécifiquement avec les programmes et les projets de l'USAID en grande partie par Deborah Rubin et Deborah Caro de Cultural Practice LLC lors de contrats avec l'USAID (the Women in Development Indefinite Quantity Contract [Contrat en quantité indéterminée pour Les femmes en développement] et the Health Policy Initiative [Initiative de politique de santé]).

d'étude sur les arbres, les espèces et les caractéristiques forestières, l'affectation des sols et les produits.

Voici quelques questions pouvant être étudiées dans le cadre de cette catégorie :

- Quels sont les rôles des hommes et des femmes en gestion et en conservation forestière ?
- Quels sont les produits forestiers utilisés par les hommes et les femmes ? En quoi utilisent-ils les produits forestiers différemment ?
- Quelles sont les espèces d'arbres qui ont davantage de valeur aux yeux des femmes ? Et aux yeux des hommes ? Quelles en sont les conséquences sur le plan de la conservation ?

Conséquences de l'évolution des forêts pour les hommes et les femmes

Les femmes et les hommes vivent l'évolution des ressources forestières de manière différente. Ceci est dû au fait que les hommes et les femmes font une utilisation différente des ressources forestières et que leur dépendance n'est pas la même. Le changement des modalités d'accès aux forêts, par exemple quand une forêt communautaire devient aire protégée, peut soit faciliter l'accès des femmes aux ressources dont elles tirent un revenu, soit constituer un obstacle. Tout dépend de la prise en compte des enjeux pour les femmes dans le plan de gestion et les règles d'accès. La détermination des conséquences éventuelles des changements liés à la forêt aidera les décideurs, les bailleurs de fonds, les investisseurs et les autres acteurs à prendre des décisions plus éclairées en matière de réformes et de stratégies de conservation, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Voici quelques questions pouvant être étudiées dans le cadre de cette catégorie :

- Quels droits les hommes et les femmes ont-ils sur les produits forestiers selon différents régimes fonciers ?
- Comment l'évolution des forêts modifiera-t-elle l'accès au revenu pour les hommes et les femmes ? Les schémas de revenu en seront-ils modifiés dans le ménage ou la communauté ? Se traduira-t-elle par une hausse ou une baisse de revenu pour les hommes ou pour les femmes ?
- Comment l'évolution des forêts modifiera-t-elle l'emploi du temps des hommes et des femmes ?
- Comment l'évolution des forêts affectera-t-elle l'accès à la nourriture et aux plantes médicinales pour les hommes et les femmes ?

Accès aux ressources et capacité à adopter du nouveau matériel et de nouvelles technologies

Le régime foncier et les droits de propriété déterminent les modalités de l'accès aux ressources pour les hommes et les femmes et ont une incidence sur les actions visant à améliorer la gestion forestière (Mwangi *et al.* 2011). De même, les préjugés sexistes dans l'accès à la formation, à l'information et aux technologies empêchent les femmes d'adopter de meilleures pratiques forestières. De plus, les responsabilités des femmes dans le ménage peuvent les rendre moins disponibles pour adopter ces pratiques et les appliquer. Par exemple, les activités de régénération nécessitent du temps et du travail, ce qu'en général les femmes ne peuvent donner (Mwangi *et al.* 2011) même si elles souhaitent y contribuer. Les stratégies de régénération des forêts doivent tenir compte des responsabilités des hommes et des femmes qui pèsent sur le temps dont ils disposent.

Voici quelques questions pouvant être étudiées dans le cadre de cette catégorie :

- Comment les disparités entre les actifs des hommes et des femmes affectent-elles leur capacité à participer aux processus de prise de décision au niveau communautaire, régional ou national ?
- Comment les disparités entre leurs actifs affectent-elles leur accès aux paiements REDD+ ?
- Comment les disparités entre les actifs, les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes affectent-elles leur capacité à adopter de nouvelles technologies ?

Participation équitable aux processus de prise de décision et capacité d'influence

L'exclusion des femmes des processus de prise de décision a été remarquée par un certain nombre de chercheurs (Saigal 2000; Agarwal 2001; Gupte 2003, 2004; Benjamin 2010; Buffum 2010; Giri et Darnhofer 2010; Sunam et McCarthy 2010). Divers facteurs découragent la participation des femmes aux groupes liés à la foresterie, et peuvent se répercuter sur l'efficacité de la gestion des ressources et l'équité de la répartition des avantages issus des produits des arbres et des forêts, des paiements pour les services environnementaux et pour les projets REDD+. Le défi est de cerner les conditions qui facilitent la participation des femmes qui le souhaitent aux processus de prise de décision et de faire en sorte que leur participation soit utile.

Voici quelques questions pouvant être étudiées dans le cadre de cette catégorie :

- Comment les disparités entre les actifs des hommes et des femmes affectent-elles leur participation aux chaînes de valeur ?

- Quels facteurs contribuent à accroître la participation et l'influence des hommes et des femmes sur la prise de décision au niveau communautaire ?
Quels facteurs contribuent à accroître la participation et l'influence des hommes et des femmes sur la prise de décision au niveau national ?
- Quels mécanismes sont nécessaires pour traduire en pratique les engagements nationaux en faveur du genre dans le secteur forestier?

Le tableau 3 donne des informations supplémentaires sur la dimension genre de différents thèmes de recherche.

2.2.2 Le continuum du genre

Les projets de développement s'appuient souvent sur un continuum en vue d'améliorer la conception des interventions prenant en compte les spécificités de genre. Le long du continuum, les projets peuvent être conçus de manière à être

Tableau 3. La dimension genre dans mes travaux de recherche

Mes travaux de recherche portent sur..	La dimension genre dans mes travaux de recherche comprend l'analyse de (à titre d'exemple)
Marchés et systèmes de production relatifs aux petites exploitations	Différences entre les hommes et les femmes en matière d'accès aux plants et semences, aux intrants, au crédit et aux techniques de gestion perfectionnées pour améliorer la productivité de l'exploitation forestière et les pratiques de l'agroforesterie. Déterminants, en fonction du genre, de l'accès et de la participation aux avantages provenant des chaînes de valeur. Mécanismes, différenciés selon le genre, pouvant influencer sur les politiques et les processus de prise de décisions pour développer l'accès aux actifs et la propriété des actifs, et pour faire valoir les droits sur les forêts, les arbres et la terre.
Gestion et conservation des ressources des forêts et des arbres	Critères spécifiques au genre pour l'établissement des priorités de conservation des espèces d'arbres Connaissances et pratiques différenciées des hommes et des femmes concernant la gestion des espèces et d'autres caractéristiques dans le cadre de mécanismes de conservation appropriés et efficaces sur le plan de leur coût Mécanismes favorisant la participation équitable des deux sexes à différents systèmes de gestion polyvalents Stratégies pour une résolution équitable des conflits concernant les avantages et les droits sur les ressources forestières

suite à la page suivante

Mes travaux de recherche portent sur..	La dimension genre dans mes travaux de recherche comprend l'analyse de (à titre d'exemple)
Gestion des paysages dans l'optique des services environnementaux, de la conservation de la biodiversité et des moyens de subsistance	<p>Comment les priorités des hommes et des femmes et l'utilisation que ces deux groupes font des forêts contribuent à la transition forestière</p> <p>Comment les normes de société et de genre influencent la conception des incitations visant à atteindre l'efficacité et l'équité dans la gestion des paysages multifonctionnels</p> <p>Méthodes et outils pour encourager la participation des hommes et des femmes aux prises de décision</p>
Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets	<p>Manières multiples par lesquelles les hommes et les femmes participent (p. ex. élaboration des accords internationaux, des politiques nationales et des projets pilotes) à l'adaptation et bénéficient de l'adaptation (p. ex accès à un revenu, amélioration sur le plan des droits de propriété), initiatives REDD+ comprises</p> <p>Changement climatique : conséquences et réponses différenciées selon le genre</p>
Impacts des échanges commerciaux et des investissements sur les forêts et les populations	<p>Conséquences, différenciées selon le genre, des échanges commerciaux et des investissements liés aux forêts sur les conditions de vie des hommes et des femmes</p> <p>Politiques et mesures complémentaires pour renforcer les effets positifs et atténuer les impacts négatifs des échanges commerciaux et des investissements liés aux forêts sur les hommes et les femmes</p>

indifférents au genre, à **tenir compte du genre** ou à être **transformants sur le plan du genre**, en fonction du type d'analyse. Les mêmes principes peuvent aussi s'appliquer à la recherche forestière. Le continuum des approches reflète dans quelle mesure la recherche cherche à comprendre ou à changer les rapports de genre, ainsi que le niveau de désagrégation par sexe et d'analyse axée sur le genre qui est envisagé (Figure 1).

- La recherche **indifférente au genre** ne fait pas l'effort de désagréger les données par sexe ni d'impliquer les femmes, les groupes d'intérêt féminins ni d'autres organisations sous-représentées. Elle traite généralement les ménages, les communautés, les groupes de foresterie communautaires et les autres institutions comme des modèles unitaires, en ignorant la dynamique du pouvoir dans ces entités. Les résultats découlant de ce type de recherche peuvent renforcer les inégalités et les déséquilibres de pouvoir qui existent. Dans les cas extrêmes, cette approche peut utiliser les informations sur les disparités qui existent entre les sexes dans le but d'atteindre certains résultats.

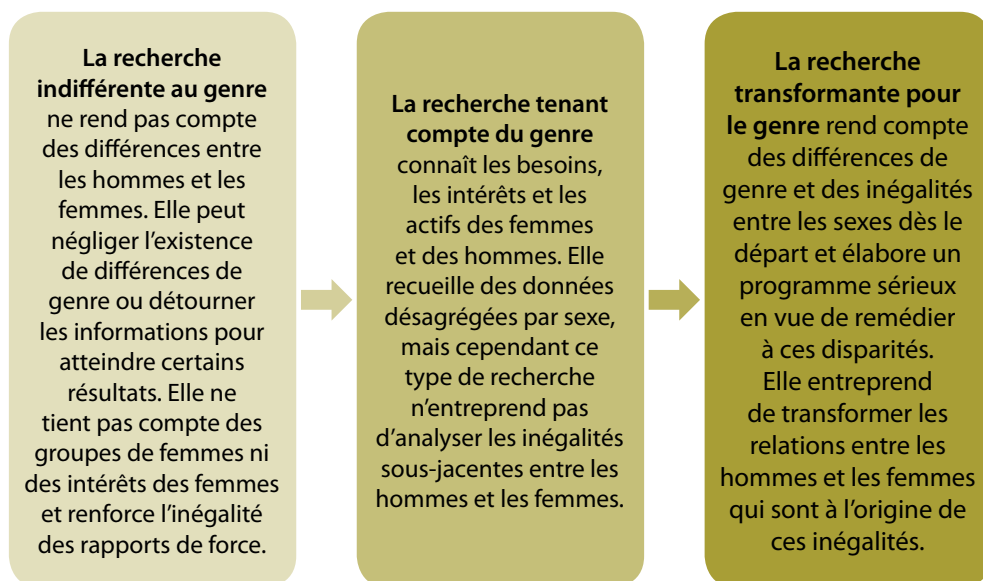


Figure 1. Continuum du genre

Par exemple, elle pourrait se servir du rôle des femmes dans les ménages pour justifier le fait qu'elles participent peu à la gestion des ressources en dehors de la maison.

- La recherche **tenant compte du genre** est consciente des écarts qui existent entre les hommes et les femmes. Elle recueille des données désagrégées par sexe et peut décrire les différents intérêts, besoins et priorités des hommes et des femmes. Son optique est de « ne pas nuire ». Ses recommandations peuvent conduire à faire progresser la participation des hommes et/ou des femmes ou à leur faciliter l'accès aux services, mais elles ne changent pas les déséquilibres sous-jacents du pouvoir entre les différents groupes.
- La recherche **transformante pour le genre** détermine les causes sous-jacentes des inégalités entre les sexes. Elle recueille des données désagrégées par sexe et analyse les inégalités entre les sexes pour examiner comment celles-ci affectent différents groupes d'individus. Ce type de recherche s'effectue plus probablement en collaboration avec les communautés et d'autres intervenants qui prendront part à la définition de la portée des études et des activités. Les recommandations de ce type de recherche pour faire évoluer les politiques et les pratiques forestières présentent la meilleure solution pour toutes les parties et cherchent à résoudre les déséquilibres d'actifs ou de pouvoir.

L'approche de gestion adaptative collaborative choisie par le CIFOR est un exemple de recherche **transformante pour le genre** parce que l'intention est que tous les intervenants liés à la forêt se partagent le pouvoir, la responsabilité et la gestion (Encadré 11). Cependant, tous les travaux de recherche n'adopteront pas une approche transformante pour le genre car cela peut ne pas être pertinent ou approprié. Toutefois, votre intention devrait être d'éviter les approches qui sont indifférentes au genre et de concevoir vos études de manière à ce qu'elles tiennent compte du genre en tendant vers l'action transformante. Que votre premier

Encadré 11. Définition de la gestion adaptative collaborative par le CIFOR

La gestion adaptative collaborative (adaptative collaborative management ou ACM) est une approche à valeur ajoutée par laquelle les personnes qui s'intéressent à une forêt s'accordent pour agir ensemble : élaboration des programmes et observation de leur mise en œuvre pour en tirer des enseignements, tout en reconnaissant que ces programmes atteignent rarement les objectifs prévus. La gestion adaptative collaborative se caractérise par des actions conscientes de divers groupes d'intérêt pour communiquer, collaborer, négocier et chercher des opportunités de tirer, au plan collectif, des leçons des conséquences de leurs actions. Elle vise à améliorer la capacité des acteurs forestiers à adapter leurs systèmes de gestion et d'organisation pour répondre plus efficacement au défi que constitue la gestion d'un système complexe et dynamique.

Trois questions de recherche sous-tendent le concept de la gestion adaptative collaborative :

- La collaboration des acteurs de la gestion forestière, favorisée par des processus d'apprentissage social conscient et délibéré, peut-elle conduire à un plus grand bien-être des personnes et aussi au maintien de la couverture et de la diversité forestières ? Si oui, à quelles conditions ?
- Quelles approches, centrées sur l'apprentissage social et l'action collaborative entre divers intervenants, peut-on utiliser pour encourager l'utilisation et la gestion durables des ressources forestières ?
- De quelle manière les processus et effets de la gestion adaptative collaborative affectent-ils le fonctionnement social, économique, politique et écologique ? Comment ces observations renforcent-elles ou affaiblissent-elles la gestion forestière ? Comment la façon dont les intervenants travaillent et tirent des enseignements ensemble explique-t-elle les conséquences sur les populations et les forêts ?

Source : <http://www.cifor.org/acm/>

objectif soit d'effectuer une analyse axée sur le genre ou d'intégrer des éléments d'analyse axée sur le genre à vos études, vous pouvez faire votre possible pour que vos travaux progressent dans le continuum.

Le tableau 4 donne un exemple des différences entre les approches tenant compte du genre et celles qui sont transformantes. Utilisez ce tableau comme guide lors de l'élaboration de votre projet. Si vous passez un projet en revue, cela peut aussi vous aider à comprendre dans quelle mesure l'étude envisagée tient compte du genre ou bien est transformante. Cela peut d'autre part vous aider à fournir des conseils utiles aux chercheurs pour leur permettre de perfectionner leur projet.

Tableau 4. Différences entre les approches qui tiennent compte du genre et celles qui sont transformantes

Approches qui tiennent compte du genre..	Approches transformantes..
Décrivent les inégalités entre les sexes	Analysent l'étendue et la cause des inégalités ou des disparités entre les sexes
Examinent uniquement les activités des femmes ou imaginent des activités indépendantes pour les femmes	Examinent les disparités et les complémentarités entre les hommes et les femmes ou conçoivent des activités intégrées pour réduire les disparités ou les inégalités entre les sexes
Prévoient une formation ponctuelle sur le genre	Prévoient de renforcer les capacités par un processus continu et itératif associant la formation en salle à des stratégies ne relevant pas du domaine de la formation
Se bornent à compter les hommes et les femmes	Mesurent l'évolution des disparités entre les hommes et les femmes et de la qualité de la participation des hommes et des femmes
N'exigent pas la responsabilité des institutions partenaires	Exigent la responsabilité des institutions partenaires

Adapté de l'IFPRI et de l'ILRI (non daté).

2.3 Concevoir et mettre en œuvre l'approche

2.3.1 Le « pluralisme méthodologique », pourquoi ?

Dans leur examen de l'analyse axée sur le genre en recherche forestière, Mai *et al.* (2011) soulignent la prédominance des méthodes qui utilisent des techniques participatives. Ils plaident pour un plus grand pluralisme méthodologique pour

mieux « ...comprendre les facteurs qui sont à l'origine des résultats différenciés selon le genre en vue d'éclairer les politiques et les pratiques » (p. 254) et préconisent l'inclusion de l'analyse axée sur le genre dans les enquêtes auprès des ménages et intra-ménages, dans les comparaisons à l'échelle internationale et portant sur des échelles et des régimes différents de gouvernance. Nous abondons dans le sens de ces auteurs pour encourager le recours à plusieurs méthodes.

Souvent considérées dichotomiques, les approches quantitatives et qualitatives devraient être utilisées ensemble pour un certain nombre de raisons. L'emploi de méthodes mixtes est la meilleure solution pour l'élaboration des questionnaires, la triangulation, l'interprétation et la présentation de l'information (Tableau 5). Pour faire en sorte que les questions soient appropriées aux circonstances locales ou que les constructions ou les indicateurs soient valables dans des contextes spécifiques, on peut prévoir de mener une étude qualitative avant l'élaboration d'une enquête. Une étude quantitative, en revanche, peut aider à déterminer la prévalence de certaines conclusions ou permettre d'éclairer une stratégie de stratification.

Une approche mixte offre des avantages particuliers en analyse axée sur le genre. L'un des objectifs de la recherche sur le genre est de cerner et de lever les restrictions qui empêchent les hommes ou les femmes d'accéder aux ressources ou

Tableau 5. Les méthodes mixtes peuvent être la meilleure solution.

Comment la recherche qualitative ajoute de la valeur à la recherche quantitative	Comment la recherche quantitative ajoute de la valeur à la recherche qualitative
Définit les problèmes, les questions d'enquête et les hypothèses à tester	Définit la stratégie de stratification
Détermine les réponses possibles aux questions d'enquête	Fournit les caractéristiques des communautés et des ménages en vue de l'échantillonnage
Précise les termes et la langue à utiliser dans les enquêtes	Cerne les problèmes à étudier
Valide les constructions et les indicateurs	Fournit une triangulation, une confirmation et une réfutation
Fournit une triangulation, une confirmation et une contradiction	Détermine la prévalence des résultats qualitatifs à l'échelle d'une population plus vaste
Permet d'expliquer et d'interpréter les résultats des enquêtes	Révèle la représentation de l'échantillon qualitatif

Source : Adato 2010.

aux opportunités et qui entraînent des résultats différenciés selon le genre. Rubin *et al.* (2009a) appellent ces restrictions « contraintes fondées sur le genre ». Ce terme recouvre :

- Les inégalités mesurables qui sont révélées par les données désagrégées par sexe et par l'analyse axée sur le genre ;
- La détermination des facteurs qui sont à l'origine des disparités.

Cette définition signifie qu'il est impératif que la recherche comporte des méthodes permettant d'une part de recenser et de *quantifier* les inégalités et, d'autre part, de détecter et de décrire les facteurs qui contribuent aux disparités. Ceci permettra une analyse qui associe les données quantitatives (l'inégalité mesurable) et qualitatives (les facteurs).

2.3.2 Méthodes de recueil des données et approches analytiques

L'analyse axée sur le genre est un type d'analyse socio-économique employé pour étudier les rôles hommes/femmes et les rapports de genre dans un contexte particulier, explorer comment ceux-ci influent sur les enjeux du développement et imaginer des politiques susceptibles de réduire les inégalités et de faire progresser le bien-être des hommes et des femmes. C'est une méthodologie qui :

- Décrit les rapports de genre existant entre les hommes et les femmes dans un cadre particulier, allant des ménages et des entreprises aux communautés, aux groupes ethniques ou aux nations ;
- Organise et interprète, de façon systématique, les informations sur les rapports de genre pour voir clairement l'importance des différences de genre dans l'optique d'atteindre les objectifs de développement.

Il est indispensable que votre étude intègre ces deux aspects de l'analyse axée sur le genre.

Comme l'indique de façon évidente la définition de l'analyse axée sur le genre, la méthodologie comporte deux étapes. Si le recueil de données désagrégées par sexe constitue la première étape nécessaire, c'est insuffisant pour l'analyse axée sur le genre. Seules, les données désagrégées par sexe décrivent simplement la situation actuelle à l'aide de catégories biologiques, qui ne changent pas. En tant que chercheur, votre travail est d'avoir une réflexion critique sur les données et de les interpréter pour voir comment elles illustrent la dynamique des relations sociales. Il vous faut aller plus loin que la description des conditions statiques pour analyser en fonction du genre les relations, les facteurs et les motivations qui modifient les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes dans un environnement en mutation. Ceci vous permettra de déceler des pistes pour transformer les



politiques afin d'améliorer les conditions de vie des hommes et des femmes des communautés forestières.

Vous utiliserez un certain nombre de critères pour décider des méthodes et approches à employer pour votre analyse axée sur le genre. Les critères à utiliser doivent d'abord tenir compte des aspects techniques de votre étude et des méthodes et approches qui seront les plus appropriées pour explorer le domaine à étudier.

- Le choix de votre méthode peut dépendre de l'échelle. Si vous avez l'intention de faire des comparaisons entre les pays, les enquêtes conviennent peut-être mieux, tandis que les méthodes participatives peuvent s'avérer plus adaptées pour examiner les changements relatifs à l'accès aux droits sur les forêts dans une région spécifique.
- Le choix de votre méthode peut dépendre de votre public. Les décideurs peuvent assimiler des données quantitatives et des informations par petites doses, tandis que, dans le domaine du développement, les praticiens et les universitaires préfèrent des exposés plus détaillés.
- Si vous avez l'intention de travailler étroitement avec les communautés locales ou si vous visez l'autonomisation, les démarches participatives et collaboratives sont alors celles qui conviennent le mieux.
- D'autres critères, tels que le temps, l'argent et l'expertise disponible, peuvent entrer en ligne de compte dans le choix des méthodes. Consultez Pierce Colfer et Minarchek (2012) qui exposent les méthodes et les approches portant sur les questions de genre et les différents niveaux de ressources qu'elles nécessitent.

L'exposé qui suit décrit comment utiliser les différentes méthodes pour l'analyse axée sur le genre. Il indique aussi les principaux cadres pour l'analyse des données. Les méthodes ou approches abordées ici ne sont pas incompatibles entre elles. C'est-à-dire que vous pouvez utiliser une combinaison de ces méthodes afin de recueillir l'information et bâtir un cadre dans lequel vous pourrez analyser cette information.

Exemples de méthodes⁴

- **Documentation et données existantes.** La recherche doit commencer par un examen des études et documents existant sur le contexte local, régional et national qui est concerné. Les études ethnographiques, les politiques et les codes juridiques existants, les archives publiques et d'autres ressources similaires peuvent être consultés. L'information rassemblée grâce à ces ressources peut permettre de comprendre le contexte actuel et historique dans lequel la dynamique de genre et les politiques forestières coexistent et évoluent. Comme Wardell et Fold (sous presse) le montrent, l'étude des archives peut être utilisée en même temps que d'autres approches (p. ex. l'analyse de la chaîne de valeur) pour corriger l'hypothèse que les femmes ne travaillent dans l'agriculture et la foresterie que de manière récente. L'analyse de Wardell et Fold met en évidence la prédominance des femmes de longue date dans la production et la commercialisation de la noix de karité. De même, Bandiaky-Badji (2011) analyse l'histoire de la gouvernance forestière au Sénégal, montrant comment les institutions qui président à la définition des politiques locales et nationales n'assurent pas des conditions équitables, en partie parce que les femmes ont été exclues des processus de prise de décision.

Bien que des informations désagrégées par sexe spécifiques au secteur forestier ne soient pas disponibles pour chaque pays, il y a des ressources qui fournissent des données nationales pour éclairer votre compréhension du statut juridique des hommes et des femmes de différents pays, de leur participation à la vie active, et des défis auxquels ils sont confrontés dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la politique. La consultation de ces informations est une première étape pour mieux comprendre les questions de genre dans des contextes spécifiques. Un certain nombre de ressources peuvent être consultées pour comprendre le statut des femmes et les inégalités entre les sexes dans différents pays (Encadré 12).

- **Enquêtes.** Les enquêtes sont des méthodes de recueil de données qui présentent l'avantage de pouvoir standardiser et comparer les informations. Comme l'illustre le PEN (Réseau Pauvreté et Environnement), qui a rassemblé

⁴ Les tableaux utilisés dans cette section ont été adaptés de Fontana *et al.* 2010.

Encadré 12. Données sur la condition des femmes et les inégalités entre les sexes

- **Gender law library (Banque mondiale).** La gender law library (bibliothèque du droit relatif au genre) est un recueil de dispositions juridiques nationales affectant la condition économique des femmes dans 183 économies. La base de données facilite une analyse comparative des législations, constitue une ressource pour les chercheurs et contribue aux réformes susceptibles de promouvoir la participation entière des femmes à l'économie. Le recueil est régulièrement mis à jour, mais ne garantit pas que les lois soient les plus récentes ni que le fonds soit exhaustif. Les traductions ne sont pas officielles sauf indication contraire. <http://wbl.worldbank.org/WBLLibrary/elibrary.aspx?libid=17>
- **Base de données sur le genre et le droit à la terre (FAO)** Cette base de données fournit des renseignements par pays sur les problèmes sociaux, économiques et politiques qui contribuent aux inégalités entre les sexes s'agissant de droit à la terre. Elle compile des informations sur les cadres juridiques nationaux, et notamment sur les droits inscrits dans les constitutions, les codes civils, les codes du travail et de la famille qui influencent les droits de propriété des femmes, l'usage et l'accès à la propriété. On y trouve le cas échéant un commentaire du droit coutumier, des conventions et traités internationaux et des institutions faisant appliquer la réglementation foncière. <http://www.fao.org/gender/landrights/home/fr/>
- **GenderStats (Banque mondiale).** Cette base de données désagrégées sur le sexe s'articule autour de quatre thèmes : la démographie, l'éducation, la santé et la main d'œuvre et les salaires. Il y a actuellement 20 indicateurs pour les années 2000, 2004 et l'année la plus récente après cette date qui est disponible. Un certain nombre d'autres outils sont disponibles sur le site internet de GenderStats, dont le « eAtlas of Gender » de la Banque mondiale. Cet atlas électronique du genre permet aux utilisateurs de générer des cartes animées à partir des indicateurs choisis et d'accéder à l'enquête de l'International Finance Corporation qui donne des informations sur l'entrepreneuriat féminin, ainsi qu'un module de formation pour aider les organismes à élaborer et à utiliser des statistiques comparatives entre les sexes.
- **Enquêtes démographiques et sanitaires. Les enquêtes démographiques et sanitaires sont représentatives de la population,** de la santé, du VIH et de la nutrition dans plus de 90 pays. Les données comprennent aussi des indicateurs sur la condition et le degré d'autonomie des femmes ; elles révèlent notamment si les femmes travaillent, si elles ont un contrôle sur le revenu et les décisions du ménage, et les attitudes face aux violences liées au genre et à d'autres questions. <http://www.measuredhs.com/>

- Un certain nombre d'institutions ont mis au point des grilles de mesure de l'inégalité et le bilan des hommes et des femmes dans différents secteurs. Il s'agit de :
 - **Indice d'inégalités de genre (IIG)** Élaboré par le PNUD, cet indice met en lumière le retard de développement humain résultant des inégalités entre les hommes et les femmes dans trois dimensions : santé de la reproduction, autonomisation, marché de l'emploi. <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/iig/>
 - **Rapport mondial sur les disparités entre les sexes** Préparée par le Forum économique mondial, cette publication souligne les inégalités entre les sexes et les progrès réalisés grâce à des indicateurs liés à l'économie, la politique, l'éducation et à la santé. <http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>
 - **Index « Institutions Sociales et Égalité homme-femme » (ISE)** Élaboré par l'OCDE, cet index est un classement des disparités entre les sexes dans les institutions de 124 pays. Il rassemble des données sur les normes et les pratiques sociales concernant la famille, l'intégrité physique, les libertés civiles et les droits de propriété. <http://my.genderindex.org/>

des données sur plus de 8000 ménages en milieu rural vivant dans les forêts ou à proximité de celles-ci, les enquêtes permettent une comparaison à l'échelle internationale, donc à grande échelle.

Cependant, leur manque de souplesse ne facilite pas l'enregistrement des facteurs contextuels et ne permet pas non plus aux personnes interrogées de participer activement à l'étude.

Pour que les enquêtes puissent être utilisables dans une analyse axée sur le genre, il est nécessaire qu'elles indiquent le sexe de la personne interrogée. L'utilisation des mêmes questionnaires pour les hommes et les femmes permet de comparer leurs réponses. Si nécessaire, des questions peuvent être ajoutées à l'enquête pour explorer les rôles, les activités et les problèmes spécifiques à chaque sexe.

- **Interviews.** Les interviews structurées, semi-structurées, de groupe et d'informateurs clés permettent une plus grande souplesse que les enquêtes.



Tableau 6. Avantages et inconvénients des enquêtes

Objet	Avantage	Inconvénient
Obtention de données et de résultats quantifiables	Les conclusions peuvent être extrapolées et comparées à la population dans son ensemble ou à des groupes d'individus dans d'autres pays.	Les facteurs contextuels et descriptifs ne sont pas bien cernés.
Obtention de données de référence sur les hommes et les femmes, qui serviront de repère pour mesurer les évolutions	Des estimations peuvent être faites à propos de la taille et de la répartition des résultats.	Les résultats sont rarement disponibles immédiatement.
Comparaison de différents groupes (par sexe, sexe et âge, ou sexe et autres caractéristiques socio-économiques) à un moment donné et étude de l'évolution au sein d'un même groupe au cours du temps.	Degré élevé de standardisation	Le traitement et l'analyse des données peuvent constituer un goulet d'étranglement.
Description des conditions dans une communauté ou un groupe précis.		Cela peut s'avérer onéreux et prendre beaucoup de temps.
Évaluation du degré de pauvreté des ménages dirigés par un homme ou par une femme ou du degré de pauvreté des hommes, des femmes et des enfants dans des ménages semblables.		Les informations pouvant être recueillies par des enquêtes officielles sont limitées.

Bien qu'elles puissent être guidées par des questionnaires, elles sont généralement moins directives et permettent aux personnes interrogées de fournir davantage de contexte et de détail. Elles sont utiles pour l'analyse axée sur le genre parce qu'il est plus aisé que par l'enquête de recueillir de l'information sur la dynamique et les facteurs qui conditionnent les comportements. Les interviews permettent d'étudier des idées et des thèmes différents.

- **Méthodes participatives.** Les méthodes participatives recouvrent des interventions très différentes et le degré de participation recherché peut varier. Certaines méthodes visent simplement à impliquer les communautés plus

interactivement, à l'aide d'outils participatifs pour extraire l'information, tandis que d'autres, comme la gestion adaptative collaborative du CIFOR (CIFOR 2009), permettent de travailler avec les communautés pour analyser et résoudre les problèmes. Dans la gestion adaptative collaborative, les chercheurs abandonnent une partie du pouvoir et du contrôle sur le processus afin d'aider les communautés locales à renforcer leurs compétences pour résoudre les problèmes. Les ressources, les compétences et l'investissement en temps requis pour la mise en œuvre des méthodes participatives dépendent du degré de participation choisi. Pierce Colfer et Minarchek (2012) affirment que la recherche participative ou collaborative offre le plus grand potentiel en vue de solutions durables.

Exemples d'approches⁵

Il existe un certain nombre de cadres de référence qui peuvent guider l'analyse des informations relatives au genre. Chaque cadre de référence est fondé sur un ensemble d'hypothèses sur la constitution du genre et sur les avantages attendus de la compréhension de la question du genre (meilleurs résultats et plus grande égalité). Ces cadres sont le reflet des différentes priorités institutionnelles des bailleurs de fonds et des organismes qui ont contribué à leur élaboration. Par conséquent, il se peut qu'ils ne conviennent pas pour tous les lieux et toutes les périodes. Au fil du temps, des caractéristiques et des conséquences différentes des normes de genre ont été plus ou moins prises en compte par ces cadres de référence qui restent cependant des modèles utiles à consulter. Certains proposent aussi des outils pour la collecte et l'organisation des données.

- **Le cadre analytique de Harvard** (aussi appelé cadre des rapports de genre ou cadre de l'analyse axée sur le genre) est un cadre basé sur l'efficacité de l'analyse axée sur le genre. Il suppose que l'affectation de ressources aux femmes comme aux hommes se justifie sur le plan économique. Les données sont recueillies au niveau individuel et du ménage sur les activités de production et de reproduction. L'analyse des données regarde comment ces activités témoignent de la répartition, de l'accès, et du contrôle du revenu et des autres ressources.

Ressources clés : Overholt, C., Anderson, M., Cloud, K. et Austin, J. 1985. *Gender roles in development projects: cases for planners*. Kumarian Press, West Hartford, Connecticut .

Rao, A., Anderson, M.B. et Overholt, C. (eds.). 1991. *Gender analysis in development planning: a case book*. Kumarian Press, West Hartford, Connecticut. 110 p.

5 Cette section est extraite de March *et al.* 2005 et de Rubin *et al.* 2009 (a).

Tableau 7. Avantages et inconvénients des interviews

Objet	Avantage	Inconvénient
Enregistrement des transformations socio-économiques, des situations sociales très interactives ou des avis, des attitudes et des sentiments des personnes. Présentation possible sous forme d'indicateurs et quantification possible par classement et notation.	Peu coûteuses Peuvent être réalisées rapidement Permettent une certaine souplesse pour explorer de nouvelles idées	Difficiles à généraliser parce que les résultats se rapportent habituellement à des communautés ou à des localités précises Habituellement, les échantillons sont de petite taille et plus difficiles à analyser
Éclairage sur le contexte et interprétation des données quantitatives	Indispensables pour interpréter les données d'enquête	Considérées comme moins valables et moins crédibles que les enquêtes officielles

Tableau 8. Avantages et inconvénients des méthodes participatives

Objet	Avantage	Inconvénient
Implication des hommes et des femmes bénéficiaires dans le suivi	S'attachent particulièrement aux thèmes intéressants les acteurs clés du processus de conception	Parfois considérées comme moins objectives
Acquisition de connaissances sur les conditions locales et sur les points de vue et les priorités des populations locales	Permettent l'adhésion de la population locale	L'implication des intervenants peut prendre du temps si l'on veut qu'elle soit utile
Repérage des problèmes et solutions apportées à ceux-ci au cours de la mise en œuvre	Encouragent l'apprentissage, les capacités et les compétences en gestion au niveau local	Utilisation abusive éventuelle de la part de certains intervenants pour servir leurs propres intérêts
Évaluation d'un projet ou d'une politique	Permettent de disposer d'informations en temps utile pour la prise de décision	
Apport de connaissances et de compétences permettant aux populations pauvres de prendre en main leur destin		
Génération de données quantitatives		

- **L'approche des relations sociales**, développée par Naila Kabeer à l'Institute of Development Studies (Institut des études du développement en Grande-Bretagne), définit la position de la famille et du ménage dans le réseau de relations sociales qui les relie à la communauté, au marché et à l'État. Cela montre ainsi comment se créent et se reproduisent les inégalités, de genre ou autres, dans les structures et les institutions.

Key Resource: Kabeer, N. 1994. *Reversed realities: gender hierarchies in development thought*. Verso, Londres. 346 p.

- **Le cadre d'habilitation des femmes** a été mis au point par Sara Hlupekile Longwe, expert du genre à Lusaka en Zambie. Elle affirme que la pauvreté des femmes, au lieu de provenir d'un manque de productivité, est la conséquence de l'oppression et de l'exploitation. Son modèle, clairement politique, cherche à permettre aux femmes de prendre leur destin en main et énonce cinq niveaux d'égalité par ordre croissant :

- o Contrôle des décisions concernant les facteurs de production ;
- o Égalité de participation aux processus de prise de décision relatifs à la définition, à la programmation et à l'administration des politiques ;
- o Conscientisation (compréhension approfondie) ou compréhension semblable par les deux sexes des rôles hommes/femmes, et division du travail entre les sexes qui soit équitable et acceptable ;
- o Égalité d'accès aux facteurs de production par la suppression des dispositions discriminatoires figurant dans les lois ;
- o Égalité d'accès au bien-être matériel (nourriture, revenu, soins médicaux).

Ressources clés : Williams, S. 1994. *Oxfam gender training manual*. Oxfam, Londres. 634 p.

March, T. and March, C. 1991. *Changing perceptions: writings on gender and development*. Oxfam, Londres. 324 p.

- **Le cadre d'analyse de Moser** s'appuie sur le cadre analytique de Harvard pour introduire l'idée du triple rôle des femmes—production, reproduction et gestion communautaire—et des conséquences que cela entraîne sur leur capacité à participer au processus de développement. En reliant les femmes et la communauté d'une part et la planification en fonction du genre et la programmation du développement au sens large d'autre part, le cadre de Moser englobe à la fois les aspects techniques et politiques de l'intégration du genre dans le développement.

Ressources clés : Moser, C.O.N. 1993. *Gender planning and development: theory, practice, and training*. Routledge, Londres. 304 p.

- **Le cadre d'analyse de la dimension genre** est une approche qui examine comment les rapports de genre fonctionnent dans quatre dimensions de la vie sociale qui se recoupent : accès aux actifs ; pratiques et participation ;

convictions et opinions ; lois, politiques et institutions. Il aide à repérer où se trouvent les obstacles structureaux et institutionnels liés au genre qui affectent le statut et les opportunités accessibles aux hommes et aux femmes, et sur lesquels peuvent agir les programmes de développement.

Ressources clés : Rubin, D., Manfre, C. et Nichols Barrett, K. 2009. Promoting gender equitable opportunities in agricultural value chains: a handbook. USAID, Washington, DC. 141 p.

2.3.3 Effectuer une étude sur le terrain prenant en compte les spécificités de genre

La section précédente a indiqué un certain nombre d'exemples de méthodes et d'approches différentes que l'on peut employer pour l'analyse axée sur le genre. Cette section aborde les aspects transversaux qui touchent le recueil de données et le processus analytique quelle que soit la méthode utilisée.

Effectuer une étude au niveau du ménage

Au fil des années, l'analyse axée sur le genre a de plus en plus privilégié la compréhension du ménage. Il y a longtemps, le ménage était considéré comme un modèle unitaire (Becker 1981), où les membres qui le composent ont des intérêts communs et où les ressources sont mises en commun. Cette conception des choses a cependant créé un modèle d'unité fonctionnant comme un bloc, où les préférences et les besoins étaient uniformes et où les ressources étaient réparties de façon identique entre tous les membres du ménage. Notre connaissance du ménage a cependant beaucoup évolué et nous considérons aujourd'hui qu'il s'agit d'une unité bien plus compliquée où ses membres, ayant des degrés de pouvoir et d'influence divers, entrent en conflit, collaborent et négocient. Les ressources, comme la terre, peuvent être contrôlées et/ou possédées par un individu du ménage, et non pas par tous ses membres. Les revenus peuvent être ou ne pas être mis en commun. Parallèlement à cette évolution des connaissances, on a pris conscience qu'une vaste gamme de facteurs endogènes et exogènes influence le comportement du ménage et de chacun de ses membres. Ceci a permis de mesurer le besoin de comprendre la dynamique interne au ménage.

L'analyse axée sur le genre au niveau du ménage utilise le sexe du chef de ménage comme unité d'analyse. Ceci permet un examen des différences (ou des similitudes) entre les ménages dont le chef est un homme et ceux dont le chef est une femme, et aussi au sein de ces deux catégories de ménages. On ne peut pas savoir comment tel type de ménage sera affecté par une évolution des modalités d'accès aux forêts ou par le changement climatique ou bien affectera l'évolution

des modalités d'accès aux forêts ou le changement climatique, mais c'est une question empirique. Les femmes peuvent se retrouver chef de ménage de façons très diverses ; cela peut être par choix ou involontairement par le mariage, la séparation ou le veuvage. Le bien-être varie grandement parmi les ménages dont le chef est une femme, cette variation étant fonction du fait qu'ils se trouvent en milieu urbain ou rural, du stade de la vie de la femme, du nombre de personnes dépendantes du ménage et des ressources auxquelles peut accéder le ménage.

Cependant, si l'on se focalise sur le chef de ménage, on néglige les rapports de genre entre les membres du même ménage, qui peuvent avoir une influence importante sur la vie de chacun. Cela ne sera peut-être pas la même chose pour les femmes dans les ménages dont le chef est un homme et pour les hommes dans les ménages dont le chef est une femme. Par exemple, les femmes dans les ménages dont le chef est un homme peuvent avoir un apport en calories inférieur à celui des hommes et des garçons de ce ménage à cause d'une répartition non équitable de la nourriture. Thomas (1991) a remarqué que le revenu maternel a une incidence plus forte sur les filles que sur les fils, tandis que le revenu paternel a une incidence plus forte sur les garçons. D'après des recherches de l'IFPRI au Bangladesh, les garçons d'âge préscolaire recevaient systématiquement une portion substantiellement plus importante de nourriture, y compris de produits animaux. Les femmes adultes recevaient une part inférieure à la normale bien qu'elles dépensent plus d'énergie que les garçons d'âge préscolaire. Ceci signifie que les femmes dans les ménages dont le chef est un homme peuvent ne pas très bien s'en sortir, même si le ménage est au-dessus du seuil de pauvreté. Si le chef de ménage peut être l'unité d'analyse adaptée à certaines recherches, le fait de se baser sur ce chef peut masquer les disparités entre chaque membre du ménage en matière de pouvoir de négociation, de préférences et d'actifs, ce qui se répercutera sur les résultats de l'étude.

La pertinence de ces différentes dynamiques dépendra de l'objectif de vos travaux de recherche et du contexte socio-culturel. Et, sachez que, même si vous avez soigneusement réfléchi à la façon dont vous allez mener votre étude sur les ménages, vous vous apercevrez peut-être que vous n'aviez pas pensé à tout (Encadré 13) !

Effectuer une étude au niveau de la communauté

La recherche au niveau communautaire a l'avantage de permettre la collecte d'informations auprès d'un grand nombre de personnes et d'observer les relations entre celles-ci. Une enquête au niveau d'un village ou une étude participative au niveau communautaire éclairera le contexte social au sens large dans lequel évoluent les hommes et les femmes, y compris les normes qui les encadrent. On a

Encadré 13. Combien y a-t-il de personnes dans votre famille ?

S'il arrive que l'on soit pris au dépourvu lors des enquêtes sur la composition de la famille, les répondants révèlent toutefois d'importants renseignements sur la dynamique de genre. Donnée à titre d'exemple, l'extrait ci-dessous provient du compte rendu d'un entretien réalisé par Jake Appel, enquêteur d'Innovations for Poverty Action, avec un homme d'affaires qui vendait des cartes de téléphone.

Après avoir posé les premières questions de l'enquête, Jake est arrivé à la cinquième question. « Ernest, combien y a-t-il de personnes dans votre famille ? Je veux dire, combien êtes-vous à partager un seul espace de vie et à prendre les repas ensemble ? »

Ernest ne perdit pas de temps. « Oh, il n'y a que moi, Monsieur. »

« Je vois. Alors vous vivez seul ? »

- Oh, non Monsieur. J'ai une femme et trois enfants. Mais je ne mange pas avec eux. Ma femme m'apporte mon repas.

- Ah, mais normalement votre femme cuisine pour toute la famille.

- Oui. Elle prépare le ragoût et le fofou pour tout le monde.

- Et alors pour combien de personnes est-ce que votre femme cuisine tous les soirs ?

- Cela fait – et Ernest de compter sur ses doigts en silence – huit.

- Huit. Donc, il y a vous, votre femme, vos trois enfants et trois autres personnes. Qui sont les trois autres ?

- Hum. Il y a ma grand-mère et la sœur de ma femme. » Il tendit le cou et attendit.

« Bon, cela fait deux.

- Oui.

- Alors, cela fait sept en tout : vous, votre femme, vos trois enfants, votre grand-mère et la sœur de votre femme.

- Oui, nous sommes sept. Et il y a aussi les enfants de la sœur. Ils sont deux.

- Oh, alors sept plus les deux enfants – neuf en tout ?

- Oui.

- Et la sœur de votre femme, est-elle mariée ?

- Oui, elle a un mari.

- Et est-ce qu'il prend ses repas avec vous en général ?

- Non, il reste avec sa famille dans la région du Centre.

- Je vois. Mais sa femme et les deux enfants dont vous m'avez parlé ? Est-ce qu'ils vivent chez vous ?

- Non. Ils sont avec lui.

- Oh. Je croyais que vous aviez dit qu'ils partageaient habituellement les repas de votre famille.

- Oui, on mange ensemble depuis un moment.

- Je ne comprends pas bien. La sœur de votre femme et ses deux enfants, comment peuvent-ils vivre dans la région du Centre et en même temps prendre habituellement leurs repas avec vous ?

- Oh Jake ! Ils sont obligés de rester chez nous. Ernest souriait. Il pensait peut-être à sa maison qui était pleine.
 - Est-ce qu'ils viennent vous rendre visite ou bien est-ce qu'ils vivent avec vous dans la maison ?
 - Oh, non, ils ne vivent pas ici. Ils ne sont ici que depuis très peu de temps.
 - D'accord. Donc, ils sont chez vous depuis combien de temps ?
 - Ils sont venus au moment de Noël. »
- Nous étions en juillet.

Source : Karlan et Appel. 2011.

tendance à considérer le ménage comme la source la plus importante des inégalités entre les sexes. Cependant, ces inégalités sont souvent le reflet des normes et des hiérarchies sociales qui existent en dehors du foyer. L'analyse axée sur le genre au niveau communautaire peut détecter des dynamiques de genre et de pouvoir qui sont influencées par l'âge, la classe, l'ethnicité et la parenté. Ces facteurs se répercutent sur la participation des individus ou des ménages sur les décisions prises à propos de la répartition des biens communautaires, de l'emploi et des avantages communautaires.

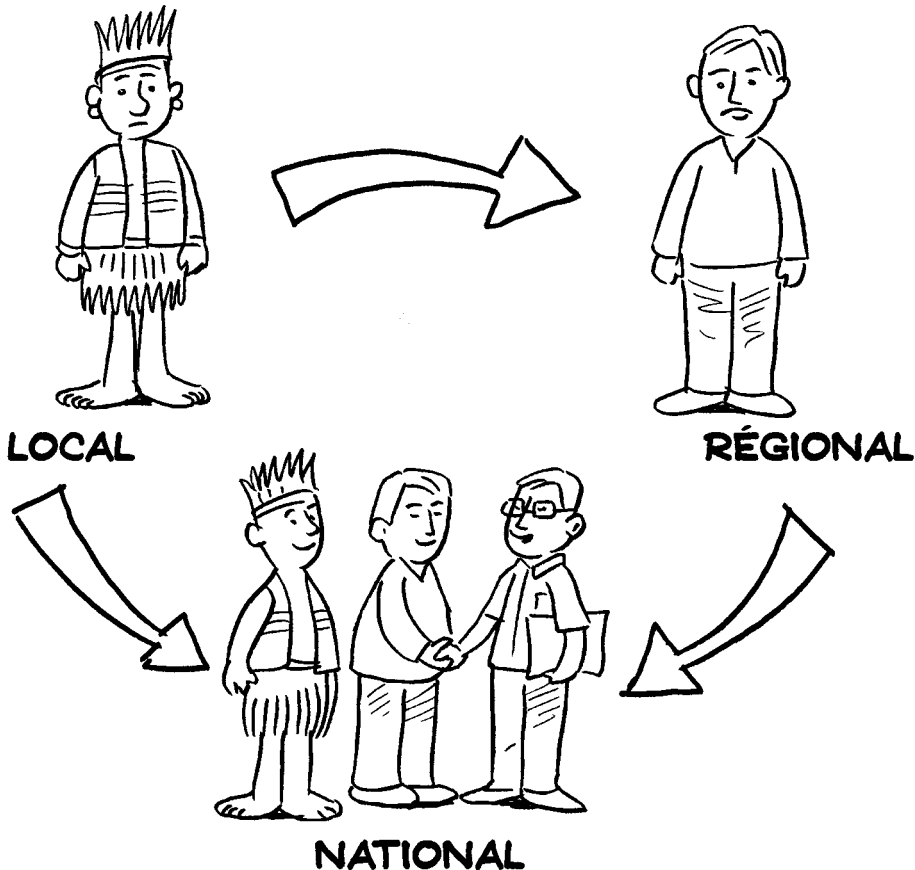
Quand on travaille en collaboration avec les communautés et d'autres intervenants, il est essentiel de pouvoir gérer ces dynamiques. Quand on suit des approches comme la gestion adaptative collaborative du CIFOR, il est nécessaire de faire preuve d'un certain tact et de finesse dans la gestion des dynamiques locales pour éviter des problèmes de participation tels que ceux évoqués dans la partie I.

Effectuer une étude au niveau régional ou national

Les travaux de recherche portant sur les politiques régionales et nationales ont tendance à ne pas voir les intérêts des parties prenantes et des groupes sociaux divers. Comme on l'a mentionné dans la partie I, ceci est dû partiellement au fait que les décideurs ne tiennent pas compte des conséquences des lois, des politiques et des autres institutions de réglementation sur les hommes et les femmes. C'est aussi le résultat de l'absence des femmes, des organisations féminines et d'autres groupes représentant les intérêts des femmes dans le processus de définition des politiques. Il est pourtant important de faire en sorte de consulter un vaste éventail de parties concernées pour que les recommandations des politiques répondent effectivement et équitablement aux besoins des citoyens.

Une analyse axée sur le genre appliquée au domaine des politiques doit chercher à interroger les institutions décisionnaires à propos de leur soutien aux questions de genre, comme Peach Brown (2011) le fait dans son analyse du genre et des programmes de REDD+ dans le bassin du Congo. Quant à l'analyse axée sur le genre au niveau national, sa portée doit aller plus loin que les sujets habituels. Il est nécessaire de chercher proactivement la participation des ministères et des associations militantes qui répondent aux besoins différents des hommes et des femmes. Au fil des années, l'importance du genre dans un certain nombre de domaines forestiers a pris de l'ampleur et il y a maintenant diverses entités régionales, nationales et internationales qui peuvent être consultées pour la recherche en tant que parties prenantes :

- **Unités ou comités régionaux sur le genre.** Certains organes régionaux disposent maintenant d'unités ou de comités qui s'emploient à agir au niveau régional sur les questions de genre. Le Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique de l'Est et Australe) comprend une division Genre et Développement qui a élaboré une stratégie



sur le genre pour la période 2008-2012. La Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe) œuvre en faveur des questions de genre grâce à une commission permanente de ministres responsables de ces affaires, un comité consultatif ou un comité consultatif régional et des points focaux au niveau du secteur. Le pouvoir et l'influence de ces organisations varient énormément. L'implication de ces institutions peut apporter un point de vue utile sur les opportunités et les défis qui sont liés à la détermination et à la promotion de politiques équitables. En même temps, la participation de ces unités à la recherche leur confère une certaine légitimité et peut renforcer leur position dans les forums régionaux.

- **Ministères du genre ou de la femme.** Les pays signataires de la déclaration publiée dans le cadre de la Plateforme d'action de Beijing se sont engagés à intégrer les questions de genre dans toutes les politiques publiques et les lois. Ceci a conduit de nombreux pays à mettre en place un ministère du genre ou de la femme. Bon nombre de ces ministères ont une dotation budgétaire insuffisante et des capacités inadéquates pour mettre en œuvre les engagements de la Plateforme d'action de Beijing ; ils sont aussi à l'écart des principaux cercles de décision. Par voie de conséquence, ils travaillent souvent sur des sujets dans des domaines très étroits où les contextes nationaux leur permettent de parvenir à certains résultats. Par exemple, en Amérique latine, de nombreux ministères ont réussi à défendre et à promouvoir la législation sur la violence fondée sur le genre.
- **Organisations de femmes et associations professionnelles.** Il convient de cibler plus particulièrement les associations professionnelles et les organisations de femmes parce que les femmes rencontrent souvent des difficultés pour devenir membres des groupes mixtes ou pour faire valoir leurs intérêts dans ces groupes. La composition des groupes de foresterie, des associations professionnelles et d'agriculteurs, et des organisations de défense du progrès social peut être déséquilibrée et compter beaucoup plus d'hommes. Les femmes qui sont membres de ces groupes peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'elles expriment leurs besoins ou participent à des forums publics où se prennent les décisions concernant la forêt. Pour cette raison, il est important de rechercher le dialogue avec des organisations de femmes dans un ensemble de secteurs qui représentent les femmes en tant que productrices, salariées et entrepreneures.

2.3.4 Mixte ou unisexe

Il y a diverses raisons de choisir des interviews mixtes plutôt qu'unisexes. Voyez si le sexe du groupe risque d'avoir une incidence sur les réponses à vos questions. Si vous savez que seules les femmes ramassent les PFNL qui ont des vertus

médicinales, il conviendra de leur réserver les questions portant sur ces PFNL. Si cela vous intéresse de comparer les réponses des hommes et des femmes à vos questions, le fait de les interroger séparément vous permettra de recueillir auprès des deux sexes des renseignements sur les mêmes problèmes. Si vous posez des questions aux hommes ou aux femmes sur des sujets sensibles, il vaut mieux le faire en l'absence d'autres personnes, y compris du même sexe.

Les interviews mixtes peuvent être utiles au départ pour comprendre le pouvoir et la dynamique du genre dans la communauté. Cette compréhension peut vous éclairer et vous aider à décider comment diviser votre échantillon afin d'obtenir les meilleures informations possibles. Vous trouverez peut-être qu'il faut diviser le groupe par sexe ou par sexe et âge. Ensuite vous organiserez peut-être des réunions unisexes pour encourager les femmes à participer librement. Si vous adoptez une approche collaborative, il sera nécessaire que les hommes et les femmes trouvent le moyen de travailler ensemble. Vous pouvez utiliser certains outils dans des environnements unisexes, mais vous devez aussi trouver des moyens pour que les hommes et les femmes négocient et parviennent à des décisions conjointes.

Lorsque vous effectuez des interviews ou des enquêtes auprès des ménages, vous pouvez préférer interroger les hommes et les femmes séparément. Si vous avez le même questionnaire pour les hommes et les femmes, et que vous voulez comparer les réponses pour voir les similitudes et les différences, il n'est pas souhaitable de faire des interviews conjointes. Vous ne pouvez pas partir du principe que les épouses ont accès aux mêmes informations ou que le couple partage les informations librement. Si vous cherchez à comprendre la dynamique qui existe entre les hommes et les femmes, vous voudrez peut-être les questionner ensemble et observer leurs relations interpersonnelles, avant de poursuivre par des interviews séparées.

2.3.5 Conseils supplémentaires

- **Adaptation des enquêtes, questionnaires et autres méthodes au contexte local.** Même l'enquête ou le questionnaire le mieux conçu devra être adapté à des pays, des régions ou des contextes différents. Cela concerne entre autres la langue. Les locuteurs anglais et espagnols sont bien conscients que de nombreux mots peuvent désigner la même chose et que les mots sont utilisés de diverses façons. Cependant, l'adaptation des enquêtes doit surtout porter sur les différences socio-culturelles qui peuvent affecter la participation des hommes et des femmes, l'accessibilité des ressources ou les opportunités qui s'offrent à eux. Les enquêtes sur l'utilisation des terres devront chercher à comprendre les régimes fonciers pour déterminer s'il faut enregistrer les

différences désagrégées par sexe au niveau du ménage ou de la parcelle, ou la possession des actifs communs ou séparés. Les questions sur la situation familiale devront peut-être tenir compte de divers types d'organisation, dont la polygamie.

- **Observez la dynamique de groupe.** Dans les groupes mixtes comme dans les groupes unisexes, le degré de pouvoir et de confiance de vos participants influencera leur participation. Vous pouvez apprendre beaucoup en observant simplement la façon dont les personnes interagissent. La manière dont les individus se placent dans l'espace où vous les interrogez est très révélatrice des hiérarchies subtiles. Vous verrez peut-être que, dans une salle de classe, les hommes s'assoient dans les premiers rangs et les femmes s'installent derrière. Ou que le comité exécutif d'un groupe de foresterie communautaire occupe les sièges tandis que les autres personnes sont assises par terre. Si vous êtes attentif/attentive à ces indices, cela peut vous aider à comprendre la dynamique du pouvoir et à envisager diverses façons de conduire vos interviews. Par exemple, vous pouvez envisager de changer la disposition des personnes dans la salle de réunion afin que les femmes soient devant ou d'interroger le comité exécutif séparément du reste de la communauté. Envisagez de scinder le groupe en sous-groupes, par sexe ou âge, pour encourager la participation.
- **Heure, lieu et durée.** Quand vous organisez des activités de terrain, qu'il s'agisse d'interviews individuelles ou de réunions de groupes, soyez attentif/attentive à la question de l'heure, du lieu et de la durée.
 - o Veillez à prévoir vos diverses activités en fonction des heures où les hommes et les femmes sont disponibles. Ces heures ne sont pas forcément les mêmes. Les femmes peuvent avoir plus de temps après avoir préparé le petit déjeuner ou le déjeuner, tandis que les hommes sont susceptibles d'avoir un emploi du temps plus souple. Vérifiez auprès des hommes comme des femmes quelle est l'heure la plus appropriée pour les rencontrer.
 - o Choisissez un lieu facilement accessible. Il ne sera pas trop éloigné et les hommes ou les femmes pourront s'y réunir. Dans de nombreux endroits, une interview ou une réunion avec des femmes dans un bar ne serait pas convenable.
 - o Soyez attentif/attentive aux contraintes de temps des hommes et des femmes. Veillez à informer les personnes que vous allez interroger du temps qui sera nécessaire à l'interview et efforcez-vous de respecter le temps indiqué. Si vous pensez que vous aurez besoin de plus de temps que celui dont elles disposent, cherchez le moyen de faire l'activité en plusieurs fois.

Tableau 9. Formes de résistance et de contre-résistance

Type de résistance	Définition	Stratégies de contre-résistance
Déni	Le déni apparaît à différents niveaux. Par exemple, les personnes peuvent déclarer que l'égalité entre les sexes n'est pas un sujet de préoccupation dans leur pays (ou leur communauté ou leur région). Elles peuvent aussi simplement dire qu'un programme ne fait pas de discrimination à l'encontre des femmes. Les personnes affirment souvent qu'elles ne s'occupent pas de « changer la culture ».	Présenter des preuves empiriques, solides et actuelles (statistiques, informations orales, recherches sérieuses) qui attestent des disparités entre les sexes et des pratiques discriminatoires. Dissiper les mythes ou les suppositions à propos des femmes qui sont censées ne pas être impliquées dans l'exploitation forestière Utiliser les mots « hommes et femmes » au lieu de genre et insister sur le fait qu'il est important pour le travail communautaire d'impliquer toute la population en vue d'une plus grande efficacité.
Sélection d'une action symbolique	Les utilisateurs de cette stratégie sont conscients qu'il faudrait faire quelque chose pour traiter les problèmes d'égalité, mais ils n'ont pas envie de réfléchir à des changements significatifs. Ils sélectionnent un projet précis (ou la composante d'un projet) qui est souvent fondé sur une évaluation limitée des disparités entre les sexes et est susceptible de considérer les femmes comme un « groupe vulnérable ». Ainsi, lorsqu'on demande à ces personnes ce qu'elles font en faveur de l'égalité entre les sexes, elles mettent ce projet précis en avant pour prouver qu'elles font « quelque chose ». Cependant, en l'occurrence, l'égalité n'a pas été prise au sérieux.	Veiller à ce que les questions d'égalité soient placées au premier plan à tous les stades du processus de planification (et ne se réduisent pas au repérage d'un problème). Poser des questions sur les conséquences et résultats éventuels de l'initiative et se renseigner pour savoir qui en bénéficiera (quelles femmes et quels hommes seront concernés). Entamer une discussion sur les effets sur les hommes et les femmes des divers aspects du projet.
Manifester un intérêt de pure forme Parler pour les « femmes ».	Cette stratégie consiste à exprimer qu'on est conscient du problème sans agir par ailleurs. Par cette stratégie, l'orateur suppose que les femmes constituent un groupe homogène dont tous les membres sont absolument dans la même situation et ont les mêmes intérêts. Une ou deux expériences sont généralisées dans une déclaration censée concerner toutes les femmes.	Préconiser des systèmes qui suivent et évaluent dans tous les programmes les effets sur l'égalité entre les sexes. Rechercher des études qui ont été faites pour analyser la diversité des femmes et aussi les intérêts qu'elles ont en commun. Insister sur la nécessité de comprendre chaque situation et recommander vivement l'emploi de méthodes de participation qui tiennent compte du genre.

Type de résistance	Définition	Stratégies de contre-résistance
Cloisonnement	Ceux qui recourent à cette stratégie ne reconnaissent pas le caractère transversal des questions d'égalité et délèguent toutes les initiatives à la personne officiellement responsable de « l'action en faveur des femmes ». Ceci, en fait, met la question de l'égalité au rang de secteur.	Expliquer concrètement comment et pourquoi les problèmes d'égalité entre les sexes sont pertinents pour l'étude. Plaider en faveur d'une attention globale pour les questions de genre lors de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes.
Mauvaise interprétation d'intégration des questions de genre	L'intégration des questions de genre dans tous les domaines en tant que stratégie est mal comprise. Au lieu de viser l'égalité entre les sexes, cette stratégie met l'accent sur le processus d'implication des femmes, souvent dans des activités et dans des programmes auxquels elles ont peu contribué. Ceux qui recourent à cette stratégie peuvent avancer qu'il n'existe pas de programmes spécifiques pour les femmes car celles-ci participent à toutes les activités. « Les femmes de notre région travaillent déjà très dur. Ce serait irresponsable de notre part de leur demander de participer à davantage de projets. »	Essayer de déplacer l'attention sur les conséquences des initiatives et poser des questions pour savoir qui sont les bénéficiaires. Est-ce que le projet accentue les disparités entre les sexes ? Peut-il éventuellement favoriser une plus grande égalité dans les rapports de genre ?
Action symbolique	Une ou deux femmes sont nommées dans des comités ou invitées à prendre part à un processus de prise de décision. Des femmes s'intéressant peu à la question de l'égalité entre les sexes peuvent être choisies précisément pour cette raison. Même si une femme militant en vue de l'égalité est invitée à participer, elle n'aura pas forcément beaucoup de poids dans le processus global.	Encourager une plus grande transparence du processus de prise de décision et plaider pour que ceux qui sont touchés par ces décisions soient davantage impliqués dans le processus. Si vous êtes la femme retenue pour cette mesure symbolique, chercher des alliés au sein de la structure officielle et à l'extérieur de celle-ci.

Source : OCDE 1998.

- **Soyez préparé(e) à rencontrer une certaine résistance à différents niveaux, y compris de la part de la communauté et au sein de votre propre équipe de recherche.** La résistance peut prendre diverses formes. Les communautés peuvent être réticentes à discuter des questions de genre—que ce soit des travaux différents que les hommes et les femmes effectuent dans la forêt ou de la question de savoir si les hommes et les femmes devraient avoir la même possibilité de participer aux activités forestières communautaires. La résistance qui se manifeste au sein de nos équipes de recherche et à différents niveaux d'analyse dépassant le cadre de la communauté est moins connue. La résistance ne s'exprime pas nécessairement dans une intention malveillante ou par machisme. En Bolivie, les techniciens forestiers étaient au départ très réticents vis-à-vis de la participation des femmes aux discussions de gestion forestière car ils supposaient que les femmes n'étaient pas intéressées de prendre part à ces décisions (Cronkelton 2005). Sara Longwe a cherché à repérer différentes formes de résistance et des stratégies pour les surmonter et son étude est utile pour comprendre le problème et y remédier (OCDE 1998).

2.4 En savoir plus : manuels et boîtes à outils pour l'analyse axée sur le genre

Le CIFOR et le GCRAI disposent de ressources pour les chercheurs qui sont intéressés d'approfondir l'analyse axée sur le genre. Vous pouvez déjà consulter vos pairs et vos collègues au CIFOR, dont les scientifiques nommés pour diriger les actions d'intégration du genre (cette liste n'étant pas limitative). Il y a aussi d'autres personnes du programme de recherche du GCRAI intitulé « Les forêts, les arbres et l'agroforesterie » qui ont l'expérience de l'élaboration et de la mise en œuvre des analyses selon le genre dans leurs travaux de recherche. Comme tous les programmes de recherche du GCRAI doivent tenir compte du genre, un certain nombre de ressources peuvent être consultées dans l'ensemble des 15 centres du GCRAI. De nombreux centres ont mis au point des boîtes à outils sur l'intégration de l'analyse axée sur le genre à divers aspects du processus de recherche. On en trouvera une liste ci-dessous. D'autre part, le GCRAI s'efforce de promouvoir la recherche et l'innovation qui cherchent à remédier aux disparités de genre en agriculture, y compris dans les activités forestières. En 2011, un conseiller senior pour le genre et la recherche a été embauché pour coordonner le Réseau de recherche sur le genre et l'agriculture, qui portera une attention particulière à la question du genre dans les programmes du GCRAI, à la fois sur le terrain et dans le travail de bureau. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site internet du GCRAI.

En outre, de nombreux organismes, dont le CIFOR, ont élaboré des boîtes à outils pour aider leur personnel et leurs chercheurs à intégrer le genre et d'autres dimensions sociales dans la recherche forestière et les projets liés aux forêts. La liste ci-dessous présente des ressources pouvant être consultées, même si nous insistons pour que vous demandiez à vos pairs et à vos collègues s'ils peuvent vous recommander le matériel et les boîtes à outils qu'ils ont utilisés.

Outils et ressources du CIFOR

- Sur la page du site du CIFOR consacrée aux Forêts et au Genre figurent les publications et les documents les plus récents produits par l'organisme dans ce domaine. <http://www.cifor.org/gender>
- The grab bag ou « sac à surprises » – méthodes supplémentaires pour évaluer le bien-être humain. Série n° 6 de la boîte à outils des critères et indicateurs. <http://www.cifor.org/online-library/browse/view-publication/publication/766.html>
- Le « BAG » – guide de l'évaluation de base pour le bien-être humain. Série n° 5 de la boîte à outils des critères et indicateurs. http://www.cifor.org/livesinforessts/publications/pdf_files/toolbox-5c.pdf
- Gestion adaptative collaborative. <http://www.cifor.org/acm/>

Autres outils et ressources sur les forêts

- Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO), groupe de travail sur le genre et la forêt. www.iufro.org/science/divisions/division-6/60000/60800
- Unité des stratégies de conservation du WWF (Fonds mondial pour la nature). 2001. Social dimensions in a biological world: integrating gender and conservation in priority ecoregions. WWF, Washington, DC. http://awsassets.wwf.org.au/downloads/mc_wwf_social_dimensions_in_a_biological_world_2011.pdf
- Thomas-Slayter, B., Esser, A.L. et Shields, M.D. 1993. Tools of gender analysis: a guide to field methods for bringing gender into sustainable resource management. ECOGEN Research Project. Clark University, Worcester, MA, États-Unis. <http://rmportal.net/library/content/tools/biodiversity-conservation-tools/putting-conservation-in-context-cd/gender-issues/3-1.pdf>
- Hill Rojas, M. 2000. Working with community-based conservation with a gender focus: a guide. Gender, Community Participation and Natural Resources. Managing Ecosystems and Resources with Gender Emphasis

(MERGE). Aussi disponible en espagnol et en portugais. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACK550.pdf

- Aguilar, L., Castañeda, I. et Salazar, H. 2002 In search of the lost gender: equity in protected areas. Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). http://www.iucn.org/about/union/commissions/wcpa/wcpa_puball/wcpa_pubsubject/wcpa_equitypub/?2070/In-search-of-the-lost-gender-equity-in-protected-areas
- Wilde, V.L. et Vainio-Mattila, A. 1995 Gender analysis and forestry training package. FAO. (Des chapitres sont disponibles sur le portail de l'USAID consacré à la gestion des ressources naturelles et au développement. Voir ci-dessous)

Outils et ressources des centres du GCRAI⁶

- International Food Policy Research Institute (Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires) <http://www.ifpri.org/book-20/ourwork/researcharea/gender>
- IFPRI. 2012. A toolkit on collecting gender and assets data in qualitative and quantitative program evaluations. http://gaap.ifpri.info/files/2010/12/GAAP_Toolkit_Feb_14.pdf
- International Livestock Research Institute (Institut International de Recherche sur l'Élevage) <http://www.ilri.org/PovertyGender/>
- ILRI. 2011. Gender, livestock and livelihood indicators. <http://mahider.ilri.org/bitstream/handle/10568/3036/Gender%20Livestock%20and%20Livelihood%20Indicators.pdf?sequence=4>
- Programme de recherche participative et d'analyse axée sur le genre. www.prgaprogram.org
- Cadres de référence et outils du WorldFish Center pour l'analyse axée sur le genre. <http://www.worldfishcenter.org/our-research/research-focal-areas/gender-and-equity/tools>
- Changement climatique, Agriculture et Sécurité alimentaire (CCAFS), GCRAI et FAO. 2012. Gender and climate change research in agriculture and food security for rural development. <http://www.fao.org/docrep/015/md280e/md280e.pdf>

⁶ Il ne s'agit pas d'une liste complète des travaux et ressources disponibles dans le réseau du GCRAI. De nombreux centres du GCRAI ont intégré l'analyse axée sur le genre dans des thèmes de recherche précis et l'on pourra se reporter utilement aux sites internet de ces centres. Cette liste est simplement donnée à titre d'exemple.

Outils et ressources sur les chaînes de valeur

- Chan, M. 2010. Improving opportunities for women in smallholder-based supply chains: business case and practical guidance for international food companies. Préparé pour la Fondation Bill et Melinda Gates. <http://www.gatesfoundation.org/learning/Documents/gender-value-chain-guide.pdf>
- Dulón, R. 2009. Gender in value chains: manual for gender mainstreaming. <http://www.genderinag.org/ginag/sites/genderinag.org/files/gender%20in%20value%20chains%20-%20manual%20for%20gender%20mainstreaming.pdf>
- Rubin, D., Manfre, C. Rubin, D., Manfre, C. et Nichols Barrett, K. 2009. Promoting gender equitable opportunities in agricultural value chains: a handbook. USAID, Washington, DC, États-Unis. http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/pubs/GATE_Gender_Ag_Value_Chain_Handbook_11-09.pdf
- Gender in value chains. Agri-ProFocus Learning Network. <http://genderinvaluechains.ning.com/>
- Mayoux, L. et Mackie, G. 2009. Making the strongest links: a practical guide to gender mainstreaming in value chain development. OIT, Genève. http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_106538/lang--en/index.htm

Autres outils et ressources

- FAO. 2001. Publications sur les analyses socio-économiques et axées sur le genre (SEAGA) : <http://www.fao.org/gender/seaga/en/>
 - o Manuel pour le terrain
 - o Manuel intermédiaire
 - o Manuel pour l'analyse macro
- USAID. Bibliothèque du portail de l'USAID consacré à la gestion des ressources naturelles et au développement <http://rmportal.net/library/content/tools/biodiversity-conservation-tools/putting-conservation-in-context-cd/gender-issues/>

2.5 Constituer la bonne équipe

Il convient de réfléchir aux capacités et à la composition des équipes de recherche. Si ce manuel est destiné à vous aider à comprendre certaines grandes questions de genre en matière de recherche forestière, il ne vous dotera pas immédiatement de l'expertise technique requise pour mener une analyse axée sur le genre. Ce document vous aidera à comprendre les premières décisions qu'il vous faudra prendre pour « engendrer » votre étude. Vous devrez évaluer si l'étude que vous

êtes sur le point d'entreprendre nécessite l'expertise technique d'un spécialiste de l'analyse axée sur le genre. Néanmoins, voici plusieurs principes directeurs à suivre lorsque vous constituerez votre équipe.

- **Veillez à ce que le terme de genre soit compris de la même façon par tous, de même que les buts et objectifs de l'étude.** Si tous les membres de l'équipe n'ont pas besoin d'avoir le même niveau de connaissances dans tous les domaines techniques, il est important qu'ils comprennent de la même façon les concepts et objectifs principaux. Il faut donc être clair sur la définition du genre (c'est-à-dire que ce n'est pas la même chose que le sexe biologique et que cela ne concerne pas uniquement les femmes) et les objectifs de votre étude qui sont liés au genre. Ces définitions doivent être communes aux chercheurs principaux et à tous les animateurs ou enquêteurs employés à recueillir les données sur le terrain. Les guides techniques doivent comporter une définition du genre à laquelle pourront se reporter les enquêteurs.
- **Déterminer les besoins en animateurs et en enquêteurs (hommes et femmes).** Certains contextes nécessiteront des femmes (ou des hommes) pour recueillir les données ou animer les interviews de groupe. Lors de la détermination des sites de recherche, vous devrez tenir compte des normes sociales qui guident le comportement des hommes et des femmes en public et en privé. À certains endroits, il se peut que les femmes ne puissent pas parler aux hommes qu'elles ne connaissent pas. Les hommes et les femmes peuvent aussi préférer aborder les sujets sensibles avec des enquêteurs du même sexe. Le fait de se préparer pour divers contextes facilitera le processus de recueil de données et contribuera à améliorer la qualité des réponses.
- **Soyez attentif à la dimension genre dans la composition de l'équipe.** Si cette préoccupation relève des ressources humaines, cela concerne aussi tous les chercheurs du CIFOR et de ses institutions partenaires. Cela montre que, en tant qu'organisation, le CIFOR fait ce qu'il peut pour soutenir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans la recherche. L'intégration de femmes (ou d'hommes) dans votre équipe de recherche ne garantira pas pour autant que les résultats de votre étude refléteront davantage les spécificités de genre. Il est néanmoins important de s'efforcer de promouvoir l'égalité des chances pour les hommes et les femmes dans le processus de recherche.

2.5.1 Maintenir le professionnalisme sur le terrain

Ce manuel a exposé de nombreuses questions de genre en recherche forestière, qui sont tout aussi importantes dans notre comportement sur le terrain. Nous nous trouvons parfois en position de pouvoir par rapport à nos partenaires en raison de notre sexe, de notre race, de notre ethnicité ou de notre métier. Il nous incombe, en tant que chercheurs et directeurs de programmes, de montrer l'exemple en matière de comportement approprié. Si nous avons sérieusement l'intention d'agir

en faveur des questions de genre par nos travaux de recherche, nous devons alors exiger un certain comportement dans notre cadre professionnel (Encadré 14).

Encadré 14. Code de déontologie du CIFOR

Le CIFOR est un organisme international du domaine de la connaissance qui se consacre au développement des avantages que les populations tropicales peuvent tirer des forêts. Nous, qui travaillons pour le CIFOR ou en lien avec lui, nous efforçons de développer une culture institutionnelle qui :

- S'appuie sur l'engagement d'éradiquer la pauvreté et de protéger l'environnement.
- Est orientée vers les résultats et s'engage à mettre à disposition de manière équitable les connaissances car elles relèvent du domaine public international.
- Met l'accent sur le partenariat scientifique fondé sur le respect mutuel et la reconnaissance des mérites.
- Stimule le développement intellectuel en favorisant la créativité, le goût de l'enquête, la remise en question constante et la sagesse traditionnelle.
- Encourage le professionnalisme et l'excellence en recommandant le respect des normes scientifiques et éthiques les plus élevées.
- Respecte les droits de propriété intellectuelle d'autrui.
- Reconnaît le travail fourni et nous permet de donner le meilleur de nous-mêmes.
- Encourage l'esprit d'équipe tout en défendant l'indépendance de la pensée.
- Insiste sur la compréhension des réalités locales mais adopte un point de vue international pour le bénéfice des communautés qui dépendent des forêts.
- Se garde de toute discrimination ou harcèlement au motif de la race, de la religion, du sexe, de la nationalité, de l'origine ethnique, de l'âge, des opinions politiques, de l'orientation sexuelle, de la situation de famille ou du niveau hiérarchique.
- Œuvre pour réaliser les avantages de la diversité.
- Est attaché à la responsabilisation, à l'honnêteté, à la transparence et au partage équitable des informations.
- Compte sur la discrétion et exige le respect d'autrui dans la conduite de toutes les activités.
- Respecte les lois, les coutumes et les valeurs culturelles des lieux où nous travaillons.
- Permet aux consultants d'exercer leurs droits de citoyen tout en veillant au caractère apolitique du CIFOR.
- Compte sur un comportement citoyen exemplaire de ses employés dans les communautés dans lesquelles ils travaillent et vivent.

2.6 Suivre les résultats

La mesure des effets, sur les hommes et les femmes, des politiques, des initiatives et d'autres changements dans le domaine des forêts est importante pour comprendre l'ampleur du progrès réalisé dans le domaine de la conservation environnementale et du bien-être humain. Des indicateurs peuvent être conçus spécialement pour mesurer les changements intervenus dans la vie des hommes et des femmes, ainsi que l'évolution de leurs rapports entre eux, et des relations qu'ils ont avec les forêts et les ressources forestières. Ce sont les **indicateurs prenant en compte les spécificités de genre** (Encadré 15).

Les indicateurs prenant en compte les spécificités de genre sont importants sur quatre plans :

- Ils nous permettent de savoir si nous avons atteint les objectifs d'équité entre les genres ou d'égalité ;
- Ils nous permettent de communiquer sur les réussites par rapport aux buts ;
- Ils nous permettent de voir si nous avons ou non créé ou exacerbé des inégalités entre les sexes ;
- Ils nous permettent de générer des éléments d'appréciation des approches efficaces en vue de remédier aux inégalités entre les sexes dans les initiatives et les politiques forestières.

Les indicateurs prenant en compte les spécificités de genre doivent être conçus pour enregistrer les résultats quantitatifs comme qualitatifs. Ces indicateurs ont

Encadré 15 : Qu'est-ce qu'un indicateur prenant en compte les spécificités de genre ?

« Les indicateurs prenant en compte les spécificités de genre ont la fonction particulière de mettre en évidence les évolutions sociales relatives au genre au fil du temps. Ils sont utiles parce qu'ils font apparaître les changements de la condition et des rôles des hommes et des femmes au cours du temps et permettent donc de mesurer la réalisation des objectifs d'équité entre les genres. Du fait que l'utilisation de ces indicateurs et d'autres techniques d'évaluation permet de mieux comprendre comment obtenir les résultats souhaités, elle conduira aussi à l'avenir à augmenter l'efficacité de la planification et de la mise en œuvre des programmes. »

Source : ACDI 1997

besoin de s'appuyer sur le pluralisme méthodologique précédemment évoqué. Ils permettront aussi de progresser vers une réduction des inégalités mesurables entre les hommes et les femmes qui constituent un exemple d'obstacle lié au genre devant faire l'objet d'un suivi.

- « **Les indicateurs quantitatifs** sont des « mesures de quantité » (ACDI 1997), par exemple le nombre d'hommes et de femmes qui adoptent des technologies ou le nombre d'hommes et de femmes qui sont formés. Les enquêtes officielles, telles que les recensements et les enquêtes auprès des ménages, servent à rassembler des données quantitatives.
- « **Les indicateurs qualitatifs** sont des perceptions et des opinions sur une question » (ACDI 1997), par exemple le degré de satisfaction des services de formation/d'information ou les comités forestiers. Les données qualitatives sont généralement collectées par des moyens participatifs, tels que les groupes de discussion ou les exercices de cartographie communautaires. Elles peuvent être présentées sous forme narrative, mais peuvent aussi être quantifiées par le classement, la notation ou l'utilisation d'une échelle de points. Par exemple, un projet peut quantifier le niveau de satisfaction des hommes et des femmes par rapport aux règles d'accès à la forêt en utilisant une échelle de six points, 1 correspondant à très peu satisfait et 6 à très satisfait.

2.6.1 Conseils pour concevoir des indicateurs prenant en compte les spécificités de genre

- **Cherchez à comparer les écarts au fil du temps.** Ce qui nous intéresse surtout est de savoir comment évoluent les conditions de vie des populations alors que le monde autour change. En recherche forestière, nous voulons comprendre comment la forêt change la vie des personnes et comment les personnes peuvent transformer la forêt. Pour comprendre cette dynamique, il est important de définir une *base de référence* au début de votre étude et de mesurer les changements au cours du temps. En étudiant les questions de genre dans la recherche forestière nous voulons comprendre comment avec le temps la forêt transforme la vie des hommes et des femmes, et inversement. Veillez à recueillir des données spécifiques sur les hommes et les femmes au début du projet afin de mesurer les différences au cours de la vie du projet. Par exemple, collectez des informations de référence sur les produits utilisés par les hommes et les femmes avant de mettre en place des comités forestiers (ou de nouvelles règles) afin de mesurer les changements éventuels après l'entrée en vigueur des comités (ou des nouvelles règles).
- **Vérifiez vos hypothèses.** Demandez-vous si les indicateurs que vous avez choisis vous aideront à comprendre les conséquences différentes des activités sur les hommes par rapport à ce qui se passe pour les femmes. Dans la

négative, cherchez un autre indicateur (de remplacement ou supplémentaire) qui peut vous aider à mieux les cerner. Par exemple, est-ce qu'une augmentation du revenu du ménage profite équitablement à tous les membres du ménage ? Pensez aussi à mesurer l'augmentation de revenu dont les femmes pourront disposer.

- **Allez plus loin que la mesure de la participation des hommes et des femmes.** De nombreux indicateurs prenant en compte les spécificités de genre désagrègent simplement les chiffres ou les pourcentages par le sexe de l'individu. Si ces indicateurs aident à recueillir des données sur la participation des hommes et des femmes aux activités, il est important d'utiliser aussi des indicateurs qui révèlent comment ils bénéficient de ces activités liées au projet. Dans quelle mesure les femmes utilisent-elles les nouvelles technologies ? Depuis l'instauration de nouvelles règles d'accès à la forêt, les femmes passent-elles plus de temps à ramasser du bois de feu ou des PFNL ?
- **Enregistrez la qualité et la quantité.** L'enregistrement de la qualité des expériences des hommes et des femmes peut aller de leur satisfaction vis-à-vis des nouvelles politiques et des structures de gouvernance à l'évolution de leur comportement. Si vous travaillez avec les comités de gestion forestière, mesurez le nombre de fois que les femmes prennent la parole ou le nombre de questions posées par les femmes dans les réunions de groupe.

Le tableau 10 fournit des exemples d'indicateurs prenant en compte les spécificités de genre que vous pouvez utiliser ou modifier pour vos travaux de recherche. Ce tableau ne mentionne que quelques sources de vérification potentielles. Il peut exister d'autres moyens appropriés pour le suivi des indicateurs de ce tableau.

Tableau 10. Exemples d'indicateurs prenant en compte les spécificités de genre

Indicateur	Sources de vérification
Proportion du revenu annuel (ou de la consommation annuelle) du ménage qui est tiré de l'agroforesterie ou des activités forestières (désagrégées par sexe du chef de ménage)	Enquêtes sur les ménages
Nombre d'hommes et de femmes qui participent activement aux comités de gestion des ressources naturelles (et/ou évolution en pourcentage de ce nombre)	Comptes rendus des réunions de comités Entretiens avec les intervenants
Changement d'opinion des hommes et des femmes concernant l'importance de la protection et de la gestion des forêts, mesuré avant et après l'activité.	Groupes de discussion Entretiens avec les intervenants

Indicateur	Sources de vérification
Nombre d'hommes et de femmes parmi les formateurs intervenant dans les communautés et parmi les formateurs en exploitation forestière professionnelle (et/ou évolution en pourcentage de ce nombre).	Dossiers du ministère des forêts Dossiers du projet
Degré de satisfaction des femmes et des hommes à propos de l'accès à la formation et aux séances d'information et de la qualité de ces interventions.	Enquêtes par sondage (p. ex. enquêtes de satisfaction de la clientèle) Entretiens avec les intervenants
Satisfaction des hommes et des femmes à propos des changements dans le règlement des différends liés à l'accès à la forêt et aux ressources forestières	Enquêtes par sondage Entretiens de groupes ou groupes de discussion Entretiens, avant et après
Modification du temps passé à ramasser le bois de feu tous les jours, avant et après les activités	Suivi participatif
Nombre d'hommes et de femmes qui bénéficient d'opportunités d'emploi issues des initiatives de gestion des ressources naturelles	Dossiers des groupes s'occupant de gestion forestière Entretiens avec les intervenants
Modification des droits d'accès aux ressources forestières communes (bois et produits non ligneux) pour les femmes et les hommes	Enquêtes par sondage Entretiens avec les intervenants Évaluations participatives rapides

Adapté de la Banque mondiale *et al.* 2009.

3. Bibliographie

- Acharya, K.P. et Gentle, P. 2006. Improving the effectiveness of collective action: sharing experiences from community forestry in Nepal. Document de travail du CAPRI n° 54. Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires, Washington, DC.
- Adato, M. 2010. Using qualitative methods for gender analysis in program evaluation. Tool Pool seminar on identifying gender dimensions in your research. <http://www.slideshare.net/IFPRIGender/using-qualitative-methods-for-gender-analysis>
- Agarwal, B. 2001. Participatory exclusions, community forestry, and gender: an analysis for South Asia and a conceptual framework. *World Development* 29(10): 1623–48.
- Agarwal, B. 2009. Gender and forest conservation: the impact of women's participation in community forest governance. *Ecological Economics* 68: 2785–99.
- Agarwal, B. 2010. Does women's proportional strength affect their participation? Governing local forests in South Asia. *World Development* 38(1): 98–112.
- Agence Canadienne de Développement International (ACDI). 1997. Guide to gender-sensitive indicators. ACDI, Hull, Québec, Canada.
- Akerkar, S. 2001. Gender and participation: overview report. BRIDGE. Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni. 31 p.
- Alexiades, M. N. et Shanley, P. (éd.) 2004. Productos forestales, medidos de subsistencia y conservación, estudios de caso sobre sistemas de manejo de productos forestales no maderables. Volume 3 – América Latina. CIFOR, Bogor, Indonésie. 132 p.
- Antinori, C. et Bray, D. 2005. Community forest enterprises as entrepreneurial firms: economic and institutional perspectives from Mexico. *World Development* 33(9): 1529–43.
- Arnstein, S. 1969. A ladder of citizens. *Journal of American Institute of Planners* 35: 216–24.
- Awono, A., Ndoye, O. et Preece, L. 2010. Empowering women's capacity for improved livelihoods in non-timber forest product trade in Cameroon. *International Journal of Social Forestry* 3(2): 151–63.
- Banana, A.Y., Bukenya, M., Arinaitwe, E., Birabwa, B. et Ssekini, S. 2012. Gender, tenure, and community forest in Uganda. Document de travail n° 87. CIFOR, Bogor, Indonésie.

- Bandiaky-Badji, S. 2011. Gender equity in Senegal's forest governance history: why policy and representation matter. *International Forestry Review* 13(2): 177–94.
- Bannon, I. et Correia, M.C. 2006. The other half of gender. Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale, Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et FAO. 2009. Gender and agriculture sourcebook. Banque mondiale, Washington, DC. 764 p.
- Banque mondiale. 2011. Rapport sur le développement dans le monde 2012 : égalité des genres et développement. Banque mondiale, Washington, DC. 456 p.
- Bardhan, P. 1999. Water community: an empirical analysis of cooperation on irrigation in south India. Mimeo. Département d'économie, Université de Californie, Berkeley, CA, États-Unis.
- Becker, G. 1981. A treatise on the family. Harvard University Press, Cambridge, MA, États-Unis. 304 p.
- Benjamin, A.E. 2010. Women in community forestry organizations: an empirical study in Thailand. *Scandinavian Journal of Forest Research* 25: 62–68.
- Bloom, D., Dunn, E., Atcha, S., Fan, V., Choudhary, V., Salyer, P., Evans, S., Akin, B. et Church, P. 2008. Analyzing the integration of micro and small enterprises into value chains: evidence from Tanzania. Accelerated Microenterprise Advancement Project (AMAP). USAID, Washington, DC.
- Bolaños, O. et Schmink, M. 2005. Women's place is not in the forest. *Dans* : Pierce Colfer, C.J. (éd.) The equitable forest, 274–95. Resources for the Future, Washington, DC.
- Bradley, P. 1991. Woodfuel, women and woodlots. Volume 1. Macmillan, Londres. 338 p.
- Budlender, D. 2010. Time use studies and unpaid care work. Routledge, New York, NY. 234 p.
- Buffum, B., Lawrence, A. et Tempel, K.J. 2010. Equity in community forests in Bhutan. *International Forestry Review* 12(3): 187–99.
- Centre de recherche forestière internationale (CIFOR). 2009. ACM and beyond. CIFOR, Bogor, Indonésie. <http://www.cifor.org/acm/> (consulté le 18 août 2012)
- Coles, C. et Mitchell, J. 2011. Gender and agricultural value chains: a review of current knowledge and practice and their policy implications. Document préparé en vue de la publication de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010. Overseas Development Institute, Londres. <http://www.fao.org?> Gender and participatory development. Document de travail de l'IDS n° 378. Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.

- Cornwall, A. 2001. Making a difference democratising democracy: feminist perspectives. *Democratisation* 12(5): 783–800.
- Cornwall, A. et Goetz, A.M. 2005. D/docrep/013/am310e/am310e00.pdf
- Cronkleton, P. 2005. Gender, participation, and the strengthening of indigenous forest management in Bolivia. *Dans* : Pierce Colfer, CJ, (éd.) *The equitable forest*, 256–73. Resources for the Future, Washington, DC.
- Dahlerup, D. 1988. From a small to a large majority: women in Scandinavian politics. *Scandinavian Political Studies* 11(4): 275–98.
- deVries, D.W. et Sutarti, N. 2006. Gender equity: revealing the reality for the women of Jambi. Governance brief 29. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Djoudi, H. et Brockhaus, M. 2011. Is adaptation to climate change gender neutral? A case study from northern Mali. *International Forestry Review* 13(2): 123–35.
- Dolan, C. 2001. The good ‘wife’: struggles over resources in the Kenyan horticulture sector. *Journal of Development Studies* 37(3): 39–70.
- Edmunds, D. 1997. Continuity and change in the resource management institutions of communities ordering the Kibali Forest Park, Uganda. Clark University, Worcester, MA, États-Unis.
- Fontana, M., Lindstrom, J. et Dey de Pryck, J. 2010. A guide for integrating gender into monitoring and evaluation. ALINe. Institute of Development Studies, Brighton, Royaume-Uni.
- Fortmann, L. 1985. The tree tenure factor in agroforestry with particular reference to Africa. *Agroforestry Systems* 2: 229–51.
- Giri, K. et Darnhofer, I. 2010. Nepali women using community forestry as a platform for social change. *Society and Natural Resources* 23(12): 1216–29.
- Greenberg, L.S. 2003. Women in the garden and kitchen: the role of cuisine in the conservation of traditional house lot crops among Yucatec Mayan immigrant. *Dans* : Howard, P. (éd.) *Women and plants. Gender relations in biodiversity management and conservation*, 51–65. Zed Press & Palgrave-Macmillan, New York, NY, États-Unis.
- Gupte, M. 2003. Re-examining participatory environmental policy: social stratification and the gender dimension. *Society and Natural Resources* 16(4): 327–34.
- Gupte, M. 2004. Participation in a gendered environment: the case of community forestry in India. *Human Ecology* 32(3): 365–82.
- Gurung, J., Giri, K., Setyowati, A.B. et Lebow, E. 2011. Getting REDD+ right for women: an analysis of the barriers and opportunities for women’s participation in the REDD+ sector in Asia. USAID, Washington DC. 112 p.
- Howard, P. 2003. The major importance of ‘minor’ resources: women and plant biodiversity. Série Gatekeeper n° 112. International Institute of Environment

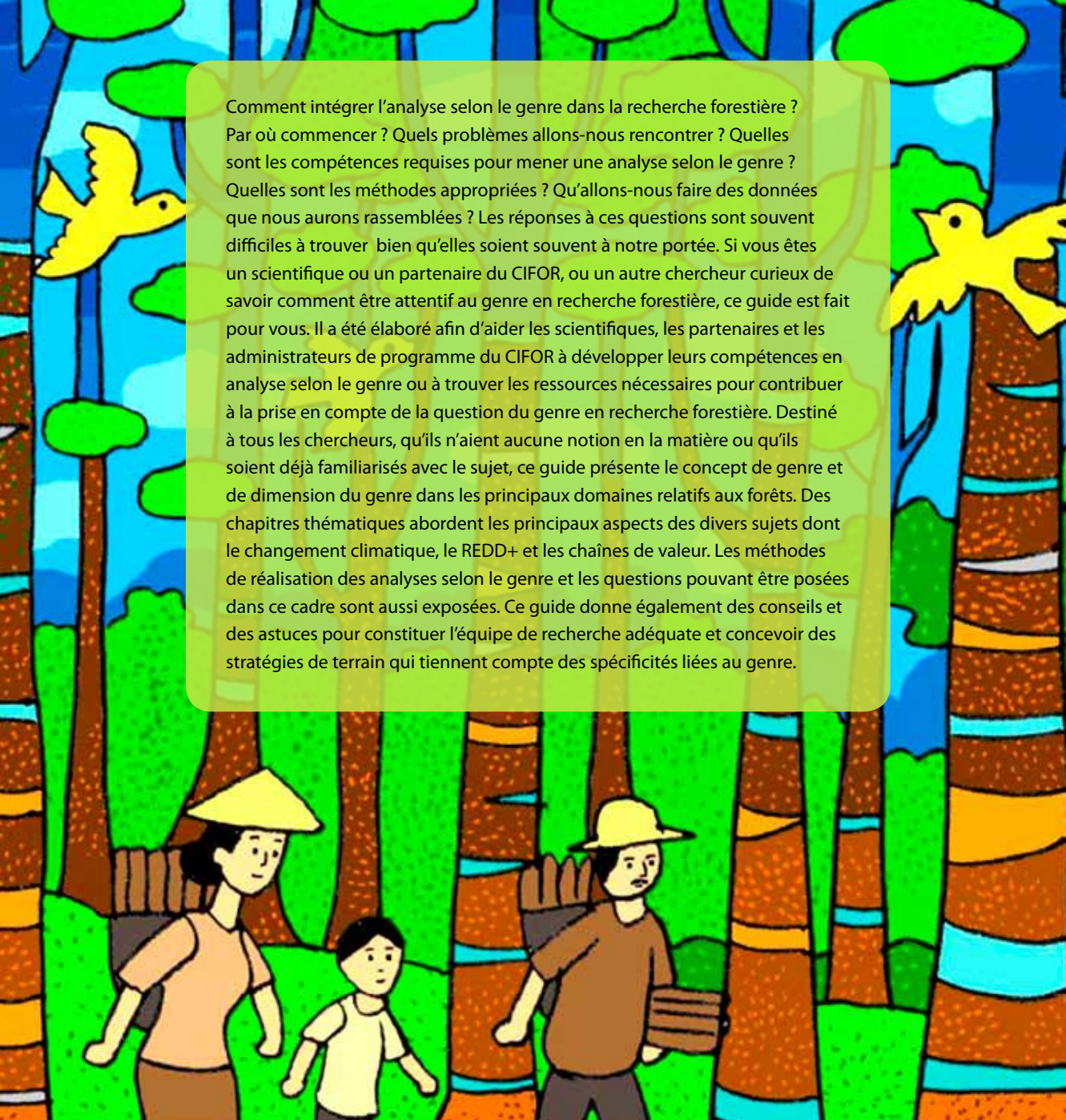
- and Development, Londres www.farmingsolutions.org/pdfdb/GK112.pdf (consulté le 18 août 2012)
- Howard-Borjas, P. 1999. Some implications of gender relations for plant genetic resources management. *Biotechnology and Development Monitor* 37: 2–5.
- Huisinga, N., Yoder, R. et Martin, Y. 1993. Indigenous agricultural knowledge and gender issues in third world agricultural development. Dans : [Warren](#), D.M., [Slikkerveer](#), L.J. et [Tirilola](#), S.O.(éd.) *Indigenous knowledge systems: implications for agricultural and international development*, 91–100. Série « Studies in Technological and Social Change » n° 11. Iowa State University, Ames, IA, États-Unis.
- Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI). Non daté. Gender strategies and methods for M&E. www.slideshare.net/genderassets/srategies-and-me (consulté le 18 août 2012)
- Kainer, K.A. et Duryea, M.L. 1992. Tapping women's knowledge: plant resource use in extractive reserves, Acre, Brazil. *Economic Botany* 46(4): 408–25.
- Kajembe, G.C., Mwenduwa, M.I., Mgoo, J.S. et Ramadhani, H. 2000. Potentials of non wood forest products in household food security in Tanzania: the role of gender based local knowledge. Soumis dans le cadre du projet LinKS (Gender, Biodiversity and Local Knowledge Systems (LinKS) to Strengthen Agriculture and Rural Development). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. http://www.fao.org/sd/links/documents_download/potentials%20of%20non%20wood%20forest%20products.pdf (consulté le 18 août 2012)
- Karlan, D. et Appel, J. 2011. *More than good intentions*. Dutton, New York, NY. 308 p.
- Katani, J.Z. 1999. Coping strategies against deforestation: impact of socio-economic factors with special attention to gender based indigenous knowledge. A case study of Mwanza district. Mémoire de master, Université d'Agriculture Sokoine, Morogoro, Tanzanie.
- Komarudin, H., Siagian, Y.L. et Pierce Colfer, C.J. 2008. Collective action to secure property rights for the poor: a case study in Jambi province, Indonesia. Document de travail n° 90 du CAPRI. IFPRI, Washington, DC.
- Kusters, K. et Belcher, B. (éd.). 2004. *Forest products, livelihoods and conservation: case studies of non-timber forest product systems*. Volume 1-Asia. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Larson, A. Sous presse. *Tenure rights and access to forests: a training manual for CIFOR researchers*.

- Leimona, B. et Amanah, S. 2010. Gender equality in rewards for environmental services schemes in Indonesia. Centre international pour la recherche en agroforesterie - ICRAF, Bureau régional en Asie du Sud-Est, Bogor, Indonésie.
- Mai, Y.H., Mwangi, E. et Wan, M. 2011. Gender analysis in forestry research: looking back and thinking ahead. *International Forestry Review* 13(2): 245–58.
- March, C., Smyth, I.A. et Mukhopadhyay, M. 2005. A guide to gender analysis frameworks. Oxfam GB, Oxford, Royaume-Uni. 144 p.
- Meinzen-Dick, R., Brown, L.R., Sims Feldstein, H. et Quisumbing, A.R. 1997. Gender, property rights, and natural resources. Document de travail FCND n° 29. IFPRI, Washington DC.
- Mwangi, E., Meinzen-Dick, R. et Sun, Y. 2009. Does gender influence forest management? Exploring cases from East Africa and Latin America. Document de travail n° 40 du CID pour les étudiants de 2^e cycle et les chercheurs. Centre de développement international, Université d'Harvard, Cambridge, MA, États-Unis.
- Mwangi, E., Meinzen-Dick, R. et Sun, Y. 2011. Gender and sustainable forest management in Latin America and East Africa. *Ecology and Society* 16(1): 17.
- Nabane, N. 1997. A gender sensitive analysis of a community-based wildlife management utilisation initiative in Zimbabwe's Zambezi Valley. Mémoire de master, Centre des sciences sociales appliquées, Université du Zimbabwe, Harare.
- Nansereko, S.C. Non daté . Is gender relevant in enhancing economic competitiveness of forest industries? Exploring the wood-furniture value networks in Jepara, Central Java-Indonesia. <http://dlc.dlib.indiana.edu/dlc/bitstream/handle/10535/7256/1166.pdf> (consulté le 18 août 2012)
- Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T., Morton, J. et Martin, A. 2002. Uncertain prediction, invisible impacts and the need to mainstream gender in climate change adaptation. *Gender and Development* 10(2): 51–59.
- Nemarundwe, N. 2005. Women, decision making and resource management in Zimbabwe. *Dans* : Pierce Colfer, C.J. (éd.) *The equitable forest*, 150–70. Resources for the Future, Washington, DC.
- Noorgaard, K. et York, R. 2005. Gender equality and state environmentalism. *Gender and Society* 19(4): 502–22.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). 1998. Compendium des notions et approches relatives à l'égalité homme-femme du CAD. OCDE, Paris. 81 p.
- Organisation des Nations Unies – Commission économique pour l'Afrique (UNECA). 2010. Gender and intra African trade: the case of West African trade. *Dans* : *Assessing regional integration in Africa IV*, 423–64. UNECA,

- Addis Abeba, Éthiopie <http://www.uneca.org/aria/aria4/index.htm> (consulté le 18 août 2012)
- Organisation des Nations Unies (ONU). 2010. *The world's women 2010: trends and statistics*. ONU, New York, NY, États-Unis.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Non daté. <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-programme/gender-forests/en/> (consulté le 18 août 2012)
- Peach Brown, H.C. 2011. Gender, climate change and REDD+ in the Congo Basin forests of Central Africa. *International Forestry Review* 13(2): 163–76.
- Peskett, L. 2011. Benefit sharing in REDD+: exploring the implications for poor and vulnerable people. Banque mondiale et REDD-net, Washington, DC.
- Pierce Colfer, C.J. 2005. *The equitable forest. Resources for the Future*, Washington, DC. 300 p.
- Pierce Colfer, C.J. et Minarchek, R.D. 2012. Women, men and forest research: a review of approaches, resources, and methods for addressing gender.
- Pieroni, A. 1999. Gathered wild food plants in the Upper Valle of the Serchio River (Garfagnana), central Italy. *Economic Botany* 53(3): 327–41.
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). 2006. Gender mainstreaming among environment ministries: government survey 2006. PNUE, Nairobi, Kenya. 51 p. http://www.unep.org/civil_society/PDF_docs/UNEP-survey-reportJan-07.pdf (consulté le 18 août 2012)
- Quisumbing, A. Non daté . Integrating gender issues into your research: no cookie-cutter approach. <http://www.slideshare.net/IFPRIGender/identifying-gender-issues-in-your-research> (consulté le 18 août 2012)
- RECOFTC – The Center for People and Forests 2011. Gender and REDD+. Bulletin Asie-Pacifique de REDD-Net n° 4. RECOFTC, Bangkok .
- Rocheleau, D. et Edmunds, D. 1997. Women, men and trees: gender, power and property in forest and agrarian landscapes. *World Development* 25(8): 1351–71.
- Rocheleau, D., Thomas-Slayter, B. et Wangari, E. 1996. Gender and environment: a feminist political ecology perspective. In : Rocheleau, D., Thomas-Slayter, B. and Wangari, E. (éd.) *Feminist political ecology: global issues and local experiences*, 3–26. Routledge, New York, NY, États-Unis.
- Rubin, D., Manfre, C. et Nichols Barrett, K. 2009a. Promoting gender equitable opportunities in agricultural value chains: a handbook. USAID, Washington, DC. 141 p.
- Rubin, D., Nichols Barrett, K. et Manfre, C. 2009b. Gender training materials: integrating gender in agricultural value chains (INGIA-VC) in Tanzania. Projet GATE de l'USAID, Development and Training Services Inc., Arlington, VA, États-Unis. 106 p.

- Ruiz-Pérez, M., Ndoye, O., Eyebe, A. et Lema Ngonu, D. 2002. A gender analysis of forest product markets in Cameroon. *Africa Today* 49(3): 97–126.
- Saigal, S. 2000. Beyond experimentation: emerging issues in the institutionalization of joint forest management in India. *Environmental Management* 26(3): 269–81.
- Sarin, M. 1995. Regenerating India's forest: reconciling gender equity and joint forest management. *Institute of Development Studies Bulletin* 6(1): 83–91.
- Schroeder, R. 1993. Shady practices: gender and the political ecology of resource stabilization in Gambian garden/orchards. *Economic Geography* 69(4): 349–65.
- Shackelton, S., Paumgarten, F., Kassa, H. et Zida, M. 2011. Opportunities for enhancing poor women's socio-economic empowerment in the value chains of three African non-timber forest products (NTFPs). *International Forestry Review* 13(2): 136–51.
- Shea, A.G., Francisca, I. et Andaryati, A. 2005. Gender and climate change in Indonesia. Dans: Murdiyarso, D. et Herawati, H. (éd.) Carbon forestry: who will benefit? *Actes de l'atelier sur la séquestration du carbone et les moyens de subsistance durables*. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Sindiga, I. 1994. Indigenous medical knowledge of the Maasai. *Indigenous Knowledge and Development Monitor* 2(1): 16–18.
- Sithole, B. 2005. Becoming men in our dresses! Women's involvement in a joint forestry management project in Zimbabwe. Dans : Pierce Colfer, C.J. (éd.) *The equitable forest*, 171–85. Resources for the Future, Washington, DC.
- Sunam, R.K. et McCarthy, J.F. 2010. Advancing equity in community forestry: recognition of the poor matters. *International Forestry Review* 12(4): 370–82.
- Sunderland, T. et Ndoye, O. (éd.) 2004. Forest products, livelihoods and conservation: case studies of non-timber forest product systems. Volume 2 – Africa. CIFOR, Bogor, Indonésie. 128 p.
- Syamsuddin, N., Komarudin, H. et Siagian Y. 2007. Are community aspirations being accommodated in development plans? A lesson from collective action in Jambi. Governance brief 34. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Terry, G. 2009. No climate justice without gender justice: an overview of the issues. *Gender and Development* 17(1): 5–18.
- Thomas, D. 1991. Gender differences in household resource allocation. Étude sur la mesure des niveaux de vie, document de travail n° 79. Banque mondiale, Washington, DC. 33 p.
- Thomas, D.S.G., Twyman, C., Osbahr, H. et Hewitson, B. 2007. Adaptation to climate change and variability: farmer responses to intra-seasonal precipitation trends in South Africa. *Climatic Change* 83(3): 301–22.

- Tran-Nguyen, A-N. et Beviglia Zampett, A. 2004. Trade and gender: opportunities and challenges for developing countries. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Genève.
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). 2011. IUCN supports strategy on gender and climate change in Tanzania. October 4. <http://www.iucn.org/about/work/programmes/gender/?8397/IUCN-supports-strategy-on-gender-and-climate-change-in-Tanzania> (consulté le 18 août 2012)
- Van Ingen, T., Kawu, C. et Wells, S. 2002. Gender equity in coastal zone management: experiences from Tanga, Tanzania. Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Nairobi. 26 p.
- Veuthey, S. et Gerber, J-F. 2010. Logging conflicts in southern Cameroon: a feminist ecological economics perspective. *Ecological Economics* 70(2): 170–77.
- Wardell, D.A. et Fold, N. Sous presse. Globalisations in a nutshell: multi-level governance of the shea trade in northern Ghana. *International Journal of the Commons* .
- White, S. 1996. Depoliticizing development: the uses and abuses of participation. *Development in Practice* 6(1): 6–15.
- Williams, M. (éd.) 2003. Gender mainstreaming in the multilateral trading system: a handbook for policy-makers and other stakeholders. Secrétariat du Commonwealth, Londres. 228 p.
- Williams, S., Seed, J. et Mwaua, A. 1994. Oxfam gender training manual. Oxfam, Oxford, Royaume-Uni. 634 p.



Comment intégrer l'analyse selon le genre dans la recherche forestière ? Par où commencer ? Quels problèmes allons-nous rencontrer ? Quelles sont les compétences requises pour mener une analyse selon le genre ? Quelles sont les méthodes appropriées ? Qu'allons-nous faire des données que nous aurons rassemblées ? Les réponses à ces questions sont souvent difficiles à trouver bien qu'elles soient souvent à notre portée. Si vous êtes un scientifique ou un partenaire du CIFOR, ou un autre chercheur curieux de savoir comment être attentif au genre en recherche forestière, ce guide est fait pour vous. Il a été élaboré afin d'aider les scientifiques, les partenaires et les administrateurs de programme du CIFOR à développer leurs compétences en analyse selon le genre ou à trouver les ressources nécessaires pour contribuer à la prise en compte de la question du genre en recherche forestière. Destiné à tous les chercheurs, qu'ils n'aient aucune notion en la matière ou qu'ils soient déjà familiarisés avec le sujet, ce guide présente le concept de genre et de dimension du genre dans les principaux domaines relatifs aux forêts. Des chapitres thématiques abordent les principaux aspects des divers sujets dont le changement climatique, le REDD+ et les chaînes de valeur. Les méthodes de réalisation des analyses selon le genre et les questions pouvant être posées dans ce cadre sont aussi exposées. Ce guide donne également des conseils et des astuces pour constituer l'équipe de recherche adéquate et concevoir des stratégies de terrain qui tiennent compte des spécificités liées au genre.

Cette recherche a été menée par le CIFOR dans le cadre du programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie. Ce programme collaboratif vise à améliorer la gestion et l'utilisation des forêts, de l'agroforesterie et des ressources génétiques des arbres à l'échelle du paysage, des forêts aux exploitations agricoles. Le CIFOR dirige ce programme collaboratif en partenariat avec Biodiversity International, le CIRAD, le Centre international d'agriculture tropicale et le Centre mondial de l'Agroforesterie.

cifor.org

blog.cifor.org



Center for International Forestry Research

CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. CIFOR est un centre de recherche du Consortium du CGIAR. Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.

